

ALBUMS
DU
CROCODILE

Paraissant tous les deux mois

QUAND MARC-ANTOINE PETIT
ALLAIT PRENDRE LES EAUX...

VOYAGE A VICHY ET AU MONT-DORE
DU 19 PRAIRIAL AU 2 THERMIDOR AN XI
(8 JUIN - 21 JUILLET 1803)

Par le Docteur Charles PETOURAUD



I
1960

Hors Commerce
Réservé au Corps Médical

MAI-JUIN 1960
28^e Année

ALBUMS DU CROCODILE

Paraissant tous les deux mois

Pour tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration, s'adresser au
Dr J. ROUSSET, 7, place Antonin-Poncet, Lyon 2^e.

QUAND MARC-ANTOINE PETIT ALLAIT PRENDRE LES EAUX...

Voyage à Vichy et au Mont-Dore
du 19 Prairial au 2 Thermidor An XI
(8 juin - 21 juillet 1803)



I

Par le Docteur Charles PETOURAUD

A LA MÉMOIRE
DE
JEAN LACASSAGNE
AMI FIDÈLE
CŒUR GÉNÉREUX
ÉRUDIT PASSIONNÉ
J'APPORTE
COMME UNE OFFRANDE FUNÈBRE
CETTE ÉTUDE SUR UN SUJET LYONNAIS
D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE
QUI FUT SOUVENT ÉVOQUÉ
DANS NOS AMICALES CAUSERIES
ET PENDANT LA DERNIÈRE ENCORE

**QUAND MARC-ANTOINE, PETIT,
ALLAIT PRENDRE LES EAUX...
VOYAGE A VICHY ET AU MONT-DORE
DU 19 PRAIRIAL AU 2 THERMIDOR AN XI**

(8 Juin - 21 Juillet 1803)

par le Docteur Ch. PETOURAUD

CHAPITRE PREMIER

LE MANUSCRIT

La généreuse amitié de M. Gabriel Magnien, Conservateur honoraire de la Bibliothèque Municipale de Lyon, m'a fait le beau présent d'un manuscrit inédit de Marc-Antoine Petit. Le célèbre chirurgien lyonnais y consigna ses souvenirs d'un voyage à Vichy et au Mont-Dore fait en 1803, et aussi quelques notes concernant des événements qui se passèrent à Lyon entre 1803 et 1805.

C'est un cahier factice constitué par la réunion de vingt-quatre bandes de papier de chiffon, mesurant 48 cm. de long sur 6,5 cm. de large; elles ont été repliées en leur milieu et forment ainsi un bloc-notes de quarante-huit feuillets ayant par conséquent le format 24x6,5. Ces feuillets sont réunis par trois points de gros fil et par un mince ruban qui autrefois fut rose.

La première page porte le titre général *Ephémérides* qui, dans l'esprit de l'auteur, devait correspondre à l'ensemble du recueil, et un sommaire des articles contenus dans le manuscrit. Elle n'est pas paginée et n'est écrite qu'au recto. Les autres feuilles ont été numérotées et ont été écrites sur leurs deux faces, sauf la feuille 7 dont le verso est resté blanc. Les cinq premières feuilles et le verso de la sixième sont consacrés aux notes de voyage; le verso de la feuille 6, le recto des feuilles 7 et 8 sont consacrés à quelques événements lyonnais. Toutes les autres feuilles sont blanches. Le manuscrit est donc très court, mais suffisant cependant pour permettre bien des remarques intéressantes.

Il ne s'agit pas de notes prises au jour le jour: dès la première page l'auteur déclare qu'il est resté un mois à Vichy, et, un peu plus loin, il donne un résumé des principales distractions, bals, fêtes et promenades qui ont eu lieu pendant son séjour. Malgré leur titre, ces *Ephémérides* ont donc été rédigés après coup, sans doute après le retour de l'auteur à Lyon.

Le manuscrit est d'une bonne écriture, menue et arrondie, en général facile à lire, sauf quand l'encre est trop pâle. Il est anonyme, mais facile à identifier: d'abord par comparaison avec des manuscrits signés; ensuite en vérifiant une indication notée au recto de la feuille 7, l'auteur, signale qu'il a été nommé membre d'un « jury médical » pour le département du Rhône, en même temps que Gilibert et il renvoie au *Moniteur*. Il m'a suffi de consulter ce journal à la date indiquée pour confirmer ce que je soupçonnais déjà: c'est que l'auteur du manuscrit est bien Marc-Antoine Petit.

Et l'on comprendra mon émotion lorsque j'ajouterai que l'exemplaire du *Moniteur* que j'ai consulté à la Bibliothèque Municipale de Lyon est celui-là même qui appartient à l'illustre chirurgien. Il a légué à la Bibliothèque de sa ville natale toute sa collection du *Moniteur*, soigneusement reliée en veau fauve; chacun de ces énormes volumes porte, sur le premier plat de la reliure, le célèbre *ex-libris* marqué au fer à dorer:

MARCO ANTONIO
PETIT
ET AMICIS

CHAPITRE II

LE TEXTE

Ephémérides

Voyage de Vichy	page 1
Voyage à Chateldon	2
Voyage de Vichy au Mont d'Or	3
Voyage de Clermont à Lyon	5
Voyage aux eaux à St-Alban	6
Incendie de l'Hôtel de Ville	6
Assassinat de M. Joyeux, Econome de la Charité	6
Eclipse de soleil	7
Mort du fils Picard	7
Jury de Médecine	7
Savants reçus	8

VOYAGE DE VICHY

An XI - 1803

Parti de Lyon, le 8 juin, 19 prairial, avec M. Dégumin et sa fille aînée, à cinq heures du matin.

Nous avons couché à Rouanne sur le port, à l'hôtel de St-Nicolas, où nous avons trouvé Mme de Lasalle, M. de Macheco, M. Mothet et Mme Gilly.

Arrivé à Vichy le jeudi 9 à quatre heures, chez Mme Charles (1) où j'ai logé dans une petite chambre n° 4.

J'y ai resté un mois, buvant les eaux, à la dose de six verres chaque matin.

Pendant ce temps de séjour il y a eu des bals tous les jeudys — plusieurs soirées de lecture — diverses promenades à Saint-Amand — au château de Charneil (2) — à Cusset à la Comédie — une fête donnée à la maison Charles par la maison Georgeon, et dans laquelle, après un combat à coup de seringue, un traité de paix a été conclu entre les deux partis. Il y a eu le soir bal, illumination et feu d'artifice — décoration de l'ordre de la seringue à plusieurs chevaliers — Le village de Vernay (3), près de St-Amand, a brûlé au nombre de 120 maisons — On a fait des quêtes pour les incendiés et pour l'hôpital — Chaque buveur a donné un déjeuner à son tour.

MAISON CHARLES

Les buveurs de la maison Charles étaient :

- 1) M. et Mme MOIROUD, celui-ci prenait les douches.
- 2) M. et Mme DUPERRON, des environs de Vichy.
- 3) M. et Mme DURUISSEAU, de Mâcon.
- 4) M. et Mme BROCARD, de Paris.
- 5) M. TACHET, notaire à Clermont.
- 6) Mlles DEFARGE et SAUZÈDE, de Clermont.
- 7) Mme SAINT-AGNAN.
- 8) Mme GILLY, de Valence.
- 9) M. MOTHET, de Lyon.
- 10) Mme DE LASALLE, de Lyon.
- 11) M. BARTHELEMY, ex-directeur, sénateur.
- 12) M. BARTHELEMY, son frère, banquier.
- 13) M. et Mlle DEGUMIN.
- 14) Mme BUISSON, née BOSCARY.

(1) La pension tenue par Mme Charles était située rue d'Allier, une petite rue montante qui existe encore aujourd'hui dans le quartier du Vieux-Vichy.

(2) Charneil.

(3) Vernet.

- 15) M. SAURET, législateur.
- 16) M. et Mme GUILLAUD, de Lyon.
- 17) M. et Mme PHELIPES, de Lyon.
- 18) Mme DALLAIN, de Lyon.
- 19) Mme MONGEZ, sa sœur, de Lyon.
- 20) M. NOLHAC, de Lyon.
- 21) Mme DOIT, de Clermont.
- 22) M. POLEYMIEUX, de Lyon.
- 23) M. et Mme DE MONTHEROT.

MAISON GEORGEON

- 1) Mme DUPIN, petite-fille du Maréchal de Saxe.
- 2) M. et Mme DE BALAINVILLIERS (4), ancien intendant du Languedoc.
- 3) M. et Mme DE MONTLUÇON.
- 4) Mme DE PERTUIS, leur fille.
- 5) Mme LALOYERE, de Chalons (5).
- 6) Mme RESSICO, née TESSEYRE.
- 7) M. et Mme DEPIERRE, il a accompagné M. de Choiseul à Troyes.
- 8) M. DE MARNAILLE, poète aimable.
- 9) M. ROTTERMANN, Suédois.
- 10) M. DE SAINT-MAURET.
- 11) M. DE MACHECO.
- 12) M. DE GROBOIS, de Fontainebleau.
- 13) M. et Mme DE CHARBONNAIS.
- 14) M. DE BARRAL.
- 15) Mme DE VILLERNOVE, ressemble à ma femme.
- 16) Le Prince DE POIX-NOAILLES.

MAISONS DIVERSES

- 1) Mme RIBOLET, de Chalons (6).
- 2) M. DEPRUNS, poète.
- 3) Le Contre-amiral SYVEY.
- 4) Mme PAPIN, de Paris.
- 5) M. et Mme TETENOIRE.
- 6) Mme DACHANT, née LIGNIERE.
- 7) Mme DUPONT, de Marcigny.
- 8) Mme NEE, de Paris.
- 9) M. BIGOT-PREAMENEU, Conseiller d'état.
- 10) M. Félix FAUCON, législateur.

On donne 6 francs par jour pour la nourriture, le logement et la lumière.

- 1 fr. pour chaque bain
- 6 fr. au cuisinier principal
- 6 fr. à la fille de chambre
- 3 fr. à chaque domestique
- 6 fr. au perruquier.

Les principales maisons de logement sont: 1*) Georgeon; 2*) Charles; 3*) Sornin; 4*) Le Bœuf.

Vichy est placé sur la rive droite de l'Allier, au centre d'un bassin riant. La température y est très variable; l'air sain. En automne il est altéré par le rouissage des chanvres. Une petite rivière (7) l'entoure au nord et coule le long d'une belle allée de peupliers plantée par Mesdames de France, et qui conduit de Cusset à Vichy. Elle fait aller plusieurs moulins qui offrent de beaux points de vue. Elle serpente au couchant dans une plaine qui offre plusieurs charmants bosquets très agréables pour la promenade.

(4) Balainvilliers.
 (5) Chalons-sur-Saône.
 (6) Chalons-sur-Saône.
 (7) Le Rhodan.

EAUX MINÉRALES

Il y a six sources principales :

1°) La grande-grille est la première et celle dont on use plus généralement ; 2°) le puit Chomel ; 3°) le puit quarre ; 4°) le puit Sornin ; 5°) le grand boulet ; 6°) les Célestins. Cette dernière est sur les bords de l'Allier même, au pied d'un rocher qui paraît en grande partie couvert par les sédiments des eaux.

VOYAGE A SAINT-AMAND

Saint-Amand est une montagne au midi de Vichy, d'où l'on découvre la Limagne, et où la vue n'est bornée que par les puits de Dôme. Elle est riche, couverte de vignes et de bled, et dépend du village du Vernet qui a brûlé cette année.

Nous avons fait ce voyage en corps.

VOYAGE A CUSSET

Je l'ai fait avec le docteur Lucas et Mme Ribollet. Nous fûmes dîner chez M. Vignole, maire. Cusset est grand. Il y a une assez jolie promenade bien plantée d'arbres, qui a en perspective un très beau coteau bien boisé.

VOYAGE A CHARNEIL. (8)

Charneil est à une petite lieue (*sic*) de Vichy, au couchant. Il y a un beau château et un joli jardin. Le voyage ne fut pas heureux ; nous y fûmes en société ; une voiture versa et Mme de Montluçon se fit une plaie au nez. Elle n'eut pas de suite.

VOYAGE A CHATELDON

Je le fis avec Lucas, M. Mothet et le maire de Vichy.

Chateldon est une ville qui a été de quelque conséquence. On y voit les restes de fortes murailles, un ancien château-fort, de vieilles maisons. Il est dans un vallon au pied de montagnes peu élevées. On y arrive par une avenue assez belle. Une allée de noyers conduit à un pont et à la maison de Madame Duverger où logent les buveurs d'eau.

De là, en prenant à gauche, on trouve, à 500 pas, la source des eaux minérales qui sont froides, gazeuses, ferrugineuses. La source fermée (?) est sur le bord de la rivière. La principale source est dans la rivière et n'est pas connue ; nous la goûtâmes. Un vallon très étroit sert de promenade aux buveurs, offre de l'ombre et des montagnes pittoresques qui le circonscrivent.

Nous dînâmes fort bien et surtout de très bon appétit dans un mauvais cabaret. Le vin était bon.

Nous vîmes en passant les eaux de Haute Rive qui sont sur le bord gauche de l'Allier, dans la plaine et présente, dans les sables qui l'entourent, l'alcali minéral presque pur.

Voyage de Vichy au Mont d'Or

Je partis de Vichy le 22 Messidor, 11 juillet, avec Mme de Lasalle et M. de Macheco. Sortant de Vichy nous traversâmes l'Allier, puis une forêt assez étendue où l'on trouve du sanglier. Nous passâmes devant Fontnoble et fûmes dîner au château d'Effiat, chez M. de Sampigny.

LE CHATEAU D'EFFIAT est sur la route à droite. Une belle avenue y conduit. Il fut bâti par le maréchal d'Effiat qui vivait sous Henri IV ; son fils, M. de Saint-Mars fut décapité à Lyon avec M. de Thou. Le fameux Laous (9) devint possesseur de ce château, il appartient aujourd'hui à M. de Sampigny.

J'y retrouvai M. de Marnaille et son fils ; M. Lagout, chirurgien d'Aigueperse ; M. Fleury, chirurgien prosecteur de l'école de médecine de Paris ; Mme de Sampigny a trois fils dont un me ressemble, et une demoiselle mariée.

(8) Charneil.
(9) Laus.

Le parc est très grand, clos de murs, renferme du gibier et du poisson. Les fermes et les troupeaux sont superbes.

D'EFFIAT A RIOMS, on passe par Bussières, Sardon et Varrènes (10).

Rioms est situé sur une hauteur d'où il domine sur la Limagne. Il y a un cours très joli qui entoure la ville, beaucoup de fontaines, trois hôpitaux, les rues sont belles, larges; les maisons batties en pierres de Volvic (11).

Je soupai et couchai chez M. de Macheo. Sa femme est aimable, J'y vis M. de Cordon, jeune homme aimable qui a une maladie nerveuse épil.

DE RIOMS A CLERMONT. La route est belle, garnie de noyers, offre des champs de bled et d'orge superbes.

On passe à côté de Montferrand qu'on laisse à gauche. Clermont est à demi-lieu de là.

A CLERMONT. Nous logeâmes avec Madame de Lasalle chez Boyer aîné, place du Taureau, où l'on a élevé un monument au général Desaix.

Nous rendîmes visite à M. Taché, notaire, à M. Dulac, médecin, à M. Bonnet, chirurgien major de l'hôpital, homme de mérite, à M. Moussier, pharmacien et naturaliste distingué.

J'y vis M. Bioux, payeur général, homme excessivement honnête, qui nous accompagna partout, et me fit cadeau de l'ouvrage de Le Grand d'Aussy, sur l'Auvergne.

A SAINT-ALYRE. Nous vîmes des eaux minérales que l'on fait prendre aux fiévreux; elles déposent beaucoup. Un meunier reçoit dans un trou destiné les eaux qui en tombant sur divers objets les incrustent d'une couche de pierre.

La cathédrale gothique de Clermont est belle et bien conservée.

On se promène à la place d'Espagne et sur la poterne qui est bien plantée d'arbres.

De Clermont au Mont d'Or

Nous fûmes conduits par un brave voiturier nommé Lapièrre qui loge au marché aux planches. Nous partîmes avec Mme de Lasalle à 2 heures du matin, passâmes par les Barraques et arrivâmes au pied du puy de Dôme à cinq heures le 24 Messidor — Nous gravîmes la montagne par le chemin de Gravouse qui est le plus mauvais, et déjeunerâmes à moitié de la montagne — quittant mes souliers j'atteignis le faite — La vue y est magnifique — produits volcaniques — petits dômes — quatre cratères — descendu la montagne assis — passé par le village de Pont-sur-Eau (12) — Dîné à Rochefort avec M. Bigot Prémeneu, conseiller d'état, ses filles et M. Sauret — Les truites y sont excellentes — La vue y est pittoresque — Le chemin est très mauvais jusques au moment où l'on quitte la route d'Aurillac pour prendre celle du Mont d'Or.

Au Mont d'Or

Il est placé dans une vallée étroite cernée par la Dor et par la Dogne, deux rivières qui en se réunissant forment la Dordogne.

C'est un hameau de quatre vingt maisons la plupart en chaume.

On loge chez Coadon (13), chez la veuve Boyer, chez Chabori (14). Le médecin Péronnet (15) loge chez ce dernier. M. Audibert, son adjoind, loge chez Boyer. Les logements sont détestables — Je trouvais là un M. Fougère dont j'avais guéri la femme par une consultation.

(10) Varennes.

(11) Volvic.

(12) Pont-des-Eaux.

(13) Coadon.

(14) Chabori.

(15) Péronnet.

BAINS DE CESAR. Très ancien, sort de terre. bouillonne — trou rond — douche suspendue dans un seau — chaleur constante à 36 degrés — eau coulant des murs — boues grasses — Comme dans la grotte du Chien l'air y est méphitique quand l'atmosphère est électrique — enfants et poules morts.

GRANDS BAINS. Il y en a six séparés par des planches — douches suspendues — pompe — vapeurs — il n'y a pas de gaz méphitique — chaleur moindre.

LA FONTAINE LA MADELEINE est de la même source, en troisième rang — c'est celle dont on boit — Sa chaleur est moindre — c'est celle qu'on envoie en dehors.

PLACE DU PANTHEON. Temple ancien — Médaille de Domitien — fragments de colonnes — génie — oie ou cygne — Tourterelle — hache d'armes — bouclier — enfant portant des corbeilles sur la tête — feuilles d'acanthé — grand fragment dans une cave qui fait le café.

CASCADE. A gauche. 57 pieds de haut — rocher creusé en dessous — vallée profonde — sapins antiques — chute d'un arbre — peu de fragments volcaniques.

MONT D'OR. Vallée — origine de la Dor — éboulement — montée à cheval — neige de deux pieds — montée au sommet du mont — embrassé la Croix — bu l'eau de vie — air moins fort sur son sommet — orage sur ma tête — beau temps à la circonférence — descente à pied — Baron — lait bu — fromage — vallée — orage — bains le soir.

En revenant, logé à Rochefort, chez Lasalle, au Cheval Blanc. On est bien.

Nous trouvâmes à Clermont M. de la Roche Lambert, frère de Mme de Lasalle — Je vis Mme de Vernière malade d'un spasme du pharynx.

De Clermont à Lyon

Passé par Pont-sur-Allier ou Pont-du-Château — (deux mots illisibles) à travers un rocher — Au bas de la tour de Courcour, champ méphitisé avant le lever du soleil à main droite — A Beau Regard situé à gauche est un château appartenant aux évêques de Clermont — A droite un château au comte d'Estaing — Diné à Lezoux.

A THIERS. Soupé et couché chez M. Coste-Fauge, tanneur — Vu beaucoup de malade — Connu M. Pataud, médecin, M. Chaux, M. Arnaud — loger chez Dusaud.

Trouvé le lendemain matin Mme Doux et Mme Dupont sur la route qui allaient au Mont d'Or avec leurs enfants — Déjeuné avec M. Auguste à la porte de la Bergère (16) — Passé par St Just le Chevalet (17) et par Villemonet (18) arrivé à Rouanne.

A ROUANNE. Vu M. Babat, chirurgien de Mme de Lignière — M. Eassot, chir. — Cossat — Benoit — Devaux — Mermet — Petit — Vorbes — Mme Jars — Mme Merle — soupé chez Mme Gambon.

ST-ALBAN, j'ai fait le voyage avec le Dr Vorbe et M. Benoit — Nous avons dîné chez M. Burnichon, médecin des eaux, adjoint à M. Cartier inspecteur — J'y ai trouvé M. Durieux, de Vitry, camarade de collège, qui buvait les eaux.

Les eaux sont au fond d'un vallon très riant coupé par un ruisseau et bien ombragé, dominé par de petits coteaux, d'où l'on découvre toute la plaine du Forez — il y a trois sources à peu près égales.

M. Boutet fait construire un superbe hôtel à loger 40 maîtres ; on sera très monté (18) arrivé à Rouanne.

DE ROUANNE A LYON

Je revins par les voitures de Gouge, on y est bien — Je trouvai Mme de Montcorbier en route, Mmes Mongez et Dallain de Vichy — nous dînâmes à Tarare — Ma femme me vint au devant à La Tour, avec mes enfants et Mlle Bavaud.

(Ici se termine le voyage à Vichy qui occupe onze pages du manuscrit. Les trois dernières pages concernent des événements lyonnais.)

(16) Localité non identifiée.

(17) St-Just-en-Chevalet.

(18) Villemonais.

INCENDIE DE L'HOTEL DE VILLE

Le 25 Messidor, jeudy 14 juillet, à XI heures du soir, le feu prit dans la grande salle de l'hôtel de ville qui fut consumée en moins de deux heures. Il fut mis dans les combles par des ouvriers qui illuminaient la façade avec des torches. Il faisait un vent du nord des plus violents, et si le feu eut pris au pavillon de la rue Lafond la ville pouvait être incendiée faute de secours — les pompes et (un mot illisible) de la ville ne se trouvèrent pas prêtes — Les préfets étaient absents — Le peuple murmura beaucoup et accusa les autorités. Elle avait brûlé de même un siècle auparavant.

ASSASSINAT DE L'ÉCONOME DE LA CHARITÉ

Le 8 thermidor, mercredi 27 juillet, à cinq heures du soir, M. Joyeux, économe de la Charité, oncle de Mme Chapuis, disparut, laissant son chapeau et sa canne dans sa chambre. On ne fit des recherches que le lendemain et jours suivants ; elles furent toutes infructueuses. Il paraît qu'il a été assassiné dans la maison : il en avait été menacé plusieurs fois, on se plaignait de sa trop grande sévérité. C'était un fort brave homme.

Son corps fut retrouvé le 23 (19), sur les bords du Rhône, vis-à-vis le village de Ternay. MM. Chapuis, Vernate, le juge de paix, et Bugnard, médecin, s'y transportèrent pour faire procès-verbal ; il parut avoir été étranglé.

Ce fut une erreur. M. Joyeux fut retrouvé après un mois dans une cave de la Charité où il avait été enterré après avoir été assassiné par un nommé Bise, de complicité avec Camet. On ne trouva le corps qu'après des fouilles considérables ordonnées par le commissaire général de police Dubois.

ECLIPSE DE SOLEIL

An XI, le 29 Thermidor, à six heures du matin, il y eut une éclipse de soleil visible pendant deux heures. Le soleil fut caché aux deux tiers. Il y eut des éclairs, du tonnerre et l'arc en ciel parut.

MORT DU FILS PICARD

Le fils de mon ami Picard mourut d'hydrophisie, après huit ans de souffrances, le jeudy 13 Vendémiaire, an XII, ou 6 octobre 1803.

JURY DE MÉDECINE A LYON

Par arrêté du 25 nivose, le gouvernement m'a nommé, avec M. Gilibert, membre du jury médical dans le département du Rhône. Voyez le *Moniteur* du 2 Pluviose, an XII.

M. VIGAROUX

Professeur de Montpellier, auteur d'un traité très estimé sur les maladies des femmes, vint chez moi le 22 octobre 1805. Il est petit, d'une figure très agréable, brun mais assez coloré. Je le présentai à la Société de Médecine, dont il fut reçu membre. Nous lui donnâmes un repas à l'hôtel des Célestins. Il avait pour secrétaire M. Copier d'Hauteville, jeune médecin poète et très aimable.

M. DE POUQUEVILLE

Médecin né dans la Vendée, à Alançon, auteur d'un *Voyage dans la Morée* en 3 vol. in 8°, vint me voir le 24 octobre 1805. Il est maigre, petit, très brun, les yeux pleins de feu et fort spirituels. Il partit pour l'armée d'Égypte comme médecin de la commission des sciences et arts. A son retour fut fait prisonnier par les Algériens, vendu comme esclave, resta un an dans la Morée et fut transféré à Constantinople dans les sept tours, où il resta vingt-cinq mois. Ce fut là qu'il écrivit son ouvrage.

Il part en ce moment pour la Calabre avec une mission du gouvernement.

(Les autres feuillets sont restés blancs.)

(19) Le 23 Thermidor, jeudy 11 août 1805.

QU'ETAIT MARC-ANTOINE PETIT AU MOMENT DE SON VOYAGE A VICHY ?

En 1803, il avait trente-sept ans et il était un très grand Monsieur. Il avait été reçu Chirurgien-Major de l'Hôtel-Dieu de Lyon, en 1788, à son premier concours (il avait alors vingt-deux ans) et au premier concours aussi qui avait été institué pour ce poste : auparavant le Chirurgien-Major était nommé au choix par l'Administration. Il avait été, à Paris, l'élève et le disciple chéri du célèbre Desault qui était alors l'idole chirurgicale de l'Europe. Puis il était revenu à Lyon, avait rempli pendant trois ans les fonctions d'Aide-Major auprès de Rey qui était Chirurgien en Chef de l'Hôtel-Dieu et enfin, il avait été Chirurgien-Major titulaire, du 13 frimaire, an II (3 décembre 1793) au 11 frimaire, an VIII (2 décembre 1799) car la Majorité durait alors six ans.

Il était connu dans toute la France parce qu'il avait créé l'Ecole de Médecine de l'Hôtel-Dieu de Lyon. Il avait ouvert à tous les étudiants et à tous les praticiens ses cours d'anatomie et de chirurgie clinique. Avant lui, les cours que le Chirurgien Major était tenu de faire, étaient strictement réservés aux Elèves en Chirurgie, c'est-à-dire aux Internes de l'Hôtel-Dieu.

Cette école lyonnaise d'enseignement chirurgical, qui était une création personnelle de Marc-Antoine Petit, avait acquis très vite une immense réputation. De tous les points de la France, de très nombreux élèves y étaient accourus « qui honorèrent la Chirurgie Lyonnaise dans les différents lieux où ils eurent à donner les preuves de leur savoir et dans ceux où ils furent appelés à exercer l'art de guérir (20) ». Le plus illustre d'entre eux se nommait Xavier Bichat.

Chaque année, Marc-Antoine Petit ouvrait ses cours en une solennelle séance de rentrée à laquelle il conviait toutes les autorités civiles et militaires ; c'était un des événements importants de l'année officielle, et aussi une véritable réunion mondaine où se pressaient toutes les personnalités de la ville. Chaque fois, Marc-Antoine Petit prononçait un important discours médical, philosophique et littéraire. Ces discours étaient passionnément écoutés. Il les réunira dans son *Essai sur la Médecine du Cœur* qui sera édité trois ans plus tard, en 1806 ; mais quelques-uns d'entre eux avaient été immédiatement « imprimés par ordre de la Commission et sur la demande du Public (21) ». Ils avaient répandu dans toute la France la parole ardente et enthousiaste du jeune Professeur.



Le chirurgien était aussi célèbre que le professeur. Les nouvelles méthodes thérapeutiques qu'il avait mises au point avaient été adoptées par tous ses confrères. Je ne cite que les principales : la fermeture immédiate des plaies pénétrantes de poitrine, le traitement de l'érysipèle par les vésicatoires (22), la cure radicale de l'hydrocèle par l'union du séton et du caustique, l'évacuation des dépôts froids par la ponction au trocart et l'aspiration à la ventouse (23). Il y en eut bien d'autres, qui frappèrent les contemporains par leur ingéniosité et qui donnèrent, paraît-il, d'excellents résultats.

(20) CARTIER (D' Louis-Vincent). *Eloge de Marc-Antoine Petit*, lu à l'Académie de Lyon le 3 novembre 1811. Cartier, camarade d'études et ami de Marc-Antoine Petit, fut son aide-major pendant trois ans et son successeur à l'Hôtel-Dieu.

(21) *Eloge de Pierre-Joseph Desault*, prononcé le 14 frimaire an IV (5 décembre 1795). Desault était mort le 18 prairial an II (1^{er} juin 1793).

Essai sur la meilleure manière d'exercer la bienfaisance dans les Hôpitaux, prononcé le 13, brumaire an VI (3 novembre 1797).

Discours sur la douleur, prononcé le 28 brumaire an VII (18 novembre 1798). A Lyon. Chez Reymann et Cie, Libraires, rue Dominique, 73.

(22) RODAMEL (D' P.). *Essai pratique sur l'emploi des vésicatoires dans les inflammations internes*, éclairé par les résultats de leur application sur les inflammations externes. Thèse de Montpellier, 14 messidor an VI (2 juillet 1798).

(23) LUSTERBOURG (D' Antoine). *Dissertation sur les avantages de vider les dépôts par la ponction et les ventouses*. Thèse de Montpellier, 16 prairial an IX (6 juin 1801).

Son habileté opératoire était prodigieuse et il fut très vite un chirurgien illustre. Lorsque le 2 décembre 1799 il eut terminé sa Majorité de l'Hôtel-Dieu, il s'était installé 41 quai de Retz (24) et il eut immédiatement une immense réputation et une énorme clientèle. Il était réputé, en France et à l'étranger, pour être un opérateur habile, audacieux et prudent. Ses succès étaient innombrables : il avait réussi des sutures tendineuses « que les anciens regardaient comme incurables... et il avait osé pensé le contraire. Deux fois il avait pratiqué la suture du tendon extenseur de l'indicateur de la main droite et chaque fois rendu le mouvement à des parties qui paraissaient pour toujours frappées d'immobilité (25). » L'opération de la pierre était une de ses interventions favorites : on racontait avec admiration qu'il « avait opéré 117 malades de la pierre et qu'il avait eu le bonheur d'en sauver 105. » Et l'on disait aussi que « si la science met au rang des découvertes ces conceptions et ces résolutions hardies qui rendent capable d'exercer ce qui paraissait impraticable, l'on citera toujours l'exemple qu'en a donné Petit (26). » Ses contemporains étaient stupéfaits de l'audace du chirurgien dans des cas désespérés et des guérisons miraculeuses qu'il obtenait par sa témérité réfléchie.

Il avait donc la réputation d'un chirurgien génial. Tous ceux qui l'ont connu ne tarissaient pas d'éloges sur ses exceptionnelles qualités professionnelles, intellectuelles et morales : « Petit ne fut pas seulement un professeur distingué, un médecin et un chirurgien de premier ordre, ce fut un de ces hommes qui exercent sur ceux qui les entourent une grande influence, qui savent communiquer aux esprits une heureuse impulsion vers tout ce qui est noble et utile. Le talent, le génie même, n'obtiennent pas toujours cet empire ; il faut, de plus, une activité soutenue, une persévérance que les obstacles ne puissent vaincre, et Petit offrit la réunion si rare de ces deux qualités, avec le caractère et les formes les plus aimables ; la bonté, la bienveillance, l'envie d'obliger lui étaient naturelles ; elles se mêlaient à toutes ses actions, donnaient à ses paroles une éloquence persuasive, et prêtèrent aux secours dont il était prodigue envers les malheureux, un charme plus puissant que la vertu des remèdes (27). »



En 1803, Marc-Antoine Petit était aussi un personnage officiel déjà couvert de titres et d'honneurs. Bien entendu, il était membre d'innombrables sociétés savantes ou littéraires, françaises ou étrangères. Il adorait ça et je crois qu'il le considérait un peu comme un devoir.

Depuis trois ans il était conseiller municipal de Lyon pour la Division du Midi : le Préfet du Rhône l'avait nommé en l'an VIII (1800) et il le restera jusqu'à sa mort. Depuis trois ans également, il faisait partie de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon : lorsque le Préfet Raymond Verninac l'eut reconstituée, le 24 Messidor, an VIII (13 juillet 1800) sous le nom d'Athénée, il y avait immédiatement été appelé dans la classe des Belles-Lettres, section de Poésie.

(24) A l'époque où vivait Marc-Antoine Petit, le n° 41 du quai de Retz était affecté à un immeuble situé exactement à l'angle du quai et de la rue Gentil, en face du Grand Collège, c'est-à-dire du Lycée Ampère actuel. Cet immeuble fut acquis en 1865 par la Ville, puis démolit pour permettre l'élargissement de la rue Gentil : sur une petite parcelle restant hors alignement, a été construite la maison qui porte aujourd'hui le n° 22 de la rue Gentil et le n° 1 de la rue Claudin. Bien que donnant sur le quai Jean-Moulin, elle n'a pas de numéro sur le quai. J'adresse mes vifs remerciements à M. Bayonet, Chef du Service Immobilier de la Ville de Lyon : il a eu la grande amabilité de faire les recherches qui m'ont permis de situer avec précision la demeure de Marc-Antoine Petit.

(25) PARAT (Dr Ph.). Eloge historique de Marc-Antoine-Petit. Séance publique de la Société de Médecine de Lyon du 30 juillet 1812.

Marc-Antoine-PETIT. Discours sur les maladies principales observées dans l'Hôtel-Dieu pendant neuf années, prononcé le 11 frimaire an VIII (2 décembre 1799), en quittant le service de Chirurgien en Chef. Publié dans la Médecine du Cour, page 320.

(26) PARAT (Dr Ph.), op. cit. — Marc-Antoine-PETIT : Discours sur la douleur, prononcé à l'ouverture de Cours d'Anatomie et de Chirurgie de l'Hôtel-Dieu de Lyon le 26 brumaire an VII (18 novembre 1798). Edition séparée de l'an VII, p. 85, no 128, et aussi Médecine du Cour, Edition de 1806, p. 273 n. 1.

(27) MORTIER (Dr Dentist). Discours prononcé lors de son entrée en exercice comme Chirurgien en Chef de l'Hôtel-Dieu le 30 décembre 1822.

Car il était aussi poète, du moins il le croyait, ce qui est tout naturel ; mais ses contemporains le croyaient aussi, ce qui est plus rare. En France, une considération incontestable s'est toujours attachée aux hommes du monde qui savent tresser agréablement une pièce de vers. Il avait connu la notoriété poétique à dix-huit ans, lorsqu'il avait célébré par une *Eglogue sur le départ du Ballon* les deux ascensions que Joseph de Montgolfier avait faites, en 1784, dans le quartier des Brotteaux, sur le ballon *Le Flesselles*. L'année même où il fut reçu Chirurgien-Major, en 1788, il avait fait imprimer, dans le *Journal encyclopédique*, une *Ode sur l'Anatomie*, dédiée à M. Louis, secrétaire de l'Académie de Chirurgie de Paris, qui avait été extrêmement goûtée. Toutes les occasions lui étaient bonnes pour donner au public de légères poésies qui étaient toujours très appréciées (28).

Comme beaucoup de ses contemporains, il aimait se délasser de ses travaux en courtisant les Muses et en adressant de petits vers aux dames. Enfin, dans un genre plus sérieux, il avait lu, aux séances publiques annuelles de l'Académie de Lyon, ses trois premières *Epîtres à Fortis*. Ce sont des poèmes où il chantait les grandeurs et les misères de la profession médicale, en insistant surtout sur les devoirs du médecin envers le malade et en montrant que pour être un vrai médecin, les qualités qui viennent du cœur, la bonté, la compassion, la sensibilité, sont au moins aussi indispensables que les connaissances scientifiques. Ce sont des choses qui n'avaient encore été jamais dites : ces *Epîtres* qui renferment parfois de beaux vers et toujours de très nobles sentiments, avaient donc eu un énorme retentissement (29).



(28) Un certain nombre de ces poésies fugitives ont été réunies plus tard dans l'*Almanach des Muses de Lyon et du Département du Rhône pour 1810*. Dans la pièce intitulée : *Le Dieu du Rhône aux jolies femmes de Lyon*, on peut lire deux vers bien agréables :

La nudité charmante embellit la nature
Et tout voile s'attend à se voir écarté.

(29) En voici les titres :

Première *Epître à Fortis* : Des difficultés et des chagrins attachés à l'exercice de la Médecine. Lue dans la séance publique de l'Académie de Lyon le 24 messidor an VIII (13 juillet 1800).

Deuxième : De la confiance réunie dans l'exercice de la Médecine. Ibid. 24 messidor an IX (13 juillet 1801). Lorsqu'il réunit ces *Epîtres* en 1806 dans l'*Essai sur la Médecine du Cœur*, Marc-Antoine Petit ajouta cette note qu'il a dû avoir beaucoup de plaisir à rédiger : « l'Institut national mentionna honorablement cette *Epître*, distinguée parmi cent dix autres pièces envoyées au concours, dans sa séance publique du 26 décembre 1804. Voyez le *Moniteur du 7 nivôse an 13*, no 97 (28 décembre 1804) ».

Troisième : de la Reconnaissance envers les Médecins. Ibid. 24 messidor an X (13 juillet 1802).

Quatrième : de la douleur. Ibid. 9 fructidor an XIII (27 août 1805).

Sous peine d'être injuste, il est indispensable de nuancer un peu l'opinion que je viens d'énoncer sur les *Epîtres à Fortis* : les vers en sont agréables et harmonieux. Ils valent souvent mieux que ceux de tous les autres poètes du XVIII^e siècle, sans oublier Voltaire qui fut aussi petit poète que grand prosateur. Ils sont bien supérieurs à ceux de Chateaubriand qui avait la passion des vers, et qui malheureusement en a fait : il n'était grand poète qu'en prose. Il est vrai que là il se rattrapait merveilleusement !. Si la poésie des *Epîtres à Fortis* nous semble souvent un peu faible, ce n'est pas toujours la faute de Marc-Antoine Petit, c'est parfois la nôtre : nous avons trop lu les œuvres de Lamartine, de Vigny, de Verlaine et de Mallarmé ; il serait injuste de lui faire supporter une comparaison forcément dangereuse avec des écrivains qui touchent bien davantage notre sensibilité ; le plus élémentaire et le plus essentiel devoir d'un historien est de replacer le personnage qu'il étudie dans le cadre de son époque et d'essayer de le comprendre en fonction de son temps. Parmi ses contemporains, le poète auquel Marc-Antoine Petit nous fait irrésistiblement penser est Fontanes, le Pontanes de La Charleuse ou du *Seigneur des Morts* : je ne crois pas lui adresser un mince éloge en faisant ce rapprochement. Il a fait, comme lui, quelque chose de nouveau par le sentiment en même temps que d'ancien par le ton.

C'était donc un personnage considérable et un grand homme qui vint prendre les eaux à Vichy et s'installer dans la chambre 4 de la pension Charles, le 20 Prairial de l'an XI, c'est-à-dire le 9 juin 1803. Professeur célèbre, savant illustre, chirurgien réputé, grand patron, chef d'école vénéré par ses élèves (le mot n'est pas trop fort), chargé de titres officiels qui avaient encore de la valeur, orateur et poète très apprécié, homme du monde adorant la vie de société (30), Marc-Antoine Petit a dû être reçu partout avec les plus grands égards et fêté en tous lieux comme il désirait l'être.

Il adorait la popularité et les honneurs - mais ne les recherchant que par des moyens que la conduite la plus délicate n'aurait jamais pu désavouer » (31). Alors il a dû jouir délicieusement de son voyage.

(30) La vie mondaine avait pour Marc-Antoine Petit de très grands attraits et il fréquentait assidûment les salons lyonnais. Il allait notamment chez Mme Noyel de Sermezy qui, au premier étage de la maison Boulard et Gatellier (aujourd'hui, 31, place Bellecour), recevait dans ses salons l'élite de la société lyonnaise : le sculpteur Chinard, le peintre Revoil, Ballanche, Artaud, Dugas-Montibel, des médecins, des écrivains, des artistes. Plus tard elle accueillera Mathieu de Montmorency, Mme de Staël et Mme Récamier ; mais c'était au moment de leur exil de Paris en 1812 et Marc-Antoine n'a jamais rencontré Juliette.

Mme de Sermezy était un sculpteur apprécié au début du XIX^e siècle. Élève de Chinard (qui fera plus tard un buste de Marc-Antoine Petit conservé aujourd'hui au Musée de la Faculté de Médecine de Lyon), elle avait exécuté plus de deux cents sculptures. Elle mourut le 30 octobre 1856 à Charentay (Rhône) dans le château dont elle portait le nom.

(31) CARTIER (D' Louis-Vincent), op. cit. Je préfère cette appréciation à celle de Martin Aîné que l'on trouve citée partout et qui est beaucoup plus banale : « Il aimait la gloire ; et s'il ne s'en cachait pas, c'est qu'il ne se mettait jamais dans le cas de rougir ces moyens de l'obtenir ». (MARTIN Aîné, Note B de l'Hommage rendu à la mémoire de Marc-Antoine Petit par J.-B. DUMAS, Lyon, Ballanche, 1811).

POURQUOI MARC-ANTOINE PETIT EST-IL ALLE A VICHY ?

Pour suivre un traitement, bien sûr, puisqu'il y est resté un mois en buvant six verres d'eau chaque matin.

Mais quelle raison médicale à sa cure ? Cela est difficile à dire d'une façon précise. A cette époque on gratifiait les eaux de Vichy, comme d'ailleurs celles de toutes les autres stations thermales, de vertus bien plus nombreuses et bien plus vagues qu'aujourd'hui. Elles étaient conseillées à peu près pour toutes les maladies : comme nous le dirions dans notre jargon actuel, elles avaient un spectre thérapeutique bien plus étalé que celui qui leur est attribué maintenant, et il nous étonne un peu par sa richesse et par sa bigarrure. « Les eaux, disait-on, sont apéritives, diurétiques, diaphorétiques, dépuratives, toniques, céphaliques, stomachiques, purgatives, stimulantes et revulsives (32) ». Il y en a pour tous les cas et pour tous les goûts ; mais c'est justement cette opulence thérapeutique qui nous embarrasse pour préciser la maladie qui a conduit Marc-Antoine Petit dans la ville d'eau bourbonnaise.

★ ★

Peut-être par simple précaution contre quelques maux indécis, pour combattre « la congestion du foie et l'opilation de la rate » ? Nous savons qu'il était gourmand et qu'il appréciait les bons dîners : le vin de Chateldon et les truites de Rochefort lui ont laissé un souvenir ému. Aujourd'hui, ce bon gros réjoui aurait fait partie d'un Club de gastronomes. (Au fait, il en avait fondé un, et médical encore ! La *Société des Dîners* qui s'intercale chronologiquement entre la *Société des Amis-Médecins*, disloquée par le siège de Lyon, en 1793, et la *Société de Médecine* qui fut plus scientifique, mais moins gaie.)

Il ne devait pas être bien malade puisqu'il n'a suivi aucun régime, qu'il ne parle jamais de sa santé, et qu'il ne donne aucun renseignement sur les résultats de sa cure. Ses *Ephémérides* sont des notes de vacances qui ne décèlent aucun souci médical personnel. Il ne dit même pas si, à Vichy, il a vu un confrère pour lui demander des conseils sur la conduite à suivre. Je suis persuadé que non (33) : un grand patron tel que lui devait se croire omniscient. Il a rencontré le Dr Lucas, qu'il avait d'ailleurs connu à Montpellier, en 1790, quand il était allé y passer sa thèse ; mais il le cite seulement comme un agréable compagnon de promenade pour aller à Cusset ou à Chateldon. Il a noté souvent des choses parfaitement insignifiantes, comme le numéro de sa chambre ou le nom d'un voiturier ; s'il avait consulté un médecin, il l'aurait sûrement indiqué. J'imagine très bien la phrase qu'il aurait alors écrite : « A Vichy, j'ai reçu les conseils éclairés et bienveillants de mon estimable confrère, le Docteur Untel : il me les a prodigués avec une compétence qui témoignait de son art, et une sensibilité qui faisait honneur à son cœur... »

Non, je ne crois pas qu'en 1803, lorsqu'il est allé à Vichy, Marc-Antoine Petit ait été gravement malade.

★ ★

(32) NOYER (Dr Victor), Chirurgien de l'Hospice de Vichy. *Lettres topographiques et médicales sur Vichy*, Paris, 1833.

(33) Pourtant, à toutes les époques, on a toujours insisté sur le rôle indispensable du médecin dans la conduite d'une cure thermale. Voici l'opinion, presque contemporaine, du Baron ALLIBERT : « Le Médecin des Eaux doit être le prêtre du Temple... Il est là pour écarter les malades, les diriger par une bonne méthode et rectifier les idées ou les préjugés qu'ils pourraient y apporter. C'est en se conduisant ainsi que le médecin pourra remplacer aujourd'hui dans l'esprit des baigneurs, le génie bienfaisant, la malade compatissante ou le souvenir d'un saint révéré qui, chez les peuples anciens ou au Moyen-Age, présidaient tour à tour aux propriétés bienfaisantes des eaux minérales ». Cité par le Dr BARTHEZ, *Guide pratique du malade aux eaux de Vichy*, 1^{re} édition, 1848 ; 3^e édition, 1851.

Pourtant il avait fait auparavant une autre cure thermale : il y fait allusion dans la préface de l'*Essai sur la Médecine du Cœur*, lorsqu'il indique les conditions dans lesquelles furent composés les *Épîtres à Fortis* : « Le besoin de rétablir ma santé en m'arrachant à mes pénibles fonctions, m'avait conduit alors aux eaux minérales de l'ancienne Savoie. Là je jouissais d'une liberté bien rarement connue dans une profession qui consume toutes les heures ; là tous les sites étaient inspirateurs ; et ce concours prodigieux d'infortunés de tous les rangs et de tous les climats, qui viennent aux mêmes sources puiser la fin de leurs douleurs, me ramenant plus vivement à mes idées habituelles, j'écrivis ces *Épîtres à Fortis* (34)... »

Il s'agit d'Aix-les-Bains, Marc-Antoine Petit nous l'a dit lui-même dans un autre de ses ouvrages : « Pendant le mois de juin 1800, me trouvant à Aix, dans le département du Mont-Blanc... » (35).

Mais pour quelle raison y était-il venu ? Maladie ? Laquelle ? Repos moral ? Peut-être suivit-il un traitement ? Nous l'ignorons.

★★

Dans les nombreuses *Notices historiques...* et les *Eloges funèbres...* qui ont été consacrés à Marc-Antoine Petit par ses amis ou ses élèves (Parat, Percy, Martin aîné, Martin jeune, Cartier, Lusterbourg, etc...) nous trouvons des renseignements intéressants sur sa dernière maladie, le cancer gastrique dont il mourut le 7 juillet 1811, à l'âge de quarante-quatre ans. La meilleure observation, la plus détaillée, la plus précise, est celle qui a été rédigée par Desgenettes (36). Lorsqu'il était venu à Montpellier en 1789 pour soutenir sa thèse (37), il avait connu Marc-Antoine qui était venu y passer la sienne (38) en 1790. Dans ses *Souvenirs*, il n'a pas oublié de signaler ces rencontres montpelliéraines (39).

★★

Nous sommes ainsi très bien documentés sur la maladie terminale de Marc-Antoine Petit ; les symptômes proprement gastriques ne sont apparus que deux ans, à peu près, avant sa mort : « Depuis environ deux ans, la direction de ces spasmes avait changé ; de la tête ils étaient passés dans la région épigastriques (40). » Marc-Antoine nous le dit d'ailleurs lui-même : dans des *Notes* qu'il rédigeait sur sa santé, qui ont disparu aujourd'hui, mais que Desgenettes a connues, il écrivait, à la date du 7 janvier 1810 : « Parat m'a trouvé le foie engorgé ; il croit que les douleurs de l'estomac tiennent à des varices de l'œsophage qui ont remplacé mes douleurs de tête et mes étourdissements. Les saignées à l'anus m'ont soulagé. » La fièvre apparaît le 11 janvier 1811, en même temps que s'installent des douleurs atroces et des vomissements incessants. La palpation de l'abdomen permettait de sentir une tumeur située au-dessus de l'ombilic ; six mois plus tard, tout était fini.

(34) *Essai sur la Médecine du Cœur*, 1806, p. XXII.

(35) Collection d'observations cliniques. Observation XX. p. 33. Nous avons par ailleurs la preuve que Marc-Antoine Petit connaissait les eaux d'Aix et qu'il leur accordait sa confiance. Dans le *Journal de la Société de Médecine de Lyon* (An VIII, Tome I, N° 4, p. 228-294), dirigé par Jacques PITT, M.-A. PETIT et Aimé MARTIN l'aîné, le Dr LEPINE, ci-devant médecin du roi de Sardaigne, avait publié un très important Mémoire sur les eaux thermales d'Aix dans le département du Mont-Blanc. À la page 265, l'observation 9 concerne un malade de 26 ans, originaire de Lyon, qui, après une blessure de la cuisse pendant le siège de 1793, conservait une « fausse ankylose » du genou. Il s'était confié à Marc-Antoine Petit qui l'avait envoyé à Aix en l'an VI (1797) et il en était revenu complètement guéri.

(36) DESGENETTES. Notice sur la vie de Marc-Antoine Petit, *Journal de médecine, chirurgie, pharmacie...* de Paris, T. XXII, novembre 1811, p. 399.

(37) *Tentamen physiologicum de vasis lymphaticis* ; Thèse de Montpellier, 20 novembre 1789.

(38) *Dissertation de phthisis laringea (sic)* ; Thèse de Montpellier, 25 octobre 1790.

(39) DULIEU (D' Louis), Desgenettes à Montpellier, *Revue mensuelle d'Histoire de la Médecine*, 9^e année, mars 1959, p. 28-43 ; avril 1959, p. 11.

(40) DESGENETTES, *op. cit.*

L'autopsie montra qu'il s'agissait d'un cancer de l'estomac propagé au foie et au pancréas : « Le siège de sa maladie occupait la membrane muqueuse de l'estomac, et s'étendait du pancréas au bord tranchant du foie (41). » Desgenettes, il ne faut pas s'en étonner, est plus précis encore : « L'ouverture du corps de Petit a montré ce qui suit : on reconnaissait facilement, dans le vivant, une tumeur placée au-dessus de l'ombilic ; on a appris, par la dissection qu'elle étoit le résultat de l'adhérence d'une partie du bord tranchant du foie, avec la partie antérieure de l'estomac, et qu'il existoit dans cette tumeur une collection purulente. L'estomac a offert dans son grand cul-de-sac des varices nombreuses et volumineuses. Le pancréas, plus volumineux et plus consistant qu'il ne convient, adhéroit à l'estomac et offroit trois tubercules. »

★★

Mais en 1803, rien de tout cela n'existait encore : un néoplasme gastrique n'évoque pas en huit ans, surtout chez un homme jeune. C'est encore Desgenettes qui nous renseigne : « L'excès de travail fatigua son tempérament à la fois sanguin et très nerveux. Pendant plusieurs années, il fut sujet à des mouvements spasmodiques, accompagnés de transports à la tête et d'étourdissements violents. Un jour il en eut un qui le frappa tellement au milieu d'une rue, qu'on fut obligé de le reporter chez lui. Son corps étoit roide, sa tête fort embarrassée ; les saignées le rétablirent. »

Si nous rapprochons ces phénomènes des céphalées et des vertiges que Marc-Antoine Petit signalait, dans la *Note* de 1810 citée plus haut, comme étant des malaises anciens qui avaient disparu devant des signes gastriques récents, nous dirions aujourd'hui que ce malade, gourmand et bon vivant, était un hypertendu. Cette hypertension avait produit à diverses reprises de petits accidents vasculaires cérébraux. Ceux-ci ne furent jamais bien graves puisqu'ils ne laissèrent jamais de déficit intellectuel ou moteur. Cependant ces spasmes artériels étaient quand même inquiétants... Existaient-ils déjà en 1803 ? La phrase de Desgenettes est bien vague : « Pendant plusieurs années... » Furent-ils la cause du voyage de Marc-Antoine à Vichy ? C'est bien possible. une des indications de Vichy n'était-elle pas « la pléthore » ?

★★

Il y a peut-être une autre explication au voyage de Marc-Antoine Petit à Vichy : c'est Mme de Lasalle... (42) Mais je me hâte de dire que c'est une hypothèse toute gratuite et que je n'ai aucun argument formel pour la démontrer.

Madame Petit n'avait pas accompagné son mari à Vichy, puisqu'elle vint à sa rencontre avec ses enfants à La Tour de Salvagny. Il était parti en célibataire avec M. Dégumin et sa fille aînée ; il « trouva » Mme de Lasalle à la première étape, le 8 juin au soir, à l'Hôtel St-Nicolas, sur le port de Roanne. Il est vrai qu'elle n'était pas seule : elle était accompagnée de M. de Macheco, de M. Mothet (de Lyon) et de Mme Gilly (de Valence).

À Vichy, elle loge au même hôtel que Marc-Antoine, à la maison Charles. Ils se virent continuellement : elle assista aux bals du jeudi, aux soirées de lecture, aux réunions et aux diverses réjouissances qui étaient si fréquentes ; elle participa sûrement aux promenades faites « en société » ou « en corps ». Jusque-là rien de plus normal que ces rencontres incessantes entre pensionnaires du même hôtel.

Mais, la cure à Vichy terminée, Marc-Antoine Petit part seul avec elle et M. de Macheco ; ils déjeunent ensemble à Effiat chez M. de Samyigny, et M. de Macheco les quitte le premier soir, à Riom où il habitait. Ils seront donc seuls tous les deux, pour le voyage à Clermont et au Mont-Dore. Ils descendent à Clermont au même hôtel, et Mme de Lasalle n'hésite pas à se

(41) D^r MARTIN Aîné, in J.-B. DUMAS, *Hommage rendu à la mémoire de Marc-Antoine Petit*, Lyon, Ballanche, 1811, note B, p. 24.

(42) Elle était née de la Roche-Lambert, une famille de noblesse auvergnate ; elle avait épousé Joseph de La Salle, de noblesse beaujolaise. Cf. *infra*, note 159.

lever en pleine nuit pour partir à deux heures du matin avec Marc-Antoine qui voulait faire le Puy-de-Dôme en allant au Mont-Dore.

Lorsqu'il fut seul avec elle, le style de Marc-Antoine Petit se modifie un peu ; avant il disait « je » ; maintenant il dit « nous » : « A Clermont, nous logeâmes avec Mme de Lasalle... nous rendîmes visite... à Saint Alyre, nous vîmes des eaux minérales... nous partîmes avec Mme de Lasalle à deux heures du matin... nous gravîmes la montagne... » Evidemment, on ne peut pas prouver une entente amoureuse par un simple accord grammatical ; mais on ne peut pas s'empêcher de remarquer que dans la partie du manuscrit qui est consacrée au voyage et qui ne comprend que onze petites pages, Mme de Lasalle est nommée sept fois.

Marc-Antoine Petit pensait beaucoup, pensait peut-être trop à Madame de Lasalle...

VICHY AU MOMENT DU VOYAGE DE MARC-ANTOINE PETIT

L'itinéraire.

En 1803 ce voyage était facile et les moyens de transport bien organisés : de Lyon à Vichy on ne mettait que deux jours, et le voyageur avait le choix entre deux services de voitures (43) :

1°) *L'établissement des citoyens Gouge et Cie, maison Auriol, en face le pont Morand.* On y trouvait des voitures pour voyageurs à destination de Roanne, Moulins, Clermont, Nevers, Paris. Le départ avait lieu tous les jours, à une heure qui ne nous a pas été transmise.

2°) *Chez le citoyen Col, marchand chapelier, rue St-Dominique,* était installé un « Bureau d'Enregistrement » pour des « voitures sur ressorts et à quatre places ». Ces voitures « comme toutes les autres parcourent la route de Lyon à Paris, et vice-versa, par le Bourbonnais en cent heures... Elles partent de Lyon tous les jours impairs, à quatre heures du matin... »

Nous ignorons à laquelle de ces deux entreprises s'est adressé Marc-Antoine Petit; il est parti de Lyon le mercredi 8 juin, 19 prairial; était-ce un jour pair ou un jour impair? Officiellement, il n'y a pas de doute, c'était un jour impair, car le calendrier républicain était toujours en vigueur (44). C'était donc le jour de départ d'une « voiture sur ressorts et à quatre places », mais celles-ci partaient à quatre heures du matin et il nous dit qu'il n'est parti qu'à cinq heures. Il a donc pu prendre une voiture de l'entreprise Gouge : le départ avait lieu tous les jours, à une heure que nous ne connaissons pas; mais cela n'est pas certain non plus : lors de son voyage de retour, il est revenu de Roanne à Lyon « par les voitures Gouge », et il note : « On y est bien », comme s'il les utilisait pour la première fois. Alors nous ne savons pas; mais il est encore une troisième hypothèse : il a fait le voyage avec M. Dégumin et sa fille aînée. Comme celui-ci était un gros agent de change, il est très possible qu'il ait eu sa calèche personnelle, dans laquelle il aurait offert une place à son ami le Dr Petit.

Coucher à Roanne sur le port, à l'Hôtel St-Nicolas, après avoir fait une étape de 88 km (45).

Nous n'avons aucun renseignement sur la journée du lendemain, jeudi 9 juin, sauf l'heure de l'arrivée à Vichy : 4 heures de l'après-midi.

S'il ne voyageait pas en voiture particulière avec M. Dégumin, il a pu prendre une diligence : « Tous les jours, il part, de Moulins, Roanne, Gannat, Clermont, des diligences qui se rendent à Vichy, ce qui établit les communications les plus commodes et les plus actives avec Paris, Lyon, le Midi (46). » L'itinéraire n'est pas précisé; il est très vraisemblable que la diligence allait de Roanne à Vichy en passant par La Pacaudière et La Palisse. C'est encore aujourd'hui le trajet le plus court entre Roanne et Vichy (74 km), le plus facile aussi, car il contourne par le Nord les monts de la Madeleine et la Montagne Bourbonnaise, en évitant toutes les montées.

(43) Almanach de Lyon de l'an XI (1803), p. 250 et 251.

(44) Il a été aboli par un décret impérial du 11 septembre 1805 (24 fructidor an XIII) et le calendrier grégorien est officiellement entré en vigueur le 1^{er} janvier 1806.

(45) C'était l'itinéraire normal. Lorsque le Pape Pie VII est passé par Lyon pour aller à Paris couronner Bonaparte, il est arrivé dans notre ville le 28 brumaire an XIII (lundi 19 novembre 1804), dans l'après-midi. Et il est reparti de Lyon le 30 brumaire au matin pour aller coucher à Roanne. (« Bulletin de Lyon » du 30 brumaire an XIII, p. 64).

J'ai calculé les distances d'après les cartes actuelles; en 1803, les grands itinéraires devaient être à peu près les mêmes qu'aujourd'hui et il n'y a eu que des rectifications de détail; mais il est certain que les routes étaient beaucoup moins bonnes.

(46) PATISSIER et BOUTRON-CHARLARD, Manuel des eaux minérales naturelles, 3^e éd., Paris, 1837.

Vichy 1803.

Tous les auteurs s'accordent pour dire la beauté du bassin de Vichy : « La ville est bâtie sur la rive droite de la rivière d'Allier qui en baigne les murs... Elle garnit le milieu d'un beau bassin bordé à l'Est et au Nord par des coteaux riches en végétation, tous plantés en vignes, tandis que le côté Sud et Ouest produit des céréales et est planté de bois taillis... Si le malade n'y venait pas pour trouver un remède à ses maux par l'action des eaux minérales, il y serait attiré par la pureté de l'air qu'on y respire, par la beauté du site, et par le charme qu'offrent ces promenades ombragées le long des ruisseaux qui alimentent les moulins... (47) » C'est exactement la description donnée par Marc-Antoine Petit ; il avait bien su voir le paysage.

Mais tous les auteurs s'accordent aussi pour dire que l'on n'avait encore presque rien fait pour mettre la ville en valeur : « Il y a peu de situation aussi avantageuse que celle où les eaux de Vichy sont situées ; cependant on n'a jamais cherché à l'embellir ; on a cru que ces eaux qui étoient assez riches de leur propre magnificence en faisoient la plus belle parure, et que l'art y devenoit inutile (48). » — « La ville est composée de maisons mal bâties et de rues étroites ; mais le quartier des eaux est séparé de la ville par une vaste promenade plantée d'arbres (49). » — « Les Riches et les Pauvres étoient reçus indistinctement dans de mauvaises auberges. Le besoin de se guérir et l'efficacité des eaux faisoient oublier, pendant la cure, aux Riches leur fierté, aux Nobles toute différence de caste. Cinq ou six maisons particulières autour de la Maison du Roi formaient les hôtels de l'époque (50). »

Et cependant Vichy était célèbre : « En 1785, Mesdames Adélaïde et Victoire de France, tantes du Roi alors régnant, vinrent à Vichy afin de rétablir leur santé délabrée. Voyant la mauvaise tenue des bains, et le peu de facilité qu'avaient les étrangers qui venaient d'aussi loin chercher un remède à leurs maux, à se procurer tous les soins hygiéniques nécessaires à leur rétablissement, ces dames, sentant la nécessité d'obtenir le plus rapidement possible à ces graves inconvénients, résolurent de faire construire un établissement qui put répondre à l'utilité de l'emploi des sources... (51) »

L'architecte Jeanson fut chargé d'étudier les améliorations et de dresser un plan : « ...Les baignoires d'hommes et de femmes, qui jusque-là étaient placées dans le même cabinet, au grand désagrément des baigneurs, furent séparées pour toujours. D'autres améliorations avaient été projetées par les fondatrices dont la présence, dit le baron Lucas, fut un bonheur pour le pays... mais la révolution ayant tout détruit, Vichy resta sans secours jusqu'en 1806, époque à laquelle l'établissement de Vichy et les terres qui l'environnaient... étaient devenus la propriété de l'Etat (52). »

Tel était donc le visage de Vichy, lorsque le Dr Marc-Antoine Petit, ancien Chirurgien-Major de l'Hôtel-Dieu de Lyon, vint y prendre les eaux, au mois de prairial de l'an XI, c'est-à-dire en juin 1803 (53).

Les Sources en 1803.

A la fin du XVIII^e siècle, les sources étaient groupées autour de la Maison du Roi, qui était l'établissement des bains : « Ce bâtiment n'a cependant rien

(47) NOYER, *op. cit.*

(48) DESBREST (Dr J.-B.), *Traité des eaux minérales de Chateaudun, de Vichy et Hauteville-en-Bourbonnais*, Moulins, 1778.

(49) Pour connaître le visage qu'offraient en 1803 les stations thermales visitées par Marc-Antoine Petit, voir la thèse de Robert JONNET : *Marc-Antoine Petit, Vichy et le Mont-Dore en 1803*. (Thèse de Lyon, 1960). On y trouvera sur l'histoire de ces deux villes d'eaux bien des renseignements que je n'ai pas donnés ici.

(50) BARTHEZ, *op. cit.*

(51) NOYER.

(52) BARTHEZ.

(53) Les hôtels à ce moment semblent avoir été assez bons. Marc-Antoine Petit en cite quatre qui étaient certainement les meilleurs et qui avaient la faveur de la clientèle riche. Avec un souci bien lyonnais d'ordre et d'économie, il a noté le prix de pension et les pourboires. En cette heureuse époque de stabilité monétaire, les prix se sont maintenus pendant très longtemps et vers 1800, ils étaient à peu près les mêmes qu'au moment du voyage de Marc-Antoine Petit.

de vraiment royal tant il est négligé (54) ». Marc-Antoine Petit signale six sources (55) :

1°) *La Grande-Grille*. « C'est la première et celle dont on use le plus généralement », dit-il. « Elle est située à l'extrémité orientale du bâtiment du Roi et hors de son enceinte ; elle est couverte d'un grillage de fer, est à l'abri sous un grand pavillon soutenu par six colonnes de pierre ; c'est la grande piscine des buveurs (56). » — « L'eau de la Grille et celle du Puits Quarré sont les moins purgatives ; mais en recompense elles sont les plus balsamiques, les plus douces, les plus familières à la poitrine et à l'estomac des personnes délicates (57). » — « Elle jouit à un très haut degré de la propriété de remédier aux vices des premières voies, au dérangement des organes de la digestion, ainsi qu'aux obstructions des viscères abdominaux (58). » — « Elle doit être préférée toutes les fois qu'on a besoin d'agir et de remuer plus efficacement la machine, et mettre les organes dans le plus grand jeu (59). »

2°) *Le Puits Chomel* (ou Petite-Grille ou Petit Puits Quarré). « Elle est ainsi nommée du nom d'un médecin qui étoit Intendant des eaux... elle est adossée à la Maison du Roi, à l'aspect du Nord ; elle est couverte d'un petit pavillon soutenu par trois colonnes de pierres... L'eau de cette fontaine, tant à raison de la combinaison des différens sels qui la constituent et qui paraissent unis dans des proportions plus justes qu'à cause de la qualité onctueuse et en quelque façon balsamique, convient particulièrement dans les maladies dépendant du dérangement de la digestion, telles que la pesanteur d'estomac, l'inappétence, les borborismes, les obstructions du mésentère. L'engorgement de ses glandes et de celles du canal intestinal ; elle facilite la sécrétion de la salive, elle la divise, la rend plus coulante, elle tempère l'acrimonie de la bile et du suc pancréatique ; elle retablit l'appétit (60). » Chomel est encore plus dithyrambique pour vanter les miraculeuses qualités de cette source ; il est vrai qu'il en étoit l'éponyme : « Je ne rapporterois point les effets merveilleux que les eaux de cette fontaine ont produit depuis quatre ans qu'elle a été découverte (Chomel a publié son *Traité des eaux minérales...* en 1734) et produisent journellement ; il suffit de dire que tous ceux qui en ont bu s'en sont bien trouvés, que plusieurs sont revenus sur le lieu les boire... particulièrement ceux qui sont intéressés de la poitrine ou de l'estomac, des viscères du bas-ventre dont elles emportent et lèvent absolument toutes les coliques de quelque espèce qu'elles soient ; les Anglais qui sont sujets à la maladie de consommation les boivent avec plaisir... (61) ».

3°) *Le Puits-Quarré*. « La première, la plus abondante de ces sources ; la plus riche par son volume, son impétuosité, sa chaleur et sa magnificence naturelle... (62) » — « Elle est la plus douce et la moins incendiaire de toutes les fontaines de Vichy... Elle est peu fréquentée par les buveurs à cause de sa disposition peu commode pour y puiser l'eau. Dans tous les temps cette fontaine a été employée de préférence dans les maladies des voies digestives compliquées d'affections pulmonaires, et si la digestion en paraissait quelquefois difficile, on avoit soin de la couper avec un tiers de lait... Les anciens médecins la recommandaient également aux personnes maigres, sèches et nerveuses, toutes les fois qu'il s'agissoit de diviser les glaires de l'estomac, de détruire les embarras gastriques et de faciliter l'écoulement de la bile (63). »

(54) DESBREST.

(55) Le nom et le nombre des sources varient beaucoup selon les anciens auteurs, car il est des sources qui furent éphémères, perdus ou abandonnées. D'autres qui sont utilisées aujourd'hui n'ont été mises en service que plus tard.

(56) DESBREST.

(57) CHOMEL (Dr Jacques-François), *Traité des eaux minérales, bains et douches de Vichy*, par Jacques-François Chomel, Conseiller-Médecin du Roi, Intendant des eaux minérales de Vichy, Clermont-Ferrand MDCCLXXIV.

(58) BARTHEZ.

(59) DESBREST.

(60) DESBREST.

(61) CHOMEL.

(62) DESBREST.

(63) BARTHEZ.

4*) *Le Puits Sornin*. En 1799, le sieur Quintien Sornin avait vu brusquement jaillir une source dans son étable. Il exploita immédiatement cette richesse inattendue et exporta des bouteilles d'eau minérale. Le Dr Lucas voulut, dès 1802, acheter cette source pour l'Etat. Après de longues discussions il y parvint en 1807 et l'ancien Puits Sornin est aujourd'hui la source Lucas (64).

Sornin est d'ailleurs un nom du pays : au milieu du XIX^e siècle, il y aura plusieurs hôtels Sornin à Vichy. Il en existait d'ailleurs déjà un en 1803 et Marc-Antoine Petit le cite parmi « les quatre principales maisons de logement ».

5*) *Le Grand Boulet*. Cette source fut d'abord nommée ainsi parce qu'elle jaillissait avec une très grande impétuosité. Elle fut baptisée plus tard *Source de l'Hôpital* lorsque l'Hôpital thermal fut transféré dans le quartier du Boulet en 1775. Auparavant il n'existait, à Vichy, que l'hôpital fondé en 1695 par Louis XIV : il devait recevoir les indigents de toute la France et il avait vingt-deux lits. Trois-quarts de siècle plus tard on s'aperçut qu'il était insuffisant. « Cette source est à quatre ou cinq cents toises de la Maison du Roi et à son midi sur le chemin des bains à la rivière d'Allier, du côté de la ville et tout près de l'hôpital. L'eau de cette source est aussi renfermée dans un bassin carré de pierres, de quatre pieds de diamètre, couvert d'un grillage de fer... L'eau de cette source est très puissante pour diviser la bile épaisse, gluante, lorsqu'elle circule avec peine et qu'elle séjourne à cause de sa ténacité dans les vaisseaux qu'elle obstrue (65). » « Elle est plus pénétrante et plus apéritive que l'eau du Puits Carré et que l'eau de la Grille... elle remue et précipite plus, elle se fait jour à travers toutes les obstructions et les opilations les plus opiniâtres du bas-ventre, elle fond, détrempé et charrie beaucoup et est merveilleuse pour chasser les fièvres quartes et les pâles couleurs... (66) » — « Elle est plus purgative que les autres, et son action s'exerce de préférence sur les personnes replètes, remplies d'humeurs, ayant la fibre lâche, molle et inerte : elle convient surtout lorsqu'il faut ébranler les solides, diviser et atténuer les fluides (67). »

6*) *Les Célestins*. « C'est une source froide... située sur le penchant d'un rocher considérable sous le couvent qui était occupé par les Célestins avant la suppression de cette maison... Son réservoir qui est sur le bord même de l'Allier, est creusé dans le rocher même qui sert de fondement à la maison des Célestins. La fontaine des Célestins est d'un très difficile accès : on y descend par un petit sentier pratiqué dans le rocher même : cette route est dangereuse par les grandes eaux ; quelquefois la source est couverte par les eaux de l'Allier : c'est, de toutes les fontaines minérales, celle qui est la plus éloignée de la Maison du Roi (68). » Marc-Antoine Petit avait noté, lui aussi, que cette source « est sur les bords de l'Allier même, au pied d'un rocher qui paraît en grande partie couvert par les sédiments des eaux. »

« L'eau des Célestins est fort diurétique et fort perçante, pousse beaucoup par les urines, excellente contre les maladies des reins et de la vessie... elle se fait jour dans les obstructions et embarras du bas-ventre, elle est par conséquent plus favorable aux maladies rebelles et chroniques dont les levains croupissent tantôt dans les glandes du mézéntère, tantôt dans la duplicature de cette partie, quelque fois sous la voûte ou concavité du foye, quelquefois aussi et le plus souvent dans la substance de la rate, du pancréas et de la matrice (69). »

Les indications d'une cure à Vichy en 1803.

Chaque source avait donc ses indications particulières qui nous paraissent aujourd'hui assez imprécises ; celles des eaux de Vichy en général

(64) MALAT (A.) et CORNILLON (J.), *Histoire des eaux minérales de Vichy*.

(65) DESBREST.

(66) CHOMEL.

(67) BARTHEZ.

(68) DESBREST.

(69) CHOMEL.

l'étaient tout autant, car elles étaient si étendues, disparates et incertaines, qu'elles comprenaient à peu près toute la pathologie.

• Tous les auteurs qui ont écrit sur ces eaux s'accordent tous à dire... qu'elles conviennent pour la guérison de presque tous les maux ; et si nous voulions entrer dans le détail des maladies auxquelles on les dit propres, nous pourrions copier le catalogue entier des maux qui affligent l'humanité (70). •

• Les sources chaudes sont les plus nobles, tant par la pureté et la douceur de leur minéral, que par leurs admirables effets sur les parties les plus nécessaires à la vie, qui sont la poitrine et l'estomach... Il ne faut donc pas s'étonner si ces petits torrents d'eau qui, comme autant de furets s'insinuent, furtif et pénétrant dans les endroits les plus reculés du corps, lavent et baignent le sang, le purifient, et, par leurs lavages réitérés ou lessives, emportent les matières étrangères qui troublaient l'harmonie et l'économie des parties... Les sources de Vichy ont des propriétés si naturelles qu'elles commencent à agir en arrivant sur la bouche ; elles fortifient les gencives, lavent la langue et le palais, et dégagent par là les organes du goût. Elles donnent issue au suc salivaire, elles débouchent l'orifice de l'estomach, réveillent l'appétit ; elles agissent sur l'estomach par leur alkali fixe et volatil, qui déterge, divise et emporte les humeurs crassés et épaisses qui enduisent les parties, en détruisant et en se chargeant de l'acide étranger qui les a fixées. Elles favorisent aussi les autres parties naturelles ; elles guérissent les coliques venteuses, néphrétiques et bilieuses... Elles guérissent l'asthme, elles répandent une rosée bienfaisante, particulièrement sur les poumons... elles arrêtent les crachements de sang, ainsi que les autres hémorragies et les mois des femmes. Elles ne guérissent pas la phthisie, mais elles en préservent ; elles guérissent aussi les migraines, l'odorat dépravé ; elles calment les coliques hépatiques ; elles soulagent toujours les personnes atteintes de péritonite chronique, d'aménorrhée, de chlorose, d'hystérie et de leucorrhée... (71) •

Les eaux de Vichy étaient donc, en 1803, polyvalentes et bonnes à tout. Les hommes de science s'étaient intéressés à elles et les chimistes du XVIII^e siècle en avaient fait une analyse rigoureuse : « Par le secours de l'analyse, on découvre dans ces eaux beaucoup de fluide élastique, de l'alkali minéral en abondance, un peu d'alkali végétal, du sel marin, un sel neutre sur la nature duquel il n'est pas aisé de se prononcer ; de la terre calcaire, de la terre absorbante, du phlogistique : disons mieux, un esprit sulfureux volatil, qui est peut-être le produit de la décomposition des principes minéraux auxquels les eaux de Vichy doivent leur odeur, leur goût, leur chaleur et leurs propriétés médicinales (72). »

Ainsi le malade ne partait pas inconsidérément à l'aventure, et il savait très exactement ce qu'il allait boire.

Bains et douches en 1803.

Car en 1803 les eaux de Vichy étaient utilisées presque exclusivement en boisson. Marc-Antoine Petit n'a pas fait autre chose que boire six verres d'eau chaque matin pendant un mois. Et dans ses *Ephémérides*, pour désigner ses compagnons de cure, il emploie presque toujours l'expression « les buveurs » qui nous paraît curieuse et presque désobligeante, car nous sous-entendons à ce mot un tout autre sens, et nous lui donnons de nos jours une acception bien différente. Nous dirions plus volontiers « les baigneurs » sans préjuger du procédé thérapeutique utilisé par les malades, et peut-être même utiliserions-nous le mot affreux de « curistes » (73).

Il y avait pourtant existé autrefois à Vichy des bains, des douches et des étuves qui étaient installés dans la Maison du Roi : « Cette maison servoit aussi

(70) DESPREST.

(71) CHOMEL.

(72) CHOMEL.

(73) A la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècles c'était le terme classique, celui qui était utilisé dans les documents officiels. On peut lire par exemple dans un Arrêté de l'Administration centrale du Département, An V. : « Nous vous transmettons, Citoyens, la plainte des buveurs d'eau de cette commune... ». Et encore : « Le Gouvernement en faisant construire l'édifice des eaux minérales a déterminé une pièce destinée à réunir les buveurs d'eau pour se dissiper. » Cité par DECORET. Une page sur Vichy et ses environs.

pour les bains des pauvres : mais par une fatalité qu'on ne sauroit trop déplorer, on ne les baigne plus. Les pauvres sont-ils donc une partie assez peu intéressante de l'humanité, pour qu'on ne doive pas s'occuper de leurs maux et du malheur de leur condition ? Cette pratique paroit-elle trop embarrassante pour les personnes qui sont chargées d'en prendre soin et de diriger leur conduite pendant le traitement ? Qu'on me pardonne cette digression : je n'ai pu la refuser à la sensibilité de mon cœur... C'est l'eau de ce vaste réservoir (Le Grand-Puits Quarré) qu'on emploie pour les bains des malades opulents à qui les médecins croient qu'ils peuvent être utiles (74). »

On avoit eu pourtant confiance dans la thérapeutique balnéaire : « Sur la porte de ce modeste établissement qu'était la Maison du Roi, on lisait : *Lava te et porta grabatum*. Chacun pouvoit alors y prendre des bains : c'était au premier occupant (75). » Mais cet établissement était « mal tenu ». Sans doute, en 1803, les hommes et les femmes ne se baignaient plus ensemble, comme ils le firent jusqu'en 1785, jusqu'au moment où Mesdames, tantes du Roi, en faisant construire un nouvel établissement thermal, firent cesser cette pittoresque et déplorable promiscuité. Mais la Révolution avoit interrompu les travaux de l'architecte Jeanson et l'installation des bains étoit encore très sommaire : il y avoit « un bâtiment divisé en deux parties égales, l'une destinée aux hommes et l'autre aux femmes... où se trouvaient quelques cabinets de bains... L'insuffisance de ces cabinets pour le service d'un aussi grand nombre d'étrangers, avoit nécessité le placement de plusieurs baignoires dans chacun d'eux ; ce qui déplaisoit souvent à beaucoup de personnes qui voulaient être seules... (76) »

Et, même dans ces conditions médiocres, prendre des bains étoit une opération compliquée pour laquelle bien des formalités étoient nécessaires : la médecine étoit déjà réglementée, et le médecin-traitant n'avoit pas la liberté de prescription : « les malades ne faisoient usage des bains que sur prescription des médecins-inspecteurs ; ce privilège n'a été aboli qu'en 1843 par arrêté ministériel qui concède ce pouvoir à tous les médecins qui sont à Vichy ou à Cusset. Mais leur administration n'avoit lieu qu'après avoir pris pendant plusieurs jours l'eau minérale en boissons (77). »

En 1778, d'après ce délicieux rouspéteur qu'étoit le Dr Desbrest, les bains se prenaient selon une méthode bien plus fantaisiste et bien plus capricieuse : « L'eau du Grand-Puits Quarré sert pour tous les bains. C'est au baigneur qu'on laisse la direction de ce remède dont on n'a, sans doute, jamais bien senti l'utilité ; et afin de s'accommoder aux désirs des malades, les baigneurs mêlent l'eau de cette source avec une plus ou moins grande quantité d'eau de rivière, suivant qu'ils désirent avoir des bains plus ou moins chauds ; ainsi ce ne sont pas à proprement parler des bains médicaux que l'on prend à Vichy, puisque la raison n'en prescrit ni la quantité ni la qualité... on n'y prend jamais que des bains tempérés, qui ne diffèrent guère des bains domestiques ; les bains de Vichy, dirigés par une main intelligente, pourroient devenir les plus efficaces de l'Europe (78). »

L'installation des douches étoit, si cela est possible, infiniment plus sommaire. On avoit bien eu l'idée de « les placer très près de la principale source, de manière que l'eau ne perdait aucun degré de chaleur pour arriver sur le malade (79). » — « Il y avoit, dans la Maison du Roi, un appartement uniquement destiné pour la douche. L'eau thermale étoit conduite du réservoir même, d'où elle sort, dans la chambre de la douche, où les malades la reçoivent, par le moyen d'un cornet de cuir, sur la partie qui a besoin d'être doucée (80). » Malgré ces alléchantes précautions, les malades étoient rares qui

(74) C'est ce qu'affirmait en 1778 le Dr DESBREST dans son livre pittoresque, écrit en un style savoureux. Notre confrère, qui semble avoir eu un esprit assez peu conformiste, a toujours eu le courage de faire imprimer exactement ce qu'il pensait.

(75) BARTHEZ.

(76) NOYER.

(77) BARTHEZ.

(78) DESBREST.

(79) NOYER.

(80) DESBREST.

les utilisaient. Marc-Antoine Petit cite comme une exception le cas de M. Molroud : « celui-ci prenait les douches ». En quoi les gens avaient bien tort d'être si réticents, car elles avaient des vertus souveraines : « Les douches de Vichy conviennent dans l'hémiplégie, les différentes espèces de paralysies, les rhumatismes fixes, la sciatique, les ankiloses naissantes, les tumeurs oedémateuses des articulations; elles sont spécifiques pour la guérison des douleurs et de la faiblesse qu'on éprouve à la suite des fractures, des luxations, des entorses, des chutes: elles remédient à la roideur et à la faiblesse des membres produites par la même cause (81). »

De la conduite à tenir avant d'aller prendre les eaux.

Si l'on était un « buveur » consciencieux, on ne se rendait pas à Vichy sans prendre des précautions minutieuses. Tous les *Traité*s de l'époque les indiquent avec un grand luxe de détails.

Il y avait d'abord « le temps le plus favorable pour boire les eaux de Vichy. C'est pendant les mois d'avril, mai et juin, septembre et octobre, qu'on doit faire usage intérieurement des eaux minérales de Vichy; cependant, par un abus aussi dangereux qu'inconcevable, les malades ne se rendent à ces eaux qu'à la fin du mois de juin, et ils les commencent précipitamment dans le temps où ils devraient en discontinuer l'usage... Les eaux de Vichy contiennent une si grande quantité de sels alkalis fixes qu'elles seroient moins dangereuses pendant les grands froids de l'hiver qu'elles ne le deviennent pendant les ardeurs de la canicule (82). » Marc-Antoine Petit a suivi cette prescription, ou à peu près, puisqu'il a fait sa cure à Vichy, du 9 juin au 11 juillet.

Ensuite, il y avait tous les soins préalables: longtemps à l'avance il fallait préparer son corps à la cure thermale en observant des rites méticuleux et compliqués: pour un peu, je dirais qu'il fallait se mettre en état de grâce et suivre une retraite.

Au XVII^e siècle et au début du XVIII^e, on voyait « des cures remarquables qui se réalisaient encore aujourd'hui si on voulait se soumettre à toutes les précautions minutieuses des temps passés... Les anciens médecins recommandaient à leurs malades (et les malades obéissaient alors mieux qu'aujourd'hui aux prescriptions du médecin) de vivre très régulièrement quinze ou vingt jours avant de se rendre aux eaux; de n'y arriver qu'à petites journées de manière à ne pas perdre le sommeil pendant le voyage; de se reposer en arrivant deux ou trois jours de suite; de se passer de domestiques et d'éloigner les soins et inquiétudes de quelque nature qu'ils fussent; de manger seuls, pour ne pas s'exposer à manger par complaisance; on disposait les personnes en leur faisant prendre préalablement du bouillon de poulet ou de veau dans lequel on ajoutait chicorée sauvage, laitue ou poivrée, etc... Parfois les malades se faisaient saigner ou purger (83). » Mais il n'y a jamais de règle absolue: « ...Comme il y a une infinité de circonstances et de cas particuliers ou aucune des règles générales ne peuvent être sûrement appliquées, il est toujours sage de s'en rapporter à la prudence et aux connaissances de son médecin, surtout si on est assez heureux pour en rencontrer un qui ait assez de courage pour dire la vérité, et mépriser ces minuties et ces vaines formules, qui, s'il faut le dire, sont souvent l'unique talent de la plupart de ceux qui se mêlent à l'art de guérir (84). » En tous cas « c'est au médecin à déterminer si le malade a besoin d'être saigné ou purgé, ce qui est très important pour les femmes à cause des règles et pour les hommes à cause des hémorroïdes (85). »

(81) DESBREST. Voici d'ailleurs les tarifs qui étaient en vigueur à cette époque, d'après un bail consenti par l'Etat en l'an V au fermier des eaux Poulard: « La bouteille cachetée au cachet républicain, y compris le bouchon et le goudron: 3 sols. Chaque bain et douche: 30 sols. Le fermier doit fournir la baignoire, le feu, le panier à chauffer le linge et, en cas de besoin, la chaise à porteurs. » (MALAT et CORNILLON *op. cit.*) « L'eau due aux fontaines ne se paye pas; mais l'usage en quittant Vichy est de remercier les Hébé de l'endroit... » (Louis PIERRE, Vichy et ses environs, 1894).

(82) DESBREST.

(83) BARTHEZ.

(84) DESBREST.

(85) BARTHEZ.

Distractions et promenades.

J'ignore si Marc-Antoine Petit s'est soumis à ces ordonnances savantes ; je ne le crois pas : il est probable même, comme je l'ai indiqué plus haut, qu'à Vichy il n'a consulté aucun de ses confrères. En revanche, il a docilement observé le genre de vie qui était recommandé à tous ceux qui allaient prendre les eaux. Cette existence mondaine était trop conforme à ses goûts pour qu'il ne l'ait pas scrupuleusement menée ; au besoin, il l'aurait inventée ! Les distractions étaient une des parties essentielles de la thérapeutique.

« La dissipation, les amusements permis, le jeu, pourvu qu'il n'intéresse que l'esprit et qu'il ne trouble pas la tranquillité de l'âme ; l'exercice de la promenade, à pied, en voiture, à cheval ; la danse, les conversations familières, libres, gaies ; la lecture des livres de récréation, les nouvelles des temps ; enfin tout ce qui peut entretenir l'esprit dans une agréable tranquillité et les membres souples, libres, agiles dans les mouvements, toutes ces choses, dis-je, doivent faire la principale occupation des malades (86). »

De même, on « ne saurait trop recommander les bals et les concerts... où l'on respire un parfum de bonne compagnie... Le délassement de l'esprit, en éloignant tous les chagrins, produit une diversion salutaire, qui vient, comme un baume bienfaisant, s'ajouter à l'efficacité des eaux... car rien n'est aussi dangereux que la tristesse de l'âme, dont les effets produisent plus de la moitié des maux qui affligent l'espèce humaine (87)... Les malades éviteront avec soin toutes les préoccupations d'esprit, l'amertume des passions, les inquiétudes de l'âme, les soucis des affaires et les tracas de la vie domestique... (88) ». En somme « tous les embarras qui pourraient leur faire oublier qu'ils ne sont aux eaux que pour s'amuser, se dissiper et rétablir leur santé... (89) ». — « La vie de l'hôtel est, sous ce rapport, très utile, à cause de la société qu'on y rencontre et dont le commun désir est de ne pas s'ennuyer... (90) »

Telle fut bien l'existence joyeuse que Marc-Antoine Petit a menée avec entrain pendant son mois de séjour à Vichy. A la première page de son texte, il a pris grand soin de noter les bals qui avaient eu lieu tous les jeudis, les soirées de lecture, les fêtes, les illuminations, les feux d'artifice, la fête donnée aux pensionnaires de la maison Charles par ceux de la maison Georagoon, les déjeuners que chaque « buveur offrit à son tour ». Ensuite il n'a pas consacré moins de deux pages de son court manuscrit à la liste de tous les « buveurs » qui étaient à Vichy en même temps que lui, non seulement à son hôtel, mais encore dans tous les autres.

Une prescription médicale qui a dû lui plaire aussi beaucoup, c'était les excursions. On a vu plus haut que le Dr Desbrets, en 1778, recommandait « l'exercice de la promenade à pied, en voiture, à cheval ». Une trentaine d'années après le voyage de Marc-Antoine Petit, le Dr Noyer donne le même conseil : « Les promenades sont des adjuvants très utiles à la médication des eaux minérales ; aussi le médecin a-t-il soin de les recommander. » Il vante le charme de Vichy et de ses environs qui incite à de longues flâneries : « Le paysage est partout riant, nulle part il attriste l'âme en la plongeant dans de sérieuses réflexions... Le plus ordinairement l'étranger commence les promenades par les bords du Sichon, ruisseau qui coule à travers des rochers, et dont les eaux alimentent une grande quantité de moulins... En prenant le ruisseau à son embouchure, on trouve le dernier moulin à farine qu'il alimente... Là commence une belle allée de peupliers appelée allée de Mesdames, parce qu'en 1785, lors du séjour à Vichy de Mesdames Adélaïde et Victoire, tantes du roi alors régnant, elles la firent planter pour se procurer une promenade agréable jusqu'à Cusset (91). »

(86) DESBRET.

(87) La médecine psycho-somatique n'est donc pas une invention contemporaine. On s'en doutait !

(88) BARTHEZ.

(89) DESBRET.

(90) BARTHEZ.

(91) NOYER.

Ces lignes ont été publiées dans un but de propagande vichyssoise et thermale, en 1938, donc trente-cinq ans après le voyage de Marc-Antoine. On y retrouve très exactement la même vision des choses, les mêmes sentiments et les mêmes mots que celui-ci avait utilisés dans son manuscrit inédit. A défaut d'autres arguments, cela prouverait que Marc-Antoine Petit était un bon observateur qui savait sentir, voir et écrire.

Tous les auteurs qui ont traité de Vichy à cette époque signalent que les principales promenades sont : La Côte Saint-Amand, Cusset, Charmell et Chateeldon (92).

LE VOYAGE A SAINT-AMAND

Il ne nous viendrait pas à l'idée de qualifier de « voyage », la promenade à la Côte de Saint-Amand qui n'est qu'à cinq kilomètres de Vichy ; question de mot et d'époque. En tout cas, la description qu'en donne Marc-Antoine nous semble très exacte si nous lisons les anciennes peintures de ce charmant coteau : « Il est agréable par l'étendue de la vue qu'offre cette position ; un immense horizon se déploie aux yeux des visiteurs ; à gauche, les montagnes du Forez et de l'Auvergne ; vis-à-vis les Monts-Dore et le Puy-de-Dôme qui domine toutes les différentes montagnes qui l'entourent ; à droite, une partie de la Limagne... un peu en arrière et à droite sont placés les riches coteaux vignobles de Creuziers... L'œil se repose avec plaisir sur l'immense nappe de verdure qu'offrent les bois dépendant de la terre de Randan... C'est un but de promenade très fréquenté ; on y va sur des ânes dont les conducteurs servent de cicérone... (93) »

LE VOYAGE A CUSSET

Le mot « voyage » est encore plus étonnant lorsqu'il s'agit de se rendre à Cusset qui n'est qu'à trois kilomètres. En 1803, c'était une ville administrative importante, qui comptait plusieurs milliers d'habitants alors qu'il n'y en avait guère plus de huit cents à Vichy ; et Marc-Antoine eut bien raison de noter que « Cusset est grand ».

C'était alors une ville très pittoresque avec de vieilles maisons « reconnaissables à leur construction particulière, moitié en bois, moitié en maçonnerie ; leurs toits sont très aigus et soutenus par de gigantesques pignons faisant saillie sur la place... L'église, qu'on aperçoit en face est un ouvrage du XI^e siècle ; à sa gauche se trouve encore le couvent de Chanoinesses avec son cloître dont quelques parties datent de l'époque romane... Une tour noire, massive, profondément enracinée dans le sol et dont les murs ont vingt pieds d'épaisseur... est la dernière des quatre tours qui servaient à défendre l'entrée d'une des quatre portes principales de la ville, la plus fortifiée sous Louis XI... Les rues de la ville sont étroites, tortueuses et mal pavées, à ce point qu'il serait préférable cent fois qu'elles ne le fussent pas du tout... Si l'intérieur de la ville offre peu d'agrément, il faut dire aussi que les promenades publiques sont larges, aérées et garnies de beaux platanes... (94) » — « Cusset est composé de deux parties ; la vieille ville... dont l'antique noyau est entouré de belles promenades circulaires à hauts platanes, et d'une ligne de jolies maisons dans le goût moderne... C'est une vieille femme avec la ceinture d'une jeune fille (95). »

(à suivre)

(92) Les touristes modernes pourraient s'étonner de ne pas voir citer la promenade du château de Randan qui est bien classique aujourd'hui. Mais en 1803, il n'y avait là que des ruines qui auraient été considérées comme peu attrayantes : « Le château, presque inhabitable et non achevé, était entouré de murailles tombant en ruines... amoncelées sans ordre, elles présentaient un aspect dégoûtant... Elles étaient en partie les restes d'un ancien château, ou plutôt d'une ancienne abbaye... Le château qui existait avant 1822, et dont quelques parties ont servi à former celui qui existe actuellement, a été commencé du temps de François I^{er} ou de son fils Henri II. » (NOYER).

Ces lignes, d'une imprécision toute romantique, ont été écrites en 1838. Les travaux de restauration avaient été entrepris en 1822 par la princesse Adélaïde d'Orléans, sœur du futur roi Louis-Philippe. Marc-Antoine Petit n'a donc pas pu voir le château actuel. Mais les ruines de Randan étaient entourées de « bois considérables » qu'il traversera en allant à Effiat.

(93) NOYER.

(94) BARTHEZ.

(95) J. BROSSARD, *Indicateur de Vichy, 1943.*

Traitement local et général des urétrites et vaginites à *Trichomonas vaginalis*

FLAGYL

5823 R. P. (hydroxy-2' éthyl) - 1 méthyl-2 nitro-5 imidazole

VOIE BUCCALE :

Comprimés dosés à 250 mg
Flacon de 20 - Prix public : Cl. 13

TRAITEMENT LOCAL :

Comprimés gynécologiques dosés à 500 mg
Tube de 10 - Prix public : Cl. 13

Remboursable aux Assurés Sociaux

CHEZ L'HOMME :

Traitement par voie buccale : 2 comprimés à 250 mg
par jour pendant 10 jours consécutifs.

CHEZ LA FEMME :

Traitement mixte comportant :

- l'administration quotidienne, par voie buccale, de deux comprimés à 250 mg, pendant 10 jours,
- la mise en place, chaque soir, au fond du vagin, d'un comprimé gynécologique, pendant 10 à 20 jours.

SOCIÉTÉ PARISIENNE
RHÔNE



D'EXPANSION CHIMIQUE
POULENC

Information Médicale : 28, Cours Albert-I^{er} - PARIS-8^e - BAL. 10-70 - B. P. 490-08

Le Gérant : Docteur J. ROUSSET
137.981 - Imp. Réunies de Lyon - 6-1960
EDITIONS DE LA GUILLOTIERE
33-35, rue Rachais - LYON

Dépôt légal :
Imprimeur n° 2430 - 2-1960
Editeur n° 158 - 2-1960

Marc-Antoine ne signale pas ces vieux monuments qui ont dû lui paraître de tristes souvenirs d'une époque barbare et peu éclairée. Il a remarqué seulement « la jolie promenade bien plantée d'arbres ». Mais il n'a pas oublié de noter le nom des personnes distinguées qui l'accompagnaient et aussi l'invitation à dîner chez le maire de Cusset.

LE VOYAGE A CHARMEIL (6 km)

« Il ne fut pas heureux ; une voiture versa et Mme de Montluçon se fit une plaie au nez. »

Tous les auteurs vantent la beauté du château et de son cadre : « C'est une des plus jolies propriétés des environs dans un charmant paysage... On y voit un horizon charmant, formé par les jardins, les bois et les terres de ce beau domaine... (96) » — « Bâti sous Louis XIV, ce château avait l'aspect de tous ceux de ce temps-là, où l'architecture de Lenôtre et de Mansard se trouvait combinée avec tous les genres... C'est la plus jolie habitation des environs et c'est un endroit à visiter (97). »

Marc-Antoine note simplement « qu'il y a un beau château et un joli jardin ». Il nous semble qu'il y aurait eu peut-être un peu plus de choses à dire ; mais le nez écorché de Mme de Montluçon a gâté la promenade de cet homme sensible.

LE VOYAGE A CHATELDON

Il faut l'étudier un peu plus attentivement, car il y avait là des eaux minérales, et il se pourrait, qu'en plus du plaisir d'une promenade agréable, Marc-Antoine Petit y ait trouvé aussi l'intérêt d'un voyage d'études : sa description de Chateldon est plus longue que celle de Saint-Amand, Cusset ou Charmeil. De toutes façons, le charme et le pittoresque de la petite cité sont signalés par tous les auteurs.

Et d'abord, en 1778, par le Dr Desbrast, auquel j'ai déjà fait de nombreux emprunts et qui fut l'inventeur des sources de Chateldon : « Chateldon est une petite ville du Bourbonnais... environnée de coteaux couverts de vignes qui produisent des vins de qualité... Tout près de la ville, il y a un beau château : son parc et ses avenues servent de promenades aux malades qui vont à Chateldon pour y boire les eaux... Ce château appartient à M. Douet, fermier-général. De la terrasse du jardin, on découvre les Monts d'Or et toutes les montagnes de l'Auvergne et du Forez, ainsi que la rivière d'Allier et la Dore, que l'on voit serpenter dans les plaines aussi vastes que fertiles. Les environs de Chateldon sont agréables. Il y a, à demi-lieue de cette Ville, un Monastère d'hommes de l'Ordre de S. Bernard, où il semble que la nature et l'art se soient réunis pour en faire la plus belle solitude du monde... »

Son petit-fils, le Dr Emmanuel Desbrest, qui fut Médecin-Inspecteur des eaux de Chateldon, renchérit encore, avec plus de précision (98) : « Pour faire cette promenade on choisit une belle journée : on part au lever du soleil... La ville est bâtie au fond d'une vallée... et elle est entourée de collines qui produisent un très bon vin... La ville est fort ancienne... La plupart des maisons sont en bois avec des étages qui avancent au-dessus de la rue : quelques-unes sont remarquables par leur architecture gothique et offrent une certaine élégance... A l'Est de la Ville, au sommet d'une petite colline, se trouve un antique château, dont les remparts à demi-ruinés et noircis par le temps sont couverts de ronces et de lierre... La ville était autrefois beaucoup plus peuplée qu'aujourd'hui et assez commerçante. La grande quantité de boutiques fermées ou détruites annoncent que la ville a dû fleurir par son commerce et ses manufactures... La végétation est magnifique... Il y a de grandes allées de châtaigniers et de tilleuls... Après avoir joui de ce beau spectacle et être redescendu dans le vallon, si le ciel est pur et serein, on

(96) BARTHÈS.

(97) NOYER.

(98) DESBREST (Dr Emmanuel), *Nouvelles recherches sur les propriétés physiques, chimiques et médicinales des eaux de Chateldon*, Moulins, 1859.

profite de la chaleur et des ombrages du Vauziron pour prendre un repas champêtre... On regagne ensuite Vichy et ses bruyans plaisirs. Cette promenade et retour peuvent se faire en moins de six heures (99). »

Mais la description la plus pittoresque et la plus amusante, la plus romantique aussi, est celle que donne le Dr Barthez que j'ai déjà souvent citée : « Cette petite ville est bâtie au bas d'une colline, sur un sol granitique ; ses rues sont étroites ; les maisons noires et mal construites, moitié en bois, moitié en pierre, sont d'un aspect triste et malheureux ; un ruisseau d'eau vive, le Vauziron, qui baigne les maisons, traverse la ville dans toute sa longueur... D'excellentes truites sont pêchées dans ce ruisseau, à la grande satisfaction des visiteurs. Toutes les collines environnantes sont couvertes de vignes et le vin qu'on y récolte est sans contredit le meilleur de l'Auvergne : il est léger, agréable au goût et mérite d'être plus répandu : car beaucoup de vins qui figurent sur nos tables sont certainement loin d'avoir le bouquet de celui de Chateldon... Dans la partie supérieure du village se trouve le vieux château, monument du Moyen-Age, d'aspect lugubre. L'épaisseur des murs, l'entrée des portes, la distribution intérieure des salles et des corridors, tout retrace le vieux souvenir des manoirs de la féodalité. On y voit encore un de ces puits obscurs, appelés *oubliettes*, au fond desquels la mort par la faim arrivait lentement aux malheureux victimes de ce temps... Il appartient à M. Claude Douhet, fermier-général, guillotiné en 1793. L'église a été bâtie, dit-on, en 1557 ; dans tous les cas il est facile de voir qu'elle est fort ancienne, aux sculptures de Moyen-Age que l'on remarque sur son portail, représentant d'un côté un moine et de l'autre un satyre écorché... (100) »

« Il y a, près de Chateldon, deux sources d'eaux minérales froides : la première de ces fontaines que l'on nomme la *Source-des-Vignes*, est éloignée d'environ trois cents pas de la ville : elle est en bas d'un coteau couvert de vignes. L'autre source est à environ cinq cents pas de la première ; elle est située à mi-côte d'une montagne couverte de brossailles. Cette seconde fontaine, que nous avons nommée la *Source-de-la-Montagne*, est plus abondante que la première... ces eaux qui sont froides, ont un goût aigrelet, piquant et ferrugineux... Elles contiennent de la terre absorbante de la nature de la magnésie, de la terre calcaire, de l'alcali minéral ordinaire, du sel marin, de la sélénite, une substance martiale très divisée, et beaucoup de fluide élastique auquel elles doivent leur montant, leur *grater*... Comme les eaux de Chateldon passent ordinairement par la voie des urines, elles conviennent particulièrement dans les concrétions pierreuses, dans toutes les coliques, et spécialement dans les néphrétiques ; elles sont propres à briser le sable et à diviser les glaires qui sont souvent la cause de cette maladie ; on les emploie avec succès dans les dysuries, la rétention d'urine, son incontinence, la gonorrhée simple, à la fin des gonorrhées virulentes, surtout lorsqu'elles dépendent du relâchement des vésicules séminales dans les hommes, de l'affaissement des prostatas et des cellules de l'urètre dans les deux sexes... Elles conviennent encore dans les maladies de la peau, particulièrement dans les rougeurs, les couperoses, les dartres vives, farineuses, les démangeaisons, à la fin des érysipèles et des maladies vénériennes, etc... Elles ont encore une propriété qui doit en rendre l'usage précieux à plusieurs personnes du beau sexe ; elles sont très propres à faciliter la conception : cette vertu, qu'elles possèdent à un degré éminent, ne peut plus être révoquée en doute ; elle est confirmée par trop d'expériences, pour qu'il puisse rester quelque incertitude à cet égard ; les femmes du pays même en sont si intimement persuadées, que plusieurs d'entre elles refusent de boire ces eaux dans la crainte de faire encore des enfants : craintes fondées sur l'expérience qu'elles en ont déjà faites (101). »

Comme toujours, Marc-Antoine Petit a bien vu le paysage : la ville « qui a été autrefois de quelque conséquence », les restes de remparts, les ruines du château, les vieilles maisons, le vallon étroit, les allées de beaux arbres,

(99) Chateldon est à 26 km de Vichy. Les voitures à chevaux faisaient donc environ 8 km à l'heure en plaine, car la route de Vichy à Chateldon est peu accidentée et suit la facile vallée de l'Allier.

(100) BARTHEZ.

(101) DESBREST.

les montagnes pittoresques. Selon sa coutume, il a inscrit dans ses *Ephémérides* le nom de ses compagnons de promenade : le Dr Lucas, M. Mothet, et le maître de Vichy. Enfin, détail charmant et qui me ravit, il a noté qu'il a bien dîné, que son appétit était excellent et que le vin était bon. J'imagine qu'à eux quatre ils ont dû faire un joyeux repas. Cette petite indication a une valeur humaine importante, car elle rend plus vivant et plus proche de nous ce Chirurgien-Major de l'Hôtel-Dieu de Lyon. Il a été beaucoup plus bref sur les sources ; sa phrase sur leur situation topographique est même parfaitement incompréhensible ; pourtant il a poussé la conscience professionnelle jusqu'à goûter l'eau minérale.

Au retour, il a visité la petite station d'HAUTERIVE, située sur la rive gauche de l'Allier, à 5 km de Vichy, qui est peu importante ; on y trouve pourtant « dans les sables qui l'entourent l'alkali minéral presque pur. » Desbrest indique aussi la présence de ce sel dans les eaux d'Hauterive : « Les eaux ont à peu près les mêmes propriétés que les eaux de la fontaine des Célestins de Vichy ; cependant comme elles sont moins chargées d'alkali minéral et qu'elles contiennent de la terre absorbante qu'on ne trouve pas dans l'eau des Célestins, elles sont un peu moins actives que cette dernière (102). »

★★

Qu'est-ce que c'est donc que cet « alkali » qui revient constamment sous la plume de nos vieux confrères ? J'ai essayé de me rendre compte de sa signification. Ce n'est pas facile ; c'est un terme générique et presque abstrait : il s'applique à différentes espèces de sels alcalins, et son imprécision même, rendait son emploi commode. J'ai cru comprendre que, le plus souvent, il s'agissait de bicarbonate de soude ou encore de carbonate de chaux. A Hauterive, cet « alkali minéral presque pur » est sans aucun doute du bicarbonate de soude ; Barthez nous apprend que plus tard il y eut à Hauterive une « fabrique de bicarbonate de soude dont les produits sont si utiles et si répandus en Europe (103). »

Chomel consacre aux « alkalis » un long chapitre obscur et touffu : « Le sel alkaly est opposé à l'acide... Il est des alcalys de diverses natures qui font partie des différents mixtes... Il y a l'alkaly végétal et l'alkaly minéral, il y a l'alkaly fixe et l'alkaly volatil... A Vichy c'est un alkaly nitreux ; M. Spond, médecin de Lyon, dont le nom et le mérite sont bien établis dans le monde (en son *Traité des Fièvres*) (104) a dit aussi, comme M. Duclos, que nos eaux étaient nitreuses. L'exactitude avec laquelle ces Messieurs ont examiné ces eaux, les unes transportées et les autres sur les lieux, avec dix autres Méde-

(102) DESBREST.

(103) BARTHEZ.

(104) J. SPON. *Observations sur les fièvres et les fébrifuges*, par M. SPON, Docteur Médecin, Agrégé à Lyon et Académicien de Padoue et de Nîmes. Lyon, 1681 ; 2^e ed. Lyon, 1684, chez Thomas Amaury, rue Mercière, au Mercure galant. On lit en effet page 117 : « ...les eaux qui sont chaudes et imprégnées d'un sel nitreux conforme au vray nitre des anciens, et de quelque partie de soufre ; comme sont celles de Bourbon l'Archambaud et de Vichy ; c'est ce que j'ai remarqué dans le voyage que j'y fis le Printemps passé... Nous nous éclaircimes fort ; dans ce voyage de tout ce qu'on doit croire de ces grandes plaques, d'où véritablement plusieurs malades s'en retournent fort soulagés ; mais nous reconnûmes bien que ce ne sont pas des remèdes universels, comme l'ont écrit plusieurs Historiens, qui se sont plus attachés à nous décrire la magnificence des bains et de tous les batimens qui les accompagnent, qu'à nous persuader par plusieurs expériences du sel et du minéral dont elles sont chargées ; et lorsqu'ils s'en sont mêlés, soit qu'ils n'ayent pas su faire l'analyse, ou qu'ils ayent crû qu'un seul sel n'estoit pas capable de tant d'effets, tantôt ils nous ont dit, etc... Mais si heureusement pour nous ils s'y étoient pris, comme le sçavant M. du Clos, et après luy M. Fouti, Médecin de Vichy, ils nous auroient épargné la peine d'un voyage de six à sept semaines pour examiner trente sources minérales du voisinage, dont on ne peut guère se servir heureusement sans s'être donné la peine de les visiter et de les anatomiser par plusieurs expériences... Et si la plus part des Médecins ne s'y étoient pas trompés si souvent, le plus spirituel Comique du temps n'en auroit pas fait une raillerie si ouverte. »

Il s'agit de Jacques (ou Jacob) Spon, né à Lyon le 12 janvier 1647, médecin et archéologue, l'auteur bien connu des *Recherches des antiquités et curiosités de la ville de Lyon* (1683) qui sont toujours consultées aujourd'hui. La Révocation de l'Édit de Nantes le contraignit de quitter la France, et il mourut de misère à l'Hôpital de Vevey le 25 décembre 1685.

cins de Lyon qui sont d'une science consommée, nous donnent assez à connoître qu'ils ne peuvent se tromper ny être trompés dans ces sortes de matières (105). *

★

★★

Avec ce voyage à Chateldon s'achèvent les notes consacrées à Vichy. Cette cure thermale ne semble pas avoir laissé beaucoup de traces dans la mémoire médicale de Marc-Antoine Petit. Je n'ai jamais trouvé une mention de Vichy dans ses livres, ni dans ses articles. Il est vrai qu'il était chirurgien et qu'il utilisait d'autres méthodes; pourtant il était un chirurgien instruit, doué d'un grand bon sens, qui n'avait pas le fanatisme du bistouri, et qui a proclamé à maintes reprises que la médecine et la chirurgie devaient toujours s'unir si l'on voulait que la thérapeutique soit efficace.

Il va quitter Vichy le 22 Messidor, an XI, c'est-à-dire le 11 juillet 1805 pour rentrer à Lyon, en une dizaine de jours environ — car maintenant il n'indiquera plus aucune date. Il passera par Clermont, le Puy-de-Dôme, le Mont-Dore, et ce sera encore un voyage d'agrément parce qu'il verra de magnifiques paysages dont il notera la beauté, et aussi parce qu'il le fera avec Madame de Lasalle; mais ce sera en même temps un voyage d'étude puisqu'il visitera diverses stations thermales sur lesquelles il prendra des notes et qu'il entrera en relations avec de nombreux médecins qui le renseigneront.

(105) CHOMEL.

LE VOYAGE DE RETOUR

Sa cure terminée, Marc-Antoine Petit quitta Vichy pour excursionner en Auvergne avec Madame de Lasalle. Monsieur de Machéco les accompagna pendant la première journée, jusqu'à Riom où il habitait.

Le 11 juillet, ils franchissent l'Allier pour se rendre à Riom en passant par Effiat : « La forêt assez étendue où l'on trouve du sanglier » existe toujours : c'est la forêt de Montpensier, aujourd'hui bien clairsemée et trop exploitée. La route qui la traverse est une ancienne voie romaine : « Le Maréchal d'Effiat, voulant se rendre commodément à Vichy, fit un peu élargir et restaurer une ancienne voie romaine qui existait entre son village et Vichy. La route traverse une grande étendue des bois dépendans de Randan (106). » Cette ancienne voie romaine que suivit Marc-Antoine, la route du maréchal d'Effiat, correspond à peu près à la N. 684 actuelle. Il y a eu de petites modifications de parcours ; par exemple, on ne passe plus devant le château de Font Nobie : la route a été reportée environ 1.500 mètres à l'Est ; mais ces rectifications sont insignifiantes.

De Vichy à Effiat : 17 km.

Le Château d'Effiat.

C'est encore un des plus beaux châteaux du Bourbonnais malgré les scandaleux ravages que fit un ignoble marchand de biens vers le milieu du XIX^e siècle.

Antoine Coeffier de Ruzé, marquis d'Effiat et maréchal de France, le commença en 1627 ; mais il mourut en 1632, alors que le château n'était pas terminé, dix ans avant que son second fils, le marquis de Cinq-Mars (107) ne fût assassiné par le Cardinal de Richelieu, en même temps que de Thou, sur la place des Terreaux à Lyon. Il avait fondé aussi un collège d'Oratoriens qui devint plus tard une école militaire dont le plus illustre élève fut le général Desaix (108). Le Docteur Lucas, que Marc-Antoine Petit avait connu à Montpellier, en 1790, au moment de sa thèse, et qu'il venait de retrouver à Vichy, fit aussi à Effiat une partie de ses études. Le duc de Mazarin hérita du château, puis le vendit au comte d'Evreux. Law l'acheta en 1720 ; mais après sa débâcle, ses biens furent séquestrés par les créanciers et le château mis en vente en 1728. C'est alors qu'il fut acheté par M. de Sampigny d'Issancourt et c'est un de ses descendants qui eut l'honneur d'inviter Marc-Antoine Petit à déjeuner le 22 Messidor de l'an XI.

Celui-ci admira la « belle avenue » plantée de vieux arbres, le parc « qui est très grand, clos de murs », les fermes et les troupeaux. Mais il n'a pas été touché par la magnifique porte de la cour d'honneur : bâtie en andésite grise, avec ses piles carrées, son fronton triangulaire, son trophée de drapeaux enveloppant un casque, elle a grande allure et donne une impression très monumentale. Il a pu voir aussi beaucoup de belles choses, qui ont disparu lors des mutilations de 1844 et de la dispersion du mobilier, et dont il ne nous dit rien non plus. Rien des suites de tapisseries avec des corbeilles florales, des épisodes de la vie de don Quichotte, des scènes pastorales ; rien de la chambre à coucher du maréchal qui était « parfaitement conservée, encore que deux siècles aient passé par là ; on y voyait encore de riches tentures en velours et soie cramoisie, brodées d'or et d'argent (109). »

(106) NOYER.

(107) On conserve au château d'Effiat la supplique adressée par la marquise d'Effiat au Cardinal de Richelieu pour lui demander la grâce de son fils.

(108) On peut voir au château d'Effiat un Registre de l'Ecole militaire où sont inscrites les notes méritées par le jeune des Aix. J'ai le regret de dire qu'elles sont déplorables ; caractère : boudeur, difficile ; conduite : assez mauvaise ; religion : distrait ; etc...

(109) BARTHELEMY.

Il s'est un peu documenté sur l'histoire du château ; rien de plus naturel : tout homme cultivé est touché par la beauté d'une si noble demeure et cherche des renseignements sur son histoire ; ceux-ci l'ont d'autant plus intéressé qu'il s'agissait d'un passé récent : XVII^e et XVIII^e siècles ; c'était une époque qu'il sentait et qu'il comprenait.

Mais il n'a pas oublié de noter, selon son habitude, le nom des convives qui assistaient à ce déjeuner auquel M. de Sampigny l'avait prié, et il a remarqué, avec un plaisir ingénu, qu'un des fils de Madame de Sampigny lui ressemblait.

Riom.

Dans l'après-midi, il s'en fut à « Rioms » par Bussièrès, Sardon et « Varènes », environ 25 km par les petites routes départementales, aujourd'hui 22 km par la N. 9.

Sa description de Riom est des plus exactes ; il a regardé et il a vu : le cours circulaire, les fontaines, les maisons « en pierres de Volvic ». Avec une louable conscience professionnelle il a noté les trois hôpitaux. (Mais j'avoue que chaque fois que je suis allé à Riom, je ne m'en suis jamais soucié !). Comme il fallait s'y attendre, rien sur N.-D. du Marthuret et sa délicieuse *Vierge à l'oiseau* dont le sourire est si tendre ; rien non plus sur la Sainte Chapelle (mais je le lui pardonne : c'est une méchante imitation du chef-d'œuvre de St-Louis, faite par un maçon auvergnat).

En revanche, nous savons qu'il a soupé et couché chez M. de Machéco, que Mme de Machéco est aimable, que M. de Cordon est aimable, bien qu'il ait une maladie nerveuse épileptique.

Le lendemain, débarrassé de M. de Machéco qui était resté à Riom avec sa femme, du moins je l'espère, Marc-Antoine Petit partit pour Clermont avec Mme de Lasalle, par une belle route garnie de noyers « qui traverse des champs de bled et d'orge superbes ».

Clermont.

L'hôtel est indiqué où « nous logeâmes avec Mme de Lasalle ...place du Taureau où l'on a élevé un monument au général Desaix », c'est-à-dire place de Jaude. Puis ce furent les visites à diverses notabilités : cinq visites mondaines quand on arrive pour la première fois dans une ville inconnue et pittoresque !

Pensons quand même aux monuments ; il y a des églises célèbres à Clermont ; allons les voir : « La cathédrale gothique de Clermont est belle et bien conservée ». C'est tout ? Eh oui !

En revanche, « nous vîmes des eaux minérales à Saint Alyre... elles déposent beaucoup... en tombant sur divers objets elles les incrustent d'une couche de pierre ». C'était (c'est encore, me dit-on) une des grandes curiosités de Clermont : « Le jardinier a construit vers la chute de l'eau une cabane fermée ; il suspend sous le jet les matières qu'on lui confie ; et comme l'eau y coule le jour et la nuit, ainsi que me le faisait remarquer naïvement quelqu'un, en peu de temps elles y sont entièrement enveloppées de sédiment calcaire. J'ai vu, lorsque j'y suis retourné pour la dernière fois, un canard, une hyrondelle, un œuf, une couleuvre, des poires, des raisins, une laitue en graine. Les incrustations d'animaux réussissent mal, parce que l'animal se corrompt en même temps qu'il s'incruste ; les plus agréables, ainsi que les plus sûres, sont celles des raisins pris un peu avant la maturité. Le sédiment, en se moulant sur le fruit, lui laisse sa forme ; au lieu des grains d'un végétal, il offre aux yeux une grappe de pierre (10). »

Marc-Antoine n'a sans doute pas ramené un canard pétrifié, mais je suis bien sûr qu'il a rapporté une grappe de raisins ou un nid d'oiseau. Ces bibelots ridicules et charmants ont dû le ravir : c'étaient des « pièces de cabinet » curieuses et appréciées, sur lesquelles on pouvait disserter agréablement dans un salon.

Et Notre-Dame du Port ? Pas un mot. En ce temps-là elle n'était pas encore entrée dans la conscience artistique des hommes.

Le Puy-de-Dôme.

Après avoir fait beaucoup de visites à des gens aimables, jeté un coup d'œil éclair sur la cathédrale et s'être longuement intéressé aux sources pétrifiantes de St-Alyre, Marc-Antoine Petit avait épuisé les joies de Clermont. Le lendemain, il partit pour le Mont-Dore en voiture particulière, et il s'arrêta en route pour faire le Puy-de-Dôme : « Nous partimes avec Mme de Lasalle à deux heures du matin... nous fûmes conduits par un brave voiturier nommé Lapierre... passâmes par les Barraques... »

Pour me rendre compte de ce que c'était qu'une excursion au Puy-de-Dôme en 1803, j'ai eu la curiosité de lire « l'ouvrage de Le Grand d'Aussy sur l'Auvergne » que « M. Bioux, payeur général, homme excessivement honnête », avait offert à Marc-Antoine. C'est un livre de géologie qui est absolument délicieux ; Le Grand d'Aussy était un poète, comme le sont souvent, et tout naturellement, les géologues : Pierre Termier en était un, et mon maître Depéret aussi ; son livre est savoureux et très agréable à lire (111).

« La plus belle des routes de montagne, écrit-il, est celle qui mène en Limousin et qui passe au pied du Puy-de-Dôme... Le Dôme est non seulement placé vers le centre de la chaîne ; mais il est encore beaucoup plus haut que les montagnes qui la composent et semble comme un géant au milieu de ses enfans... Du moment que vous quittez la ville, vous montez toujours, pour y arriver, jusqu'à un courant de lave, fort considérable, qu'il faut traverser par sa largeur (112) et à l'extrémité duquel se trouve une auberge nommée La Barraque. » C'est le chemin suivi le 13 juillet 1803 par Marc-Antoine Petit et Mme de Lasalle, c'est toujours l'itinéraire actuel par la N. 141 A : 7 km de dure montée.

« Enfin la montagne se présente à vous en face, et vous voyez sa face superbe s'élançant fièrement dans les nues... Nulle part elle n'a cette même majesté... A cette beauté sublime, il faut joindre encore l'agrément d'une beauté riante... Vous ne sauriez croire, combien ce jet magnifique est agréable sous sa robe verte et quel charme inconcevable lui donne cet ensemble de grandeur et de grâces. Les personnes qui ont parcouru les Pyrénées et les Alpes ont pu certainement voir des montagnes plus imposantes, par leur élévation ou par leur volume ; mais difficilement ils en auront rencontré une mieux dessinée, mieux filée, et surtout mieux placée pour plaire... (113)

« Nous arrivâmes au pied du Puy-de-Dôme à cinq heures le 24 Messidor (114) dit Marc-Antoine. Nous gravâmes la montagne par le chemin de Gravouse qui est le plus mauvais... » Le Grand d'Aussy nous renseigne sur les voies d'abord qui existaient à cette époque : « On y monte par deux chemins différents ; l'un au Midi nommé le Chemin d'Alagnat ; l'autre au nord, appelé la Gravouse, parce qu'il est couvert d'une pouzzolane noire que les Paysans désignent sous le nom de *grave* ou gravier. Quoique l'une et l'autre route circulent obliquement sur la montagne, néanmoins elles sont si rudes et si fatigantes que je conseillerais de n'y monter qu'à cheval... Mais il faut pour cela des chevaux du pays... »

Marc-Antoine Petit et Mme de Lasalle abandonnèrent donc leur voiture entre Orcines et la Fontaine du Berger ; ils se trouvaient sur le socle cris-

(111) LE GRAND D'AUSSY savait voir et penser géologiquement un paysage, ce qui est une des plus grandes voluptés qui existent. Voici comment il décrit les cratères du Sid de la Poule et du Parliou : « ...Tapisés d'herbes, ils servent de pacage aux troupeaux. Ces animaux, que par-tout ailleurs on ne remarquerait peut-être pas, font ici un plaisir inexprimable. On aime à les voir paître tranquillement, ou ruminer étendus sur l'herbe, dans une enceinte qui fut jadis une fournaise dévorante et qui vomissait des rochers et des flammes... En vain l'image de cet abîme de feu revient encore allarmer votre esprit, et troubler vos plaisirs ; sur ce brâser étiez-vous ne voyez plus qu'un lit de verdure et de fleurs champêtres ; et le souvenir de ce qu'il fut autrefois, vous rend plus délicieux encore le tableau frais et riant de ce qu'il est aujourd'hui. Ces formes charmantes et faites pour le plaisir des yeux, etc... ».

(112) C'est cette coulée de laves, épanchée du Parliou, que l'on nomme la Grande Cheire.

(113) LE GRAND D'AUSSY.

(114) C'est-à-dire le 13 juillet. A partir de maintenant il n'y a plus de dates dans les *Ephémérides*.

tallin qui sert de soubassement au Puy-de-Dôme et dont l'altitude varie entre 800 et 1.000 mètres. Il était cinq heures du matin : à cette heure il fait grand jour au milieu de juillet, et ils partirent à pied, tous les deux, par ce « chemin de la Gravouse qui est le plus mauvais ». Madame de Lasalle était vraiment intrépide ; il est vrai qu'elle était Auvergnate, et le Puy-de-Dôme était pour elle une chine familière. Il se dresse au bout de toutes les rues de Clermont et offre une perpétuelle invitation au voyage. Rousseau avait donné le goût des paysages aux gens du monde et introduit la montagne dans la littérature. Il se pourrait bien que Madame de Lasalle fût déjà montée au Puy-de-Dôme quand elle était encore Mademoiselle de la Roche-Lambert.

A mi-hauteur, donc vers la cote 1200 (puisque le sommet est à 1465), nos alpinistes s'arrêtèrent : « Nous déjeunâmes à moitié de la montagne ». Ils étaient partis de Clermont à deux heures du matin, puis après trois heures de voiture ils avaient gravi à pied deux ou trois cents mètres de dénivellation ; le casse-croûte était bien mérité ! Mais Madame de Lasalle n'alla pas plus loin. Le novice Marc-Antoine, homme des plaines, nous donne en quelques mots un récit de son ascension qui fait un peu songer à la célèbre grimpe du Righi-Kulm par Tartarin : « *Pedibusse cum jambisse*, ma belle chatte » proclamait le héros de Tarascon ; « Quittant mes souliers, j'atteignis le faite » affirme Marc-Antoine. Des éboulis de cendres volcaniques recouvrent la domite blanche et compacte qui est fort pentue ; ce sont des lapilli très instables, dont la grosseur varie d'un pois à une cerise, et qui roulent sous le pied : un pas en avant, deux en arrière ; on y enfonce plus haut que la cheville et le malheureux devait à chaque pas y laisser ses souliers bas à boucles d'argent ! Il a donc jugé préférable d'ôter ses chaussures, mais il n'a pas dû le faire bien longtemps ! Enfin, il parvint au sommet et il a été impressionné par « la vue qui est magnifique — produits volcaniques — petits dômes — quatre cratères ». Il en existe bien davantage, mais il n'a dû remarquer que les plus proches : le Nid de la Poule, le Grand-Suchet, le Pariou, le Puy de Come. En réalité, de là-haut on surplombe à la verticale une soixantaine de volcans dont beaucoup ont leurs cratères intacts, alignés de part et d'autre du Puy-de-Dôme le long de la grande faille rectiligne du soubassement cristallin par laquelle a jailli la lave incandescente. Je ne connais pas de paysage plus impressionnant, plus dramatique : on comprend l'inimaginable éruption qui a bouleversé l'Auvergne à la fin du Tertiaire et l'on a l'illusion de surprendre les secrets de la Terre.

C'est pour cela que la petite note que nous venons de lire nous paraît bien tiède et bien sommaire ; la vision du géologue Le Grand d'Aussy est bien supérieure à celle du médecin Marc-Antoine Petit : « C'est lorsque vous êtes arrivés sur cette crête que se déploie devant vous un des plus beaux spectacles et l'une des vues les plus riches du monde entier... rien ne borne plus vos regards que dans un lointain immense et comme les Dieux de l'Olimpe, vous croyez voir l'univers à vos pieds... etc. »

Ensuite, il fallut bien songer au retour : « descendu la montagne assis... » Pauvre Marc-Antoine ! L'éboulis de cendres était abrupt, les gravillons se dérobaient sous ses pieds ; il devait trébucher à chaque pas et être impressionné par la raideur de la pente. Il a donc employé le moyen le plus simple : il est descendu en ramasse, assis sur son derrière. On glisse ainsi très vite en entraînant avec soi un demi-mètre cube de graviers qui servent de chariot-glisseur ; on est vite arrivé, sans fatigue, sans vertige, sans risque d'entorse, sans autre inconvénient que d'érailler un peu son fond de culotte ; procédé bien classique pour les novices et que nous avons tous utilisé lors de nos débuts sur les pentes de neige...

Enfin tout s'est bien terminé ; pour oublier les dangers courus et pour célébrer ses exploits, Marc-Antoine Petit est allé faire un bon dîner à Rochefort « avec M. Bigot Prémeneu, Conseiller d'Etat, ses filles et M. Sauret » qu'il avait connus à Vichy. Nous apprenons ainsi qu'il était sensible aux plaisirs de la table, car il a pris soin de noter : « les truites y sont excellentes ».

Pour venir à Rochefort (aujourd'hui Rochefort-Montagne) il a suivi l'actuelle N. 141 A ; au carrefour des Quatre-Routes, il a continué tout droit sur la D. 27 ; il est passé par Pont-sur-Eau, qui s'appelle aujourd'hui Pont-des-Eaux, sur les bords de la Sioule ; à la Baraquette il aurait pu continuer

sur Orcival où le chemin devait être bien tracé, puisque c'était une antique route de pèlerinage; mais c'était un détour et il est probable qu'il a pris à droite la D. 216 pour aller directement à Rochefort. « Le chemin est très mauvais jusqu'au moment où l'on quitte la route d'Aurillac pour celle du Mont-Dore. » Je comprends très bien cette opinion: il s'agit d'une route très accidentée, avec de grosses dénivellations, qui est encore assez dure aujourd'hui, même avec les tunnels et les ouvrages d'art moderne.

La journée avait été longue, puisqu'elle avait commencé à deux heures du matin; elle avait été dure, puisqu'elle avait comporté l'ascension du Puy-de-Dôme. J'imagine que Marc-Antoine a couché à Rochefort.

De Clermont à Rochefort par cet itinéraire: environ 29 km (plus le Puy-de-Dôme).

Le Mont-Dore 1803.

Et d'abord Mont-Dore ou Mont d'Or? Marc-Antoine Petit écrit toujours Mont-d'Or selon la graphie habituelle à son époque. On appelait ainsi le Nancy à cause de la fécondité de ses pâturages et de la bonté de ses eaux: *Mons aureus gratus in aquis et fecundus in herbis* (115). En 1790 on avait proposé de donner au Département nouveau le nom de sa plus haute montagne. Mais Gaultier de Biauzat, député de Clermont, trouva que ce nom éveillerait une idée de richesse et que ses compatriotes pourraient s'en apercevoir lors de la répartition des impôts. Il proposa alors le nom de Puy-de-Dôme, montagne plus centrale, plus voisines de Clermont, le futur chef-lieu, et célèbre par l'expérience de Pascal « afin que l'on comprenne bien que dans ce pays il est plus facile de peser l'air que les écus (116) ».

Le 14 juillet, Marc-Antoine fit donc l'étape Rochefort - le Mont-Dore. En 1803, il n'y avait qu'une route: celle qui passait par Laqueuille et par Murat-le-Quatre. C'est le trajet suivi aujourd'hui par les N. 89, N. 122, D. 219 et et N 496 = 24 km.

Le Mont d'Or ne lui a pas plu: « Il est placé dans une vallée étroite... c'est un hameau de quatre-vingt maisons... la plupart en chaume... Les logements sont détestables. »

Tous les écrivains contemporains confirment ce jugement peu flatteur: « Le village des Bains, d'un aspect triste, est situé dans la vallée que traverse la Dordogne (117). Celle-ci n'est encore qu'un simple ruisseau presque à sec en été et comme perdu dans un ravin rocailleux (118). » — « Le village, en comptant les hameaux voisins et les Cabannes, peut avoir quatre cents communians... Les nèges qui commencent à tomber quelquefois sur ces montagnes dès la fin de septembre, qui y restent ordinairement jusqu'au mois de juin et qui ne sont pas souvent tout à fait fondues en août, rendent ce pays inhabitable huit mois de l'année. Ainsi on ne doit pas être surpris de trouver dans le Village où sont les bains des maisons très malpropres dont les chambres sont si petites et si mal tournées qu'il semble qu'elles n'ayent été bâties que pour loger des païsans (119). » — « Le séjour du Mont d'Or

(115) Dictionnaire des Eaux Minérales, 1775, par l'auteur de l'« Histoire Universelle du règne végétal » en 23 volumes in-4°.

(116) BOULE (Marcellin), Le Puy-de-Dôme et Vichy. Guide du Touriste, du naturaliste et de l'archéologue, 1901.

(117) Marc-Antoine Petit ne manque pas de citer le fameux embourbement géographique: « La Dor et la Dogne, deux rivières qui se réunissant forment la Dordogne. » LE GRAND D'AUSSY ne l'avait pas oublié non plus: « Un faible ruisseau y prend naissance, la Dor, non loin d'un autre nommé la Dogne. Les deux sources vont se réunir dans la vallée, et confondent leurs noms ainsi que leurs eaux donnant à la rivière qu'elles forment ensemble, le nom de Dordogne. » Mais il a oublié de toute ancienneté et on le rencontre déjà au début du XVII^e siècle: « Le vallon où est situé le bourg de Bains est d'une demy-lieu de longueur, au milieu duquel passe un petit ruisseau appelé Dour, qui prend sa source des fontaines qui surissent en grande abondance au pied du Mont d'Or, et se termine en vallon entre l'orient et le midi: auquel on remarque plusieurs belles prairies que la Dour arrose: à ce ruisseau de Dour se vient joindre presque vers le bout du village de Bains, du côté du midi, un autre ruisseau serpentant du côté de septentrion, appelé la Dognne, dont tire son nom, son origine, et est composé de beau, riche et tant renommé fleuve de Dour-dognne. » Jean MANTE, L'Entéeche des eaux chaudes du bourg de Bains près du Mont d'Or... Toulouse, 1616.

(118) JAMES (Dr Constantin), Guide pratique du malade aux principales eaux minérales de France... Paris, 1851.

(119) CHOMEL.

est désagréable sous tous les rapports ; les maisons y sont mal bâties, mal distribuées, et, qui pis est, malpropres. Les malades n'y trouvent que très peu de commodités nécessaires à leur état. On y est très à plaindre, si l'on n'y porte pas du linge de toute espèce et son coucher (120). »

Le Grand d'Aussy n'est pas plus tendre : « Au reste, si les eaux du Mont-Dor ont quelque renom, il faut avouer qu'elles n'en sont guère redevables qu'à elles-mêmes. On ne les trouve jamais célébrées par aucun de nos poètes ; pas un seul écrivain de mérite ne les a vantées. Peut-être n'en est-il pas dans tout le royaume qui soient plus rebutantes par tout ce qui les entoure : bâtiment horrible, logemens dégoûtans, nourriture très chère, village sale et boueux, voilà ce qu'on y trouve ; mais elles guérissent ; et malgré tous les désagréments qui les environnent, on y accourt (121). »

Voici encore une opinion intéressante, car elle est énoncée par un savant d'origine auvergnate : « Ce dernier point (la malpropreté) a toujours causé du dégoût aux riches malades et les a empêchés d'aller au Mont d'Or, préférentiellement à Vichy et à Bourbon. Aussi, plusieurs intendants d'Auvergne ont-ils cherché à restaurer et à embellir cet établissement. Ils ont compris qu'il fallait d'abord construire d'autres hôtelleries, où les baigneurs puissent se loger plus honnêtement et plus décentement, où chaque malade put avoir sa chambre particulière au lieu de se trouver mêlés dans une grande chambre à plusieurs lits (122). » Quelques efforts avaient donc été faits et en 1810, le Dr Michel Bertrand donne une note plus favorable : « Les alberges sont loin de valoir ce qu'elles devraient être, mais elles valent mieux que leur réputation : on en a dit tant de mal qu'on serait tenté d'en dire du bien quand on y arrive pour la première fois. Les tables sont généralement bien servies ; il y règne plus de profusion que de goût. L'homme qui a voyagé se trouve, au Mont d'Or, d'une manière supportable. Le citadin, accablé de ses aises, se plaint, et il a raison... On n'a pas construit, au Mont d'Or, un hôtel où l'on put trouver les aisances et les commodités nécessaires à des malades... (123) »

Il est donc bien certain qu'en 1803 le Mont-Dore « était un hameau très misérable composé de pauvres cabanes couvertes de chaume ; l'établissement thermal était une chétive construction, une mesure qui abritait de mauvaises baignoires... (124) » Ce fut un gros travail que de remédier à ce fâcheux état de choses et il commença précisément à l'époque du voyage de Marc-Antoine Petit. Il a été le témoin de son début ; il est donc naturel d'en dire un mot ici.

De toute ancienneté la « terre de Baings », où se trouvaient les sources et un embryon d'établissement thermal, avait appartenu aux seigneurs de la Tour d'Auvergne ; les héritiers de la comtesse de Saint-Polgue qui était la dernière descendante de cette illustre famille, vendirent en 1802 le bain de César et le Grand-Bain à un sieur Lizet, propriétaire au Mont-Dore. L'année suivante, le Conseil Général du Puy-de-Dôme s'émue de « cette spéculation de la cupidité pour mettre à contribution les malades que les

Voyez surtout le livre de Charles-Marie DE SALABERRY, comte d'YRRUMBERRY : *Mon de Vichy et du Mont-Dore*, 1788.

(121) Le GRAND D'AUSSY. On trouverait facilement bien d'autres témoignages aussi pittoresques.

Voyez surtout le livre de Charles-Marie DE SALABERRY, comte d'YRRUMBERRY : *Mon voyage au Mont d'Or*, publié en 1802, donc exactement contemporain de Marc-Antoine Petit : « Il est difficile de se figurer un lieu plus sale et plus boueux, des réduits où l'on peut plus chèrement et plus incommodément entassés que dans un village appelé le Mont d'Or ; payer trente-six francs en 1802 pour un souper et pour coucher cinq dans trois lits une seule nuit, cela n'est pas français, je dirais que c'est suisse, si les Suisses n'étaient pas devenus si malheureux. »

(122) MONNET, *Voyage en Auvergne. Les bains du Mont-Dore en 1785*. Edition Henry MOSNIER, Clermont, 1887. Antoine Monnet, chimiste et ingénieur des mines, fit un voyage au Mont-Dore en 1786 en compagnie de sa fille qui était ravissante et dont CHATEAUBRIAND parlera plus tard avec une tendre émotion. (Mémoires d'Outre-Tombe, V. 15. Ed. de la Pléiade, p. 187 — Ed. BIRE, T. I, p. 396).

(123) BERTRAND (Dr Michel). *Recherches sur les propriétés physiques, chimiques et médicinales des eaux du Mont-d'Or*, 1810.

(124) Notice sur les eaux minérales et sur l'établissement du Mont-Dore. (Notice commerciale éditée par E. BROSSON sous le Second Empire ; sans date, mais après 1824).

eaux attirent, et attendu qu'un objet aussi majeur ne doit pas être à la disposition d'un particulier, invite le Gouvernement à arrêter l'effet de l'alienation faite des biens par le Seigneur, en les mettant sous la sauvegarde et sous la direction des premières autorités du Département. » Le préfet du Puy-de-Dôme était alors « l'illustre Ramond » (125) qui était aussi bon administrateur qu'excellent alpiniste : sur son rapport, un décret impérial fut rendu et « la cession des bains du Mont-Dore et de leurs dépendances prononcée pour cause d'utilité publique ». Bien entendu, Lizet, déçu dans son espoir de s'enrichir sur le dos des baigneurs, fit appel ; le procès dura plusieurs années. Finalement il fut exproprié conformément à la loi du 16 septembre 1807, et en 1810 le département devint propriétaire des Bains de César et du Grand Bain (126). Le Dr Michel Bertrand était alors médecin inspecteur des eaux du Mont-Dore et c'est lui qui fut le créateur de la station (127).

Fidèle à son habitude, Marc-Antoine Petit a noté les noms des principaux hôtels, en les estroplant toutefois un peu ; il est facile de les restituer d'après une *Notice* commerciale publiée une cinquantaine d'années plus tard : on y retrouve les mêmes patronymes portés encore par des propriétaires d'hôtel ou par des médecins ; l'Auvergne est un pays conservateur ! Il a noté aussi le nom des deux confrères qu'il a rencontrés « les Drs Péronnet et Audibert » ; ceux-ci logent dans des auberges : ils n'étaient donc au Mont-Dore que pour la saison thermale. Le Dr Peyronet semble avoir été un excellent médecin qui a beaucoup fait pour sa ville d'eaux. Le Dr Michel Bertrand qui lui a succédé en 1805, après avoir épousé sa fille, lui décerne les plus grands éloges : il vante sa longue expérience et son extrême circonspection dans la tâche difficile de diriger une cure thermale ; il a su, dit-il, gagner « l'estime et la reconnaissance des personnes qui le connaissent et des nombreux malades qu'il savait si bien consoler et encourager... Il a réuni aux suffrages des hommes qui administrent le département du Puy-de-Dôme, ceux des malades qui fréquentent les eaux du Mont d'Or (128). »

Les Sources en 1803.

Marc-Antoine Petit en signale trois :

1°) Les Bains de César.

La description qu'il en donne et que l'on a lue plus haut, n'est pas très engageante, mais elle est confirmée par tous les contemporains.

« Le Bain de César est au pied de la montagne d'où sort l'eau thermale et taillé dans le roc ; il a la forme d'une grotte ; *balneum crypteum*... On a donné à l'eau, pour bassin, une pierre ronde, à travers laquelle elle vient jaillir en bouillonnant ; mais il ne peut y tenir qu'une seule personne et l'on a même eu la gaucherie de faire le bassin si étroit et si profond que le malade est obligé de s'y tenir accroupi dans la position la plus gênante (129). »

— « On se baignait autrefois dans ce bassin. On y a renoncé dans la crainte d'asphyxie par l'acide carbonique qui s'en dégage en abondance, surtout dans les temps d'orage... (130) » — « Le petit édifice qui renferme ses eaux porte les caractères d'une haute antiquité ; sa façade carrée est surmontée d'un fronton triangulaire d'ordre toscan... Au milieu du bain de César est une cuve faite d'un seul bloc ; elle a 12 décimètres de profondeur et un mètre

(125) Il s'agit de RAMOND DE CARBONNIERES, le célèbre explorateur des Pyrénées, l'illustre auteur des *Observations faites dans les Pyrénées*, (2 vol. 1789) et des *Voyages au Mont Perdu* (1801). Sur Ramond, voyez *SAINTE-BEUVE, Causeries du lundi*, T. X, et surtout les magnifiques ouvrages d'Henri BERALDI.

(126) CHABORY (Dr Léon). *Guide des Baigneurs aux eaux du Mont-Dore*, 1862.

(127) Il a réalisé au Mont-Dore la même œuvre intelligente et constructive que LUCAS à Vichy, et à la même époque. Il était d'ailleurs du pays, étant né à Saint-Sauves, à une dizaine de km du Mont-Dore, dans une famille de paysans aisés. Il fit ses Humanités au collège des Oratoriens de Clermont et sa médecine à l'École pratique de Paris, où il remporta un des grands prix en 1799. Dans ses fonctions de médecin-inspecteur, il montra les belles qualités médicales qu'il avait acquises, et ses solides vertus auvergnottes innées de travail et de ténacité. C'est ainsi qu'il put réussir. Pour son œuvre thermale, voir : A. HERPIN et A. ROBERT ; *Michel Bertrand du Mont-Dore, Histoire de la Médecine*, Décembre 1952, 2^e année, N° XI, p. 15-25.

(128) Michel BERTRAND *op. cit.*, p. XXXII.

(129) LE GRAND D'AUSSEY.

(130) JAMES.

de largeur : le fond en est percé de deux ouvertures à travers lesquelles l'eau jaillit en deux fortes colonnes qui s'élèvent en bouillonnant. La forme de cette cuve gêne beaucoup les personnes qui s'y baignent ; elles ne peuvent s'y tenir qu'accroupies... Pendant les temps pluvieux, l'eau filtre au travers de la voûte du bain qui est en partie recouverte par la terre et tombe en nombreux filets dans la cuve... L'eau est prise en baigns partiels, rarement en baigns entiers. Il est des circonstances où l'on ne pourrait, sans danger imminent, se plonger dans la cuve... Souvent tout l'espace compris à partir de la surface de l'eau jusqu'à la hauteur du seuil est occupé par une couche de gaz carbonique... Un animal plongé dans cette atmosphère y est asphyxié en un instant. L'air est méphitique, et l'on observe les mêmes phénomènes que dans la grotte du Chien à Naples. C'est ordinairement à l'approche des grands orages, pendant les fortes chaleurs, ou lors des grandes variations atmosphériques que le gaz acide carbonique reste en stagnation dans la grotte (131). » — « Le gaz est si abondant, et surtout au bain de César qui est le plus dangereux parce qu'il est le plus voisin de la source, que souvent, dans les jours d'orage et de grandes chaleurs, on ne peut s'y baigner sans courir le risque de la vie. Les malades alors sentent aux jambes un picotement qui les avertit du danger (132). » — « On est obligé de laisser la porte ouverte quand on prend un bain ou une douche afin de pouvoir respirer (133). »

2°) *Les Grands Bains* (ou Bains de Saint-Jean ; aujourd'hui Source du Pavillon).

Ils ne sont guère plus attirants et leur installation paraît curieuse :

« Il est de forme carrée et d'une architecture gothique : sa voûte est construite en berceau... Un bassin rectangulaire est fait de dalles porphyriques placées de champ, élevées à un demi-mètre au-dessus du plancher du bain ; il est divisé en quatre compartiments par d'autres dalles posées transversalement : cette division se continue à un mètre au-dessus de l'eau par le moyen de fortes planches disposées dans le même sens. Cet arrangement donne aux bassins la forme d'autant de cabinets de baigns ; leur ouverture est fermée par des rideaux que supporte une tringle en fer... Au-dessus de ces baigns, à 18 décimètres de hauteur, est une auge en bois supportée par des piliers en bois. C'est dans ce réservoir que les eaux destinées à la douche sont élevées par le moyen d'une pompe... qui, mue par un homme, sert à donner la douche quand elle est ordonnée... Telle est dans la plus grande exactitude, la disposition d'un bain célèbre par l'efficacité de ses eaux abondantes, et qui, dans l'espace de deux mois et demi, attire plus de 1.800 personnes dans ce département... Quant aux malades, on a établi, pour les amener aux baigns et pour les reconduire dans leur logement, des chaises à porteur ; et ces chaises, dignes du lieu, sont en sapin brut (134). »

3°) *La Fontaine de la Madeleine* (aujourd'hui Source Bertrand).

Marc-Antoine Petit en parle peu : les autres non plus... « L'eau de ce bain est moins lymphide que celle des Bains de César et un peu moins chaude... (135) » — « C'est celle dont on boit : deux à trois verres tous les matins, de demi-heure en demi-heure (136). »

(131) Michel BERTRAND.

(132) LE GRAND D'AUSSY.

(133) DE BRIEUDE.

(134) LE GRAND D'AUSSY et Michel BERTRAND. En somme, au début du XIX^e siècle, l'installation était aussi archaïque et sommaire qu'au début du XVII^e. Jean MANTE (op. cit.) nous donne une agréable description du Grand Bain tel qu'il était en 1816 et nous raconte savoureusement comment le bain se nettoyait tout seul par regorgement : « Le bain auquel on se baigne, appelé vulgairement par les habitants du lieu le grand bain, est logé dans une niche faïcie en forme de chapelle voûtée, bastie et cymentée industrieusement, laquelle pourroit contenir de dix ou douze personnes, étant aussi chaude en toutes saisons comme une estuve à cause des évaporations qui s'élèvent de l'ebouillement du bain ; et au milieu de cette torréille est le bain en forme de puits, profond de quatre pieds, auquel peuvent demeurer deux personnes assises, et est toujours rempli d'eau chaude facile à supporter, rejouillissant à gros bouillons incessamment regorgeant l'immondice et superfluité en icelui contenue, ce qui est une grande commodité aux baigneurs pour leur ôster tout regret de y entrer les uns après les autres... »

(135) CHOMEL.

(136) Michel BERTRAND.

Telle était, du point de vue purement thermal, la situation du Mont-Dore en 1803, et tels furent ses débuts modestes; mais il a vite été lancé: «...pendant longtemps il n'a été connu que par les paysans; aujourd'hui les plus grands personnages de France vont y chercher un remède à leurs maux... Les eaux sont recherchées aussi par les bœufs, les vaches et les chèvres qui maigrissent s'ils en boivent souvent (137).»

Mais, au Mont-Dore comme à Vichy, Marc-Antoine Petit ne s'est pas occupé que des sources thermales: avec sa vaste curiosité, il s'est intéressé aussi aux ruines romaines et aux paysages.

La Panthéon.

Comme toutes nos sources thermales, les eaux du Mont-Dore furent connues des Romains: Sidoine Apollinaire nous apprend qu'au V^e siècle elles étaient déjà *Phthisiscentibus medicabiles*, donc recommandées dans les maladies de l'appareil respiratoire!

« La tradition nous apprend que les Romains avoient bâti un temple appelé Panthéon dont on voit encore des vestiges et des morceaux assez entiers qui sont épars çà et là dans le vallon: on y voit quantité de bas-reliefs qui représentent des enfants et des ornements de sculpture. Il y a de gros morceaux de colonnes ciselées que le temps a respectées (138). » — « Sur l'emplacement où se trouvait le Panthéon est une maison qui est à la fois le café et le billard du lieu... On compte réunir les respectables restes des colonnes de l'ancien Panthéon et employer sur-tout la belle base attique enfouie dans la cave du café (139). » — « Dans la cave d'une auberge, il y a une colonne ornée de bas-reliefs... On voit différents sujets: tels que des boucliers de la forme de ceux que les Romains nommaient *petta*, des enfants portant sur la tête des corbeilles de fleurs ou de fruits... Près de la fontaine de la Magdelaine on voit deux tronçons de colonnes de même style: dans un des compartiments on remarque deux oiseaux dont il est difficile de déterminer l'espèce; dans un autre, un troisième oiseau représentant un cygne ou une oie... Ailleurs une tête de vestale et des génies ailés... Un grand nombre de médailles ont été trouvées... (140) »

Le bon antiquisant qu'était Marc-Antoine, un peu superficiel peut-être, mais sincère et convaincu, a examiné ces ruines avec soin; il a pris plaisir à les prendre en note et il leur a consacré beaucoup plus de place qu'aux sources!

Ayant satisfait ainsi son amour de la médecine et sacrifié à son culte pour l'antiquité, Marc-Antoine peut se livrer alors aux joies de la nature et aux beautés du paysage. La vallée du Mont-Dore était célèbre, mais curieusement appréciée: « La vue des côtés du vallon où coule la Dordogne serait affreuse par les rochers, les terres noires et roussâtres qui s'écroulent de temps en temps et tombent dans la vallée, si elle n'était agréablement divertie par des cascades que forment les sources qui tombent du haut de ces montagnes: celles-ci se réunissant au bout du vallon et forment un amphithéâtre magnifique quoique rustique... (141) »

La Grande Cascade.

Elle était la principale curiosité de la vallée et Marc-Antoine est allé la voir. Elle n'est d'ailleurs qu'à trois-quarts d'heure du Mont-Dore et la promenade est jolie. Aujourd'hui elle est bien aménagée et un chemin a été taillé dans le roc par le Club Alpin. Mais en 1803 la promenade était plus difficile et plus pénible. « mais aussi, par quelles horreurs ravissantes on est dédommagé de sa peine (142) » pour atteindre cette cascade « dont la

(137) PATISSIER et BOUTTON-CHARLARD.

(138) CHOMEL.

(139) LE GRAND D'AUSSY.

(140) Michel BERTRAND Il est amusant de noter en passant que le souvenir des Romains s'était conservé pendant tout le moyen-âge: dans un terrier de 1420, on peut lire une curieuse indication topographique: « Tenamentum vocate del Pantheon... Silium est la dicta villa des Balns ».

(141) Dictionnaire des eaux minérales.. op. cit.

(142) LE GRAND D'AUSSY.

Nymphes se cache mystérieuse et coquette au fond du réduit le plus frais (143). »

La description de Marc-Antoine est tout à fait précise et celle de Michel Bertrand lui est presque superposable : « Une immense coulée, coupée à pic, dont la base est évidée en arcade, et de tous côtés des blocs énormes, gisant confusément avec des arbres abattus, forment un spectacle imposant, mais qui ne serait que monotone sans le ruisseau qui, se précipitant du haut de cet amphithéâtre, vient donner la vie et le mouvement au tableau (144). »

Mais pourquoi l'infortuné Marc-Antoine a-t-il ajouté cette phrase malheureuse : « Peu de fragments volcaniques » ? Il n'y a que cela, au contraire : le rocher d'où tombe la cascade est une coulée de trachyte qui a trente mètres d'épaisseur ; tout autour, ce ne sont que labradorite, andésite, tufs et brèches volcaniques... ; il n'est pas besoin d'être géologue pour s'en apercevoir !

Le Sancy.

Enfin, il est monté au Sancy. Décidément, Marc-Antoine Petit ne plaignait pas sa peine : le Puy-de-Dôme avant-hier, le Sancy aujourd'hui ! Il faisait consciencieusement son métier de voyageur. Du Mont-Dore, c'est une course obligatoire et bien classique. On me dit qu'aujourd'hui on y est hissé en téléphérique ; dans ma jeunesse, on y allait à pied par le sentier de Mathusalem, et il fallait environ trois heures de marche ; au temps de Marc-Antoine, on y allait à cheval.

Il ne prononce pas le mot : Sancy ; selon l'usage de l'époque, il le nomme le *Mont d'Or* : « A l'extrémité de la vallée, la plus haute montagne de la Basse-Auvergne, ce Mont-Dor qui donne à la fois son nom et au lieu des bains et à la chaîne de montagnes de ce canton... Il est couvert de verdure en très grande partie, il se trouve en même temps hérissé de pics hideux et déchiré d'espace en espace de grands ravins... Partout ailleurs cette riche et vaste décoration serait admirée, même isolée de tout ce qui l'entoure. Ici elle ravit parce qu'elle est le dernier trait d'un tableau magnifique... vous le croiriez une perspective posée là, comme à dessein, par le choix de l'art le plus habile, ou plutôt par la baguette d'une Fée puissante (145). » — « Au fond de la vallée, sur la droite et sur la gauche, sont des bois remplis de chevreuils... Au milieu est la montagne du Mont d'Or qui donne son nom à la chaîne. Elle est beaucoup plus haute que le Puy-de-Dôme. La montée est longue et pénible, mais on est bien dédommagé par la beauté du coup d'œil. Le dernier pic est encore plus rude à gravir. Le sommet a une très petite étendue et au milieu est une croix de bois que son éloignement et son élévation ont garanti des outrages révolutionnaires (146). »

Michel Bertrand le nomme Pic de Sancy ou de la Croix : « De sa cime... un horizon sans bornes se développe à l'œil du spectateur ; la vue y embrasse tous ces pics contemporains du vaste et terrible incendie qui ne les forma qu'en dévorant leurs cimes. »

Marc-Antoine Petit a fait une course heureuse et il la raconte avec allégresse. Pourtant il a eu froid, car il y avait du vent et le sommet était enneigé, ce qui n'est pas étonnant, même en juillet, au Sancy qui a 1.886 mètres d'altitude. Mais cela ne l'a pas empêché, une fois son cheval quitté (au col du Sancy) de monter à pied « jusqu'au sommet du Mont » (il faut un quart d'heure). En homme pieux, il a embrassé la croix sommitale, et en touriste transi, « il a bu l'eau de vie ». Ensuite, il est redescendu à pied ; le sentier de Mathusalem, tracé souvent dans des éboulis instables, est parfois un peu acrobatique pour un cavalier peu entraîné, et je ne me représente pas Marc-Antoine Petit comme un grand sportif. La montagne développe l'appétit, il eut faim ; revenu dans la zone des pâturages, il a mangé du fromage et bu du lait dans un buron. Il est amusant de constater qu'il a noté le mot technique local qui est l'équivalent du chalet suisse, du mazot valaisan et du habert de Chartreuse. Mais vous ne savez peut-être pas ce

(143) Notice sur les eaux minérales...

(144) Michel BERTRAND.

(145) LE GRAND D'AUSSY.

(146) YRUMBERRY.

que c'est exactement qu'un buron ? Le Grand d'Aussy va vous le dire : « Les burons d'Auvergne sont ce qu'en Suisse on nomme chalets ; c'est-à-dire une cabane où celui qui a pris à loyer des pacages et une certaine quantité de vaches, convertit journellement en fromages le lait que les vaches lui fournissent ; vous vous souvenez d'avoir vu souvent dans l'*Héloïse* de Rousseau ce nom de chalet ; et assurément vous n'avez pas oublié la description charmante qu'en fait ce Peintre inimitable, l'Ecrivain le plus vigoureux et le plus éloquent de notre siècle (147). »

Pour se délasser, de retour au Mont-Dore, il est allé prendre un bain. Comme le temps était orageux, il n'est sûrement pas allé aux Bains de César : « L'air y est méphitique quand l'atmosphère est électrique ; enfants et poules morts ». Il a dû aller aux Grands Bains où « il n'y a pas de gaz méphitique ; chaleur moindre ».

Essayons de préciser les dates qu'il ne nous donne plus. Si, comme je l'ai supposé, il a couché à Rochefort-Montagne le 13 juillet, en redescendant du Puy-de-Dôme, le lendemain, 14 juillet, il a fait dans la matinée les 24 km qui le séparaient du Mont-Dore. La journée a été consacrée à la station thermale : visites aux confrères et aux sources, promenades au Panthéon et à la Grande Cascade ; le 15 juillet, il a fait l'excursion du Sancy et il a couché une seconde fois au Mont-Dore, d'où il est reparti le lendemain 16 juillet. Il a pu rencontrer Madame de Beaumont...

Il a pu rencontrer Madame de Beaumont. Comme on le sait, l'exquise et tendre amie de Chateaubriand, rongée de tuberculose, avait voulu essayer encore un suprême traitement pour guérir sa « maladie de langueur » avant d'aller à Rome rejoindre l'Enchanteur. Elle choisit le Mont-Dore qui était recommandé pour les maladies de poitrine ; elle quitte Paris le jeudi 28 juin 1803, à onze heures et arrive à Clermont le lundi 2 juillet dans la matinée. Comme Marc-Antoine Petit était au Mont-Dore le 14 et le 15 juillet, il l'a sûrement vue ; mais il ne pouvait pas savoir : la pauvre Hirondelle n'était encore connue et aimée que par le petit groupe affectueux de ses amis parisiens : Joubert, Chenédollé, Fontanes, Chateaubriand. Celui-ci ne l'avait pas encore vouée à l'immortalité, comme il le fera au lendemain de sa mort, en lui consacrant un double mausolée : un tombeau de marbre à St-Louis-des-Français ; un autre, immatériel, mais plus durable encore, dans les deux livres les plus émouvants des *Mémoires d'Outre-Tombe*.

Des lettres écrites à Joubert qui fut son meilleur ami, le plus affectueux, le plus sincère, le plus dévoué, qui la sauva de la détresse pendant la Terreur, nous livrent ses impressions sur le Mont-Dore 1803. Il est intéressant de les comparer avec celles de Marc-Antoine Petit : en face des notes superficielles et aimables d'un médecin bien portant, on verra l'envers de la tapisserie, les sensations d'une grande malade qui allait bientôt mourir (148). »

Dans sa première lettre, Madame de Beaumont donne à Joubert son opinion sur le Mont-Dore ; elle est nettement mauvaise : « ...Les déplaisances que m'inspirent le Mont-d'Or, et sa société, et ses quatre pas de promenade, et ses montagnes, que je ne puis franchir, et ses orages continuels, qui amènent tout à coup un froid du mois de novembre, Ma chambre n'a point de cheminée, il n'y en a guère qu'à la cuisine ; aussi je gèle en vous écrivant... »

Plus tard, le vendredi 26 août, s'étant un peu reposée, elle lui raconte son voyage et lui donne des détails sur le traitement qu'elle suit. Elle était arrivée à Clermont très lasse, et, pour aller au Mont-Dore, elle n'avait trouvé qu'une mauvaise carriole pour laquelle on lui avait demandé le prix exorbitant de vingt-sept francs. Le trajet de Clermont au Mont-Dore se fit dans des conditions effroyables :

(147) Le Voyage d'Auvergne a été publié en 1788.

(148) RAYNAL (Paul de). Les Correspondants de Joubert. 2^e éd. 1884.

MASCAREL (Dr Jules). Le Mont-Dore en 1803 et le Mont-Dore en 1891. (Clermont, 1891). Il n'y a pas à tenir compte de cette brochure qui n'a aucune valeur historique ; l'auteur a copié les sept lettres écrites d'Auvergne par Mme de Beaumont en un seul récit, et fait d'ailleurs, mais en leur faisant subir de curieux tripataillages : absence de dates, phrases interpolées, suppression systématique de tous les détails qu'il trouvait désobligeants pour le Mont-Dore et capables de le discréditer, etc..., bref une véritable falsification de textes.

« Les environs de Clermont m'avaient paru charmants, je désirais en voir la sortie, mais je suis partie à deux heures du matin... A six heures nous nous sommes arrêtés dans une cabane où nous avons pris d'excellent lait et du courage contre les cahots. J'avais trouvé un moyen de me coucher sur les matelas qui me les rendoit supportables. Ainsi nous sommes arrivés à Rochefort : il était dix heures, le cheval devait séjourner ; on m'a proposé de dîner, je n'avais point faim, je me suis promenée dans un pays très agréable, le long d'un ruisseau charmant. Je crois vous avoir entendu parler du château de Rochefort : il fait, entouré de ses vieux arbres et de ses ruines, un effet très pittoresque, et de la route on le voit sous plusieurs aspects également piquants. A midi, nous sommes arrêtés par une chaleur insupportable... nous n'avons pas même trouvé un morceau de pain. Pour comble d'infortune, un orage qui menaçait depuis longtemps à éclaté ; la pluie nous a pris à dos, et en tournant dans ce chemin qui tourne sans cesse, nous l'avons bientôt trouvée en face : une forte grêle s'y est mêlée ; rien du tout ne garantissait le devant de la carriole, de sorte que nous avons été mouillés et glacés jusqu'aux os. Dans cet état je suis arrivée au Mont d'Or et, pendant une demi-heure, nous nous sommes arrêtés de porte en porte, pour trouver un logement que nous ne trouvions point ; enfin, l'on m'a donné un petit cabinet, et, pendant qu'on le préparait, je me suis réchauffée comme j'ai pu à la cuisine, mais j'étais si fatiguée qu'il m'a été impossible de rien manger. Une légion de puces affamées m'a fait de mon lit un enfer, et, lorsque le jour est venu me montrer dans quel affreux hougé j'étais logée, le courage m'a manqué. Aussitôt que j'ai pu me lever, j'ai voulu voir les promenades. On m'a montré une douzaine de pas à faire dans un endroit assez désagréable ; je suis rentrée plus triste que je n'étais sortie. A force de monter en grade et de profiter des départs, je me trouve dans une chambre à feu assez passable, au moins pour le Mont d'Or... »

« ...Le médecin vint me voir le soir. Je lui demandai tout simplement une heure pour me baigner, il jeta de hauts cris ; me baigner dans l'état où j'étais ! Il fallait me reposer d'abord, et commencer par boire ; je me soumis, et dès le lendemain je commençai à boire deux verres d'eau coupée avec du lait ; ils passèrent très bien, et je dormis une grande partie de la journée. Ainsi se passèrent trois ou six jours ; mais le sommeil m'abandonna et la toux revint, plus violente que jamais. Le dégoût de toute nourriture et la faiblesse étaient extrêmes. Je fis de nouvelles instances pour qu'on me permit de me baigner, je ne pus l'obtenir... »

Au bout d'une dizaine de jours, Mme de Beaumont obtint enfin la permission de se baigner : « ...Le résultat du bain fut un mieux sensible : ce bain était d'eau mélangée, qu'un mourant aurait pu prendre sans inconvénient. Le mieux s'est bientôt arrêté, mais je n'ai point rétrogradé ; depuis trois jours je prends des douches sur l'épine du dos, et les bains dans toute leur chaleur ; elle est de trente-deux degrés ; j'en suis, à l'étonnement de tout le monde, moins fatiguée que des personnes plus fortes que moi. Je continue de boire ; on assure que ces eaux, lorsqu'elles passent bien et ne font point cracher de sang, ne peuvent manquer leur effet, qu'elles sont merveilleuses. Résultat : je tousse beaucoup moins, mais ma poitrine est serrée comme dans un étou ; je ne puis faire quatre pas ni surtout monter sans être étouffée d'une manière extrêmement pénible... »

« ...J'ignore combien de temps je pourrai supporter les douches et je partirai dès qu'il sera possible... Mon médecin n'est pas plus mauvais qu'un autre. J'avais d'abord accusé ses lenteurs mais il paraît qu'il a réellement été effrayé de ma faiblesse ! Je lui pardonne ! »

Trois jours plus tard, le lundi 29 août 1803, une lettre à Madame Joubert donne de meilleures nouvelles : « ...Je suis arrivée bien malade et, jusqu'au moment où j'ai pris des bains, qu'on ne me croyait pas en état de prendre, j'ai été persuadée que le Mont d'Or serait mon tombeau ; c'est la première idée qui m'a frappée en y arrivant, sans avoir cependant l'orgueil de croire qu'il fallait d'aussi hautes montagnes pour m'ensevelir... Je vous dirai que, depuis cinq jours que je prends des grands bains et des douches, je suis mieux, et voici à peu près en quoi consiste ce mieux : j'ai plus de forces ; la diminution de la toux, je l'attribue au silence et au repos qui sont excessifs ; ma poitrine reste ordinairement serrée, sans me faire d'autre mal ; mais c'est bien assez pour m'ôter l'espoir de guérir. Je dois restituer quelques

degrés à nos bains, ils ont trente-cinq degrés, près de trente-six; je n'y reste pas longtemps... J'étais offusquée de la vue du Mont d'Or, de sa saleté, de ses puces, de ses cochons, de ses habitants, et de ses étrangers... C'est une chose merveilleuse que la douche, j'en ai pris une d'une demi-heure ce matin, je suis mieux que je n'ai encore été... »

Enfin, le 4 septembre, Madame de Beaumont annonce à Joubert son prochain départ : « ...Je vous ai écrit une lettre bien maussade que je voudrais savoir, mais que cependant vous me pardonneriez un jour. Vous savez que les malades ressemblent aux enfants et j'étais bien malade. beaucoup plus que je ne le disais et que vous ne le croyiez... il (le médecin) m'a avoué que jusqu'à l'effet du premier bain, qu'il ne croyait pas que je pusse supporter et que j'ai pris malgré lui, il trouvait impossible de me tirer d'affaire... Demain donc, je prends ma dernière douche, et après-demain mes adieux au Mont-d'Or, où je ne retourne que sous peine de la vie... »

On pourrait continuer longtemps ces citations navrantes; elles nous renseignent sur l'état d'esprit d'une malade qui suivait un traitement au Mont-Dore en 1803, qui était dans un état désespéré, qui le savait, et qui ne croyait presque plus à sa guérison; pourtant elle avait eu confiance dans son médecin: « Je dois avouer que ce médecin, qui ne me plait pas, est instruit, qu'il est fort simple dans son langage et dans sa médecine, et point du tout charlatan sur ses eaux; il m'en a fait boire constamment; j'ai obéi, car je suis devenue très docile. » Ce médecin était « un vieux commandeur de Lacépède, qui, pour son plaisir, exerce la médecine depuis quarante ans, qui a fait des cures superbes, qui est grand, maigre, sec... »

Madame de Beaumont partit du Mont-Dore le 6 septembre 1803. Elle resta quelques jours à Clermont pour se reposer de son traitement; dans ses lettres, elle en fait une description ravissante, infiniment supérieure à celle de Marc-Antoine Petit, infiniment supérieure à celle que Chateaubriand rapportera deux ans plus tard de son voyage en Auvergne. Hélas; le Mont-Dore n'avait pas fait le miracle souverain qu'elle avait attendu; la pauvre Pauline n'avait plus que deux mois à vivre avant d'aller mourir « désespérée et ravie » dans les bras de René, le 4 novembre 1803.

RETOUR A LYON

Le 16 juillet, Marc-Antoine Petit s'est reposé, s'est levé tard, a terminé la visite du Mont-Dore et n'a fait qu'une courte étape pour aller « loger à Rochefort... au Cheval Blanc; on est bien ».

Le 17 juillet, ce furent à nouveau les 29 km qui séparent Rochefort-Montagne de Clermont. Il y a rencontré « M. de la Roche-Lambert, frère de Mme de Lasalle »; ensuite ce médecin passionné a vu un malade atteint de « spasme du pharynx ». Consultation de clientèle ou cas scientifique intéressant ?

Le 18 juillet, c'est l'étape bien classique de Clermont à Thiers par Pont-du-Château et Lezoux (42 km). Il a noté au passage quelques détails qui l'ont intéressé: un rocher curieux, la tour de Courcours (qui est un donjon du XIII^e siècle) où « il y a un champ méphitisé avant le lever du soleil », le château des évêques de Clermont à Beauregard-l'Evêque, et le château du comte d'Estaing (qui est en réalité à Ravel, à 5 km de la N. 89 actuelle; le tracé de la route a donc été modifié). Il a dîné (c'est-à-dire déjeuné) à Lezoux, et le soir, soupé et couché à Thiers chez M. Coste-Fauge, tanneur qui l'a reçu. Il a rendu visite à son confrère le Dr Pataud « et vu beaucoup de malades ».

Le 19 juillet, il est allé de Thiers à « Rouanne par St-Just-le-Chevalet et par Villemonet ». C'est une étape de 60 km avec de dures montées entre Chabreloche et St-Just-en-Chevalet, pour franchir les monts du Forez au col St-Thomas (938 m.). Le trajet fut sans histoire. Cet homme sensible note seulement qu'il a eu le plaisir de rencontrer sur la route des personnes de connaissance: « Madame Doux et Madame Dupont qui allaient au Mont d'Or avec leurs enfants », et je pense qu'il y eut une longue conversation dans laquelle il a dû les documenter soigneusement avec sa science toute neuve. Il a déjeuné avec M. Auguste à La Porte de la Bergère (personnage et localité que je n'ai pu identifier). A « Rouanne » il a fait encore beaucoup de

visites ; il a rencontré des médecins, des chirurgiens, des gens du monde et il a dîné en ville. Quel tempérament ! C'était vraiment une riche nature.

Mais on voyage pour s'instruire, et non seulement pour s'amuser. Marc-Antoine Petit est un homme consciencieux et un médecin épris de son art : avant de rentrer à Lyon retrouver sa famille, il va consacrer la journée du 20 juillet à la visite des sources de Saint-Alban, à 13 km de Roanne.

VOYAGE A SAINT-ALBAN (149)

De tous temps Saint-Alban avait fait partie de la commune de Saint-André d'Apchon et appartenu à la puissante famille de Saint-André. Les eaux n'étaient utilisées que par une clientèle forézienne locale. A la veille de la Révolution, Claudine-Marie de Saint-Georges les avait apportées en mariage, comme bien dotal, au comte Abel de Vichy. Celui-ci se maria en 1793 au mouvement fédéraliste lyonnais et devint aide de camp de Précý ; il fut pris, fusillé et tous ses biens séquestrés furent mis en vente au profit de la Nation, sauf les eaux de Saint-Alban : « Les officiers de santé de la ville de Rouanne » avaient demandé qu'elles soient exclues de la vente et nationalisées, car « il est sûr que ces eaux servent infiniment à la portion indigente des citoyens et que la vente de ces eaux nuira beaucoup aux citoyens » (29 prairial an IV = 17 juin 1796).

Lors de l'abrogation des lois contre les émigrés, la famille rentra en possession des sources. Gaspard de Vichy-Saint-Georges les vendit le 30 pluviôse an XI (10 février 1803, l'année même où Marc-Antoine Petit vint les visiter), au citoyen François Lamurette, notaire à St-Haon, pour la somme de quatre mille francs. Dans l'acte de vente, M^r Lamurette concédait le sixième des bénéfices à MM. Carrier et Burnichon, médecins des eaux, pour les intéresser au développement de la station, « à la charge par ledits Carrier et Burnichon d'accepter la sixième portion pour les devis et plans d'embellissement et de réception qui leur seront présentés ».

Benoit Boutet, maire de Villefontaines, racheta Saint-Alban en août 1803 et fit de grands efforts pour lancer la station thermale ressuscitée : notamment, il fit construire le Grand-Hôtel qui était indispensable, car il n'y avait réellement pas grand' chose pour recevoir les malades. Il réussit, car dans une supplique adressée en 1806 au Cardinal Fesch, archevêque de Lyon, pour lui demander l'installation d'une paroisse, il donne comme argument « qu'il existe à Saint-Alban une source minérale très fréquentée par les malades, qui y séjourner pendant trois mois de l'été... (150) »

En 1803, lors du voyage de Marc-Antoine Petit, les chemins pour venir de Roanne étaient en bon état ; le village était bâti sur les pentes de la colline ; les sources étaient situées sur la rive gauche de la *Montouse* qui coule dans le fond du ravin. Dans ce vallon étroit, il y avait trois sources ;

(149) LAPRADE (Marie-Richard de), médecin de Montbrison. *Journal de Médecine*, 1774. Il fut le père du D^r Marie-Richard de Laprade, médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon et le grand-père du poète Richard de Laprade. — PATISSIER et BOUTRON-CHARLARD, *Manuel des eaux minérales naturelles*, 1847. — DECHELETTE (J.) Notice sur Saint-Alban, *Bulletin de la Diana*, T. XVII, 1911. — PRAJOUX (Abbé), *Saint-Alban-les-Eaux et la Madeleine*, 1921. (Notice de 36 pages, tout à fait remarquable).

Pour Saint-Alban, je dois de nombreux renseignements à l'amabilité de mon ami le Professeur Jean DUCLOS : il en connaît très bien l'histoire puisque M. BOUTTET, le restaurateur de la station balnéaire était son aïeul. Je le remercie très cordialement de son obligeance et de son érudition.

(150) Le succès récompensa très vite les efforts intelligents de M. Boutet. Lorsqu'il mourut, en 1813, après dix ans de travail acharné, la station était en pleine prospérité : le Grand Hôtel avec les bains et les jardins fut estimé 25.000 francs, les fontaines, les sources et les bâtiments des eaux, 10.000 francs. Mais ce n'est qu'en 1836 que Saint-Alban fut érigé en commune indépendante.

Après Waterloo le maréchal Ney vint se réfugier à Saint-Alban pour essayer d'échapper aux sbires de Decazes : « Ce fut lui qui déterra le Maréchal Ney dans les montagnes d'Auvergne où il s'était caché. » (CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'Oustre-Tombe* XXV, 6. Bib. Fédérale T. II, p. 12.)

le Puits Rond, utilisé comme boisson ; le Puits des Galeux, pour l'usage externe ; le Grand Puits, employé pour les bains (151).

J'ai tenu à citer tous ces détails et à donner tous ces noms, car nous les retrouvons dans notre manuscrit et ils en sont le meilleur commentaire.

Comme il en a coutume, le courtois et sociable Marc-Antoine Petit a noté les noms de ses compagnons de voyage : le Dr Vorbe (de Roanne) et M. Benoit (?). L'intérêt de sa visite est qu'elle fut faite précisément à l'époque où la station était réorganisée et qu'il a rencontré les principaux artisans de cette rénovation.

« Nous avons dîné chez M. Burnichon, médecin des eaux, adjoint à M. Cartier, inspecteur ». Et ils ont dû causer de la vertu des eaux et de leurs indications thérapeutiques. Il a eu aussi le plaisir de rencontrer M. Durieux de Vitry (?), un de ses « camarades de collège », sans doute du collège de Beaujeu (152) où Marc-Antoine fit ses études secondaires. Ils ont certainement parlé de leurs amis d'enfance, comme Mathieu-Placide Rusan qui devint un célèbre libraire lyonnais, et aussi de leurs professeurs, parmi lesquels « le respectable Proton et le modeste Gillet », et encore de leurs jeux sur les pentes du « Mont Avenas... ». « Ah ! que de tels souvenirs ne soient jamais bannis de notre pensée. Ils enchantent toutes les époques de la vie, ceux qui descendent de son premier âge ; et trop souvent encore, ils deviennent la seule félicité que nous laissent et l'infortune et le temps (153). »

Mais il a goûté aussi le paysage, « le vallon riant coupé par un ruisseau, et bien ombré, dominé par de petits coteaux d'où l'on découvre toute la plaine du Forez » et il a visité les trois sources qui existaient à l'époque, « trois sources à peu près égales ». Enfin, il a noté que « M. Bouttet faisait construire un superbe hôtel à loger 40 maîtres. On sera très bien ». Mais il ne semble pas avoir en grande estime la pension où M. Micot (ou Chicot ?) « loge également les buveurs ».

Comme d'habitude, Marc-Antoine Petit a bien regardé, il a su voir et il a noté tout l'essentiel.

LA FIN DU VOYAGE

Le 21 juillet 1803, il est revenu de « Rouanne » à Lyon par la voiture de Gouge ; « on y est bien ». C'était une entreprise de transports qui avait son siège à Lyon, maison Auriol, en face du pont Morand, et dont j'ai déjà parlé pour le voyage d'aller. Elle faisait le trajet Roanne-Lyon dans la journée (88 km).

Il a eu le plaisir de rencontrer en route Mme de Montcorbier, ainsi que Mme Mongez et sa sœur Mme Dallain, deux lyonnaises qui étaient à Vichy en même temps que lui, et qui logeaient comme lui à la pension Charles. Ils ont dîné (déjeuné) à Tarare.

(151) Le Dr CARTIER, médecin-inspecteur des eaux de St-Alban, que Marc-Antoine Petit cite dans son manuscrit, a précisé en 1816 les indications thérapeutiques des eaux de la station : « Ces eaux sont rafraîchissantes, antiseptiques, apéritives, diurétiques, antispasmodiques, toniques. Les maladies dans lesquelles on les emploie avec avantage, sont toutes celles de la peau, les dartres de toute espèce ; c'est surtout dans ces maladies le plus souvent rebelles que nous avons vu des cures étonnantes... Ces eaux sont spécifiques dans la gale et ses dépôts, très utiles dans les engorgements lymphatiques et glanduleux, les scrophules, les obstructions des viscères, les jaunisses chroniques, la chlorose, la suppression des règles, leur évacuation trop abondante, ce qui peut paraître contradictoire au vulgaire, mais non aux médecins qui savent que l'anatomie de l'organe utérin peut occasionner les deux extrêmes... Elles conviennent dans les fleurs-blanches, les écoulements, suite de gonorrhée, pour compléter le traitement des maladies siphylitiques... Dans les cas d'épuisement, soit par excès des plaisirs de Vénus, soit par suite de l'onanisme elles sont du plus grand avantage. Plusieurs femmes privées de la jouissance d'être mères ont trouvé dans ces sources l'accomplissement de leur désir. C'est en général ce sexe délicat qui retire les plus grands avantages de l'usage des eaux. » (CARTIER, Notice et analyse des eaux minérales de St-Alban, 1816.)

(152) Marius AUDIN, Sous le signe du Nateau, Histoire de Beaujeu.

(153) Marc-Antoine Petit, Onan ou le Tombeau du Mont-Cindre Lyon, 1809, p. 27.

Enfin, Madame Petit, en bonne épouse, aimante et attentive, « lui vint au devant à la Tour (de Salvagny) avec ses enfants... (154) » Sous cette simple note qui termine la première partie des *Ephémérides*, comme une conclusion aimable et tendre, on sent frémir la joie ressentie par Marc-Antoine Petit en retrouvant les siens. Il est visible qu'il a été heureux de l'empressement de sa femme à le revoir, et il en a été si content qu'il l'a noté (155). Les vacances sont terminées, la famille est réunie, la vie recommence.

(154) Il avait eu trois enfants :

1^o/ Jeanne-Marie-Virginie, née à l'Hôtel-Dieu le 19 septembre 1793. Elle se maria le 30 mars 1812 avec le Dr Marie-François-Hippolyte Bilon, de Grenoble. Veuve en 1834, elle épousa en secondes noces Honoré-Hugues Berriat, maire de Grenoble, éponyme du cours Berriat. Morte à Grenoble le 17 juillet 1855.

2^o/ Marie-Constance-Julie, née à l'Hôtel-Dieu le 25 Fructidor an VI (11 septembre 1798). Morte très jeune à une date que je n'ai pas encore pu déterminer.

3^o/ Joseph-René-Alphonse, né 41, quai de Retz, le 2 Germinal an VIII (23 mars 1800). Il fit sa carrière dans l'Administration : Secrétaire Général de la Préfecture de l'Allier, sous-prefet de Clamecy). Il avait épousé le 2 juin 1835, sa propre nièce, Anais Bilon, âgée de vingt-deux ans, fille de sa sœur Virginie.

(155) Ce qui fait que ce que j'ai insinué tous à l'heure à propos de Madame de LASALLE est peut-être une affreuse calomnie... Mais on ne sait jamais ; il n'existe pas de sentiments qui soient rigoureusement exclusifs et comme chimiquement purs : « L'infidélité même était pleine de toi » avouera plus tard VIONY, dans Dolorida.

DE QUELQUES PERSONNALITES

Dans son manuscrit, Marc-Antoine Petit a enregistré cent vingt-deux noms de personnes, ce qui est vraiment énorme pour un texte aussi court : onze petites pages seulement pour la partie consacrée au voyage à Vichy et au Mont-Dore.

Quelques-uns de ces noms sont de simples renseignements pratiques (patrons d'hôtels, conducteurs de voitures) comme tout voyageur méthodique en note volontiers sur son carnet, car ils peuvent être utiles un jour ; mais ils sont rares. Presque tous concernent des personnes qu'il a connues pendant son voyage : hommes et femmes, lyonnais ou étrangers, confrères ou profanes, gens modestes ou grands personnages, il les a tous inscrits dans ses *Ephémérides* ; il les a marqués avec une précision minutieuse, notant leur ville de résidence, parfois leurs liens de parenté, souvent le nom de jeune fille pour les femmes mariées, toujours leurs titres quand ils étaient honorifiques et leur profession quand elle était brillante. S'il s'est astreint à une exactitude aussi méticuleuse, ce n'est pas seulement par habitude professionnelle de méthode et de précision scientifique (ses notes sur les sources sont souvent assez vagues et sans grande valeur médicale), c'est surtout parce qu'il aimait le monde, les belles relations et les gens distingués.

Il aurait été souhaitable de pouvoir identifier tous ces personnages et d'esquisser ainsi un tableau humain de la France du Centre et du Sud-Est pendant l'extrême début du XIX^e siècle. L'intérêt social et économique de cette étude aurait été considérable ; mais elle est pratiquement impossible. Il est des patronymes (Dupont, Chappuis) dont l'extrême fréquence ne permet pas l'identification des porteurs : de très longues et fastidieuses recherches auraient été nécessaires pour essayer vainement de retrouver des ombres incertaines. Il en est d'autres qui concernent des personnages modestes, humbles et effacés qui n'ont jamais été enregistrés dans les *Almanachs*, les *Annuaire*s ou les *Indicateurs*. Il en est enfin sur lesquels j'ai pu réunir quelques renseignements (156).

Pour plus de commodité, je les ai classés en trois catégories :

- 1°) les lyonnais ;
- 2°) les personnes étrangères à notre ville ;
- 3°) les médecins.

I. - Les Lyonnais.

DALLAIN (Mme).

Était à Vichy avec sa sœur, Mme Mongez (voir ce nom) à la maison Charles, en même temps que Marc-Antoine Petit. Elles le rencontrèrent plus tard sur la route de retour entre Roanne et Lyon.

Dans les *Almanachs de Lyon*, on trouve Maître Philibert Dalain, notaire à Saint-Germain-sur-l'Arbresle, membre du collège électoral d'arrondissement communal de Lyon pour le canton de l'Arbresle (en même temps que son beau-frère André-Antoine Mongez, négociant à Lyon).

(156) Pour établir ces notes, j'ai utilisé les ouvrages généraux suivants :

Les *Almanachs de Lyon et du Département du Rhône*, de 1792 à 1815.

Les *Indicateurs de Lyon*, pour la même époque, mais ils ont paru avec beaucoup plus d'irrégularité et seulement à partir de 1810.

MODIEU, *Essais de nomenclatures Lyonnaises 1800 à 1865*, Lyon, 1866.

La Grande Encyclopédie.

Le dictionnaire des contemporains, de BULTEAU (en cours de publication. Il s'arrête actuellement à la lettre C).

Lorsque pour une personne j'aurai utilisé un ouvrage particulier, j'en indiquerai la référence sous son nom.

DEGUMIN (M.)

Il était très lié avec Marc-Antoine Petit puisqu'ils ont fait ensemble le voyage de Lyon à Roanne quand ils sont allés à Vichy. Mlle Dégumin aînée accompagnait son père, et ils ont logé ensemble à Vichy, à la maison Charles.

En 1792. M. de Gumin, ancien syndic des agents de change, habite place des Terreaux, maison Vouty. En l'an VI et en l'an VII, J.-B. Degumin, agent de change, habite rue Sainte-Catherine, et à partir de 1800, « hors de la porte de Saint-Clair, N° 1^{er} ». En 1804, son fils Joseph Dégumin, agent de change également, sera inscrit à la même adresse.

Il avait assisté au mariage de Mathieu Nantes (père naturel de Marc-Antoine Petit) avec Marthe Richard, célébré en la chapelle des Pénitents du Confalon, le 14 septembre 1773.

Le 30 mars 1812, J.-B. de Gumin, « propriétaire, demeurant chemin Saint-Clair » sera témoin au mariage de Jeanne-Marie-Virginie Petit, fille de Marc-Antoine Petit, avec le Docteur Marie-François-Hypolite Bilon, de Grenoble. Il était donc un très vieil ami de la famille.

FOUGERE (M.)

Marc-Antoine Petit le rencontre au Mont-Dore : « Il avait guéri sa femme par une consultation ».

Peut-être s'agit-il de Fougère aîné, marchand de rouenneries, qui habitait 37, rue des Bouquetiers.

GUILLAUD (M. et Mme)

Logent à Vichy chez Charles, en même temps que Marc-Antoine Petit.

Il s'agit sans doute de Christophe Guillaud, manufacturier métallurgiste, « auteur d'ouvrages sur la fabrication des métaux », membre, en 1802, du Conseil de Commerce (Section des Arts et Manufactures), Juge au Tribunal de Commerce (1803-1805).

En 1806, il habitait rue Puits-Gallot et, en 1810, quai de Retz, 151.

Membre de l'Athénée de Lyon dès sa reconstitution en 1800 ; Conseiller municipal de Lyon en 1803 et en 1804 ; Marc-Antoine Petit, qui faisait partie des mêmes Compagnies, devait donc le connaître tout particulièrement.

JARS (Mme)

Marc-Antoine Petit la rencontre à Roanne lors de son voyage de retour. J'ignore son nom de jeune fille et son origine ; par son mariage, elle est entrée dans une famille bien lyonnaise dont tous les membres appartenaient au Corps des Ingénieurs des Mines :

Gabriel Jars, père, Directeur des Mines de Sain-Bel et de Chessy (Rhône). Associé vétérane de la Société d'Agriculture de Lyon.

Gabriel Jars, l'aîné. Lyon, 17 décembre 1729 ; Ecully (Rhône), 2 octobre 1808. Habitait, en 1792, au Port de la Douane. Capitaine au Corps Impérial du génie. Ingénieur des Mines et métallurgiste à Sain-Bel. Membre de l'Académie de Lyon (Section des Sciences), depuis 1775. Accompanya son frère, Antoine-Gabriel Jars, le jeune, pendant son voyage aux mines de l'Europe centrale et de Scandinavie et se fit l'éditeur de ses ouvrages scientifiques. Élu correspondant pour la section de minéralogie de la première classe de l'Institut National (Académie des Sciences) le 6 frimaire, an XII (28 novembre 1803).

Antoine-Gabriel Jars, le jeune (157). Lyon, 26 janvier 1732 ; Clermont-Ferrand, 20 août 1769.

Ingénieur des Mines et métallurgiste. Membre de l'Académie royale des Sciences de Paris, de celle de Londres, Associé de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon. Il avait été élu à l'Académie des Sciences en

(157) Antoine-Gabriel JARS. Voyages métallurgiques Tome I, Paris, 1774.

Index biographique des membres et correspondants de l'Académie des Sciences du 22 novembre 1666 au 16 novembre 1954. Paris, 1954.

même temps que Lavoisier (1768). Chargé de missions par le gouvernement du Roi, fit de nombreux voyages en Europe centrale, en Scandinavie et en France. En juillet 1769, il fut envoyé en Berry, en Bourbonnais, puis en Auvergne : « C'est là que la fin de sa vie était marquée. Dans une des courses qu'il étoit obligé de faire à cheval pendant les ardeurs de la canicule, il fut frappé d'un coup de soleil ».

Son éloge fut prononcé à l'Académie Royale de Sciences de Paris, le 25 avril 1770 par Grandjean de Fouchy, secrétaire perpétuel.

Il avait laissé des manuscrits scientifiques importants qui furent publiés par son frère, Gabriel Jars, l'aîné : *Voyages métalliques*, 3 vol. in-4°. Paris 1774.

LALOYERE (Mme)

Epouse de Pierre-Joseph-Armand-Jean-Baptiste-Marie-Catherine de BEUVERAND, Comte de LA LOYERE. Son mari était né à Dijon, le 26 février 1782, dans une vieille famille de Bourgogne, où l'amour des Bourbons et un profond sentiment de l'honneur militaire étaient des vertus traditionnelles. Engagé volontaire au 10^e Régiment de Chasseurs à cheval, le 15 brumaire, an X, sous-lieutenant l'année suivante, il se couvrit de gloire à Austerlitz où il fut décoré par l'Empereur sur le champ de bataille. Il se fit remarquer par son héroïsme à Friedland, à Essling, à Wagram, à la Moskowa et pendant la Campagne de France. Colonel en 1814, ses traditions de famille le firent se rallier immédiatement à la Royauté après l'abdication de Fontainebleau et il entra comme sous-lieutenant dans les Mousquetaires gris de la Maison militaire du Roi, Maréchal de Camp en 1815, il resta fidèle à Louis XVIII pendant les Cent Jours, commanda le département de Saône-et-Loire en 1821, puis la subdivision de Lyon, de 1823 à 1830. Il démissionna en juillet 1830 pour ne pas servir Louis-Philippe et pour garder sa fidélité à la branche légitime. Il était considéré comme l'un des derniers preux et ses vertus militaires lui avaient assuré le respect universel. Mort le 4 janvier 1857, dans sa maison de campagne de Savigny-sous-Beaune (158).

LASALLE (Madame de) (159)

Marc-Antoine Petit la trouve à Roanne, à l'hôtel St-Nicolas où il fit étape le 8 juin 1803, 19 Prairial, an XI, en allant à Vichy. Elle descend à Vichy chez Charles, au même hôtel que lui. Elle part de Vichy le 11 juillet 1803, avec Marc-Antoine Petit et M. de Machéco et déjeune avec eux à Effiat chez M. de Sampigny. Elle loge à Clermont, chez Boyer aîné, place du Taureau, dans le même hôtel que Marc-Antoine Petit. Elle part de Clermont le 13 juillet, 24 Messidor, avec Marc-Antoine Petit pour faire l'ascension du Puy-de-Dôme, mais elle s'arrête à mi-chemin. Marc-Antoine Petit rencontre son frère, M. de la Roche-Lambert, à Clermont, lors de son voyage de retour à Lyon.

Jeanne-Claudine-Françoise-Louise de la Roche-Lambert, née le 26 janvier 1756. Fille de Henri-Gilbert, marquis de la Roche-Gilbert, Seigneur de Fieu, de la Valette, de Saint-Jean-en-Val, de Montmort, de Beauzac, d'Usson, etc., et de Louise-Marthe-Catherine d'Anterroche.

Mariée en 1774 à Joseph-Marie de la Salle, écuyer, seigneur de Pierreux et Odenas, marquis de Montmelard et de Vigoussot, seigneur de Genouilly ; capitaine au régiment de Chartres ; comparant en 1789 aux Assemblées de la noblesse beaujolaise ; émigré et capitaine de l'armée de Condé ; porté sur la liste des citoyens émigrés du district de Villefranche, sous la mention : Lasalle-Pierreux, ex-noble ; ses biens furent séquestrés au profit de la Nation ; rayé de la liste des émigrés en 1798, il put récupérer ses domaines.

De ce mariage naquit Alexandrine-Marguerite de la Salle, qui épousa à Lyon, le 11 mars 1800, Claude Arthaud, comte de la Ferrière.

Donc, lorsque Marc-Antoine Petit rencontra Madame de Lasalle en 1803, pendant son voyage à Vichy, celle-ci avait marié sa fille depuis trois ans et elle avait quarante-sept ans, dix ans de plus que lui. Mais, comme l'affirmera plus tard Balzac, pour un bourgeois, une duchesse a toujours vingt ans.

(158) MICHAUD. Biographie universelle.

(159) CLAVIERE (Raoul de). Les Assemblées des Trois Ordres de la Sénéchaussée de Beaujolais en 1789. (621.622-627).

MONGEZ (Madame)

Était à Vichy avec sa sœur, Madame Dallain (voir ce nom), à la maison Charles, en même temps que Marc-Antoine Petit. Il les rencontra plus tard sur la route du retour, entre Roanne et Lyon, 21 juillet 1803.

Ce nom était celui d'une famille très connue à Lyon et dont les membres étaient très nombreux. Ils sont difficiles à identifier, car ils s'appellent tous André ou Antoine, prénoms traditionnels dans la famille.

Il doit s'agir d'André-Antoine Mongez, négociant à Lyon, 9, rue Saint-Dominique, Administrateur du Bureau de Bienfaisance pour le 2^e arrondissement, Trésorier, Député au Conseil d'Administration. Inscrit sur la liste des notables du département du Rhône, formée d'après les dispositions de la loi du 13 Ventôse, an IX, concernant la formation et le renouvellement des listes d'éligibilité prévues par la Constitution (1801). Membre du Collège électoral du département du Rhône pour le canton de l'Arbresle (1804), en même temps que son beau-frère Maître Dallain, notaire à St-Germain-sur-l'Arbresle. Il devait donc posséder une campagne dans la région.

Il était le parent (sans doute le neveu) de :

Antoine-André Mongez, dit l'aîné (160). Lyon, 30 janvier 1747 ; Paris, 30 juillet 1835. Erudit, historien et archéologue. Entre très jeune dans les Ordres. Chanoine régulier de la Congrégation de France. Professeur de rhétorique au Collège de la Trinité. Membre et bibliothécaire de l'Académie de Lyon (1776). Directeur des cabinets d'Antiquité et d'Histoire Naturelle à l'abbaye Sainte-Geneviève de Paris. Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (1785). Pendant la Révolution, il abandonne ses fonctions ecclésiastiques et épouse Angélique Levol, peintre d'histoire, élève de David. Partisan des idées nouvelles, il se lie d'abord avec les Girondins, puis après leur proscription, il se rapproche de Monge, de David et même de Marat. Membre du Tribunal pour le Rhône auprès du Corps Législatif, Directeur de l'Hôtel des Monnaies à Paris. Membre de l'Institut (1800). La Restauration le raya de la liste des membres de l'Institut, mais il fut réélu en remplacement de Dupont de Nemours (1818). Il a publié de nombreux ouvrages d'Histoire et d'Archéologie : *Histoire de Marguerite de Valois*, *Mémoire sur les Cygnes qui chantent*, *Dissertation sur les noms et les attributs des Divinités Infernales*, *Dictionnaire d'Antiquités* (5 vol.), *Explication des Tableaux de la Galerie de Florence* (4 vol.), etc... A diverses reprises il fit parvenir à l'Académie de Lyon des Dissertations sur des Inscriptions antiques trouvées à Lyon et l'*Almanach de Lyon pour l'année 1807*, a « loué la manière élégante dont M. Mongez avait résolu plusieurs difficultés », sont portrait en lithographie a été fait par Julie Boily : buste de trois quarts à droite (190 x 150 %) (161).

Et de :

Jean-André Mongez (162), le Jeune, frère du précédent, chanoine de Ste-Geneviève, étudia les Sciences, fit partie de l'expédition de La Pérouse, comme physicien et aumônier, et périt avec lui sur les récifs de Vanikoro, en 1788.

MONTHEROT (M. et Mme de)

Logeaient à Vichy, chez Charles, en même temps que Marc-Antoine Petit. Famille originaire de Chalon-sur-Saône, au Duché de Bourgogne (163).

J.-B. de Montherot, né à Lyon, le 7 février 1767 ; baptisé le lendemain à St-Paul. Sous-lieutenant en 1783. Se marie le 3 Frimaire, an XI (24 novembre 1802) avec Antoinette-Marie-Louise Degraix, veuve de Jean-François Faure de Montaland, Chevalier, Lieutenant général en la Sénéchaussée et siège présidial de Lyon ; elle mourut au début d'une grossesse, à la suite d'un traitement intempestif, résultant d'une erreur de diagnostic. Bibliophile, collectionneur d'Elzéviros, possesseur d'une belle galerie de tableaux. Mort à Dijon le 20 août 1850.

(à suivre)

(160) WALCKENAER. Notice sur la vie et les ouvrages de Mongez.

(161) DESVERNAY. Le Vieux Lyon à l'exposition de 1914, no 178.

(162) Biographie nouvelle des contemporains, 1826.

(163) REVEREND DU MESNIL. F. de Montherot et sa famille. Revue du Lyonnais 1869, II, 219.

BIBLIOGRAPHIE

M^r J. TRICOU : *Armorial de la Généralité de Lyon*, t. II, Lyon, 1960, Société des Bibliophiles Lyonnais, 2, rue d'Oran, 1 vol. grand in-8° allongé de 530 p.

M^r J. Tricou nous donne le second et dernier volume de l'*Armorial de la Généralité de Lyon* dont nous avons dit, à propos du premier tome, combien il était précieux pour l'histoire lyonnaise. Le présent volume va de la fin de la page 459 du manuscrit original à la page 1064 qui le termine. Etant donnée sa composition initiale, les armoiries enregistrees dans cette partie appartiennent à toutes les Elections, c'est-à-dire aussi bien à celle du Lyonnais qu'à celles du Forez ou du Beaujolais. La dernière partie du texte concerne les armes imposées. L'Auteur a pu, grâce à la copie de Terrebasse, reconstituer les pages 911 et 912, disparues en 1921, cette copie étant très antérieure à la destruction. Il a, grâce à sa prodigieuse érudition, corrigé par des notes en bas de pages les patronymes et les noms de lieux dénaturés par les scribes de l'époque. Dans ce tome figurent, en particulier, les armes de treize médecins, vingt-deux chirurgiens, treize apothicaires et quatre armoiries de communautés : trois de maîtres chirurgiens (Lyon, Saint-Etienne, Villefranche) et une d'apothicaire (Lyon). Les deux tomes de cet ouvrage constituent la base de toute bibliothèque lyonnaise car ils sont indispensables à la parfaite connaissance des personnages ayant joué un rôle dans l'histoire de la cité, aussi bien qu'aux recherches généalogiques les plus désintéressées. Il y a longtemps que cet armorial aurait dû être publié si cette publication n'avait rencontré de puissantes oppositions de gens bien placés, peu soucieux de voir révéler les origines plébéiennes de leur noblesse. Les mutilations subies par le manuscrit original prouvent combien sa révélation au grand public était redoutée. Il faut déplorer le chiffre très réduit du tirage. Les amateurs feront bien de ne pas attendre pour s'assurer un exemplaire.

J. R.

PROBLÈMES : *Prostitution II*, N° 67, mai 1960. Revue de l'Association Générale des Etudiants en médecine de Paris, 26, rue du Faubourg-St-Jacques (XIV^e).

Ce fascicule complète et, heureusement, corrige celui déjà publié en 1955. La rédaction a fait appel pour écrire l'article de tête à un spécialiste incontesté : J. Delarue. Ce choix a été particulièrement heureux puisqu'il nous vaut, enfin ! quelque chose de nouveau sur un sujet vieux comme le monde, et depuis longtemps tellement ressassé qu'il en est éculé. Ce sont plutôt deux articles qu'un seul, mais ils forment un tout inséparable. Dans : *Quatorze ans après...*, l'auteur fait le point des résultats de la loi de 1946. Avec une parfaite honnêteté et une scrupuleuse impartialité, il étudie ses conséquences sans rien cacher de ses... légèretés initiales : cinq ans de prison (à notre époque !) pour avoir dit : Vous venez me voir, Monsieur ? soit deux fois et demi plus que pour un attentat à la pudeur. Il relève d'ailleurs bien d'autres exemples d'incohérence dans cette loi bâclée. Il montre l'évolution des techniques du racolage qui accablèrent les magistrats à mettre à la torture des textes de loi, pour y trouver des artifices juridiques, sans parvenir à trouver des armes contre le pullulement effrayant des Vénus de carrefour. Et c'est le décret du 23 décembre 1958, remettant au tribunal de simple police le soin de sanctionner « ceux dont l'attitude sur la voie publique est de nature à provoquer la débauche ». Ainsi se refermait le cercle fatal : la candide loi de 1946 voulait libérer la prostituée de l'emprise de la police et son aboutissant logique, le décret de 1958 la livre à son arbitraire. L'auteur dénonce courageusement l'« attitude d'hypocrisie commode » adoptée par les ligues de morale, ce qu'ont toujours fait d'ailleurs ceux qui connaissent bien la question de la prostitution, et il réclame que l'on fasse autre chose de plus intelligent que de réprimer. Dans le second article, *Les Clandestines*, J. Delarue, qui est très bien placé pour le faire, démonte le

mécanisme de la prostitution pour s'adapter à la législation nouvelle, ce qui nous vaut des révélations savoureuses dont la lecture est vivement conseillée à tous ceux conservant quelques illusions sur l'efficacité des mesures répressives et sur la valeur des armes dont dispose la police pour lutter contre la marée montante des filles échappant à tout contrôle. On apprendra, par exemple, que la police de Troyes estime qu'une femme honnête ne peut pas rester plus de dix minutes dans un café pour y consommer. A propos du rôle de l'automobile dans la prostitution, nous aurions aimé que l'auteur signale la vogue, parmi les clandestines et leurs clients, d'une certaine marque de voiture française dont ils apprécient, outre le confort, un dispositif particulier, très américanisé, des sièges.

L'extraordinaire qualité de la documentation et la parfaite logique des conclusions de ces deux articles font regretter le suivant. Intitulé : *Le Client*, il n'apprendra rien à personne. Son auteur ignore tout de la question abordée, et il est, hélas ! proluxe. R. Giraud traite : *De l'invention, du style, des trouvailles et méthodes des filles du ruban*. C'est un bon et vivant exposé des méthodes pour aguicher le client tout en échappant à la police. E. La Bat se penche sur les particularités de la prostitution aux Halles, et R. Giraud sur les rapports de la rue et de la haute couture. J. Robert publie quelques lettres particulièrement suggestives de sa collection. Le D' Le Moal examine l'attitude des adultes devant la prostitution, mais dans un esprit moralisateur et avec un jargon philosophique vide de sens. Il ne s'agit pas d'ailleurs d'un article original mais d'un extrait. Le D' A. Corbillon traite du problème médical de la prostitution dans l'esprit régnant à l'époque du décret-loi de 1942, ce qui enlève, évidemment, toute portée à ses conclusions. Il se fait d'ailleurs de très grandes illusions sur ce que l'usage a laissé de ce décret-loi. Il ignore la loi de 1948 et croit à la valeur de la gonoréaction.

Ce numéro est abondamment illustré de photographies, la plupart inédites, et dont certaines ont la valeur de documents maintenant historiques.

J. R.

HISTO-FLUINE P

*Maladies des vaisseaux
et de la nutrition tissulaire*

50 A 80 GOUTTES 3 FOIS PAR JOUR OU 1 A 2 SUPPOSITOIRES PAR 24 H.

P. Cl. 5

P. Cl. 7

LABORATOIRE BIOLOGIQUE VALTRY - 46 RUE SAINT-DIDIER PARIS XVI

*Dystonies neuro-végétatives
Anxiété - Inquiétude - Émotivité
Troubles caractériels*

NOZINAN FAIBLE

COMPRIMÉS DOSÉS A DEUX milligrammes

7044 R. P. - LEVOMÉPROMAZINE
Méthoxy-3 (diméthylamino-3 méthyl-2 propyl)-10
phénothiazine lévogyre

Flacons de 50 comprimés - Prix public : Cl. 3
Remboursable aux Assurés Sociaux

ADULTES : 3 à 5 comprimés par jour
ENFANTS : 1/4 de mg par kg et par jour.

NEUROSTATIQUE ET SÉDATIF

DISSIPE L'ANXIÉTÉ

CALME L'IRRITABILITÉ

RÉGULARISE LE SOMMEIL

**SOCIÉTÉ PARISIENNE
RHÔNE**



**D'EXPANSION CHIMIQUE
POULENC**

Information Médicale : 28, Cours Albert-1^{er} - PARIS-8^e - BAL. 10-70 - B. P. 490-08

Le Gérant : Docteur J. ROUSSET
138.193 - Imp. Réunies de Lyon - 9-1960
EDITIONS DE LA GUILLOTIERE
33-35, rue Rochais, LYON

Dépôt légal :
Imprimeur n° 2430 - 3-1960
Editeur n° 158 - 3-1960

Était l'oncle de Jean-Baptiste-François-Marie de Montherot, né à Lyon le 9 mars 1784, poète et écrivain. Membre de l'Académie de Mâcon et de celle de Lyon (1833) qu'il présida en 1843. Prononça l'éloge de Louis-Vincent Cartier, ancien chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu, ami et successeur de Marc-Antoine Petit (séance publique de l'Académie de Lyon du 14 mars 1839). Était le beau-frère de Lamartine, ayant épousé, le 14 mai 1821, Marie-Suzanne-Clémentine de Lamartine, fille de Pierre de Lamartine et d'Alix des Roys. Résidait habituellement à Charnoz ; mort le 12 juillet 1869, au château de la Rouge, près de Pérouges (Ain).

MOTHET (M.)

Marc-Antoine Petit le rencontre à Roanne, à l'hôtel St-Nicolas, où il fait étape le 8 juin 1803, 19 Prairial, an XI, en allant à Vichy. Loge à Vichy chez Charles au même hôtel que Marc-Antoine Petit. Participe au voyage de Chateldon avec Marc-Antoine Petit, le Dr Lucas et le maire de Vichy.

Dominique Mottet, dit Mottet de Gérando. Valence 1771 ; Lyon 1828. Fils de François-Dominique Mottet, ancien officier d'infanterie et de Julie Roche. Épouse en 1804 Marie-Louise-Benoîte de Gérando, arrière-petite-fille d'Henri Jordan. Fit partie de l'expédition des Lyonnais dans le Forez ; prit une part active à la défense de Lyon. Ami inséparable de Camille Jordan, fut « comme lui un modèle de discipline et de courage (164) ». Il eut la chance d'échapper aux terribles représailles exercées par la Convention contre les Lyonnais anti-terroristes. Commissionnaire en soieries au Port Saint-Clair (maison Tholozan) ; habite 33, rue du Bât-d'Argent. Membre de l'Académie de Lyon et de la Société des Amis du Commerce et des Arts, comme Marc-Antoine Petit qui devait ainsi le rencontrer souvent. Membre du Collège électoral d'arrondissement ; Membre du Conseil municipal de Lyon, sous la mairie du comte de Fargues (1814-1818). Secrétaire (1806-1816), puis Président (1816-1827) de la Chambre de Commerce. Conseiller du roi (1820). Député du Rhône (1827). Administrateur des Hospices, membre de la Commission exécutive, chargé de visiter les internés et journaliers de la Charité ; son jour était le samedi.

NOLHAC (M.)

Loge à Vichy, chez Charles, en même temps que Marc-Antoine Petit.

Marc-Antoine de Nolhac, propriétaire, rue du Pérat, 136. Administrateur du Bureau de Bienfaisance (Division du Midi) et membre du Comité du 1^{er} arrondissement. Membre de l'Académie de Lyon et de la Société des Amis du Commerce et des Arts, comme Marc-Antoine Petit qui devait ainsi le connaître particulièrement. Officier de la Légion d'honneur. Administrateur de l'Antiquaille, de 1809 à 1830, avec, comme attributions, le culte, la pharmacie et l'ouverture des tronc. Commissaire du Roi à la mairie de Lyon (1814-1816). Adjoint à la mairie du comte de Fargues (1814-1818) ; remplit par intermittences les fonctions de maire de Lyon pendant les séjours à Paris de M. de Fargues et après le décès de celui-ci (23 avril 1818).

Il possédait à Lozanne (Rhône), au lieu-dit Rothaval, une belle maison de campagne qui appartient aujourd'hui à notre confrère le Docteur André Devic. Il publia, en 1843, un ouvrage en deux volumes, sans nom d'auteur, intitulé *Les Soirées de Rothaval* ; c'est une réfutation des « intempérances philosophiques » émises par Joseph de Maistre dans *Les Soirées de Saint-Pétersbourg* (165).

L'*Almanach de Lyon de l'an VI* (1797-1798) contient une importante notice chronologique sur son père, Mathieu-Marc-Antoine de Nolhac, mort l'année précédente, et qui avait laissé à Lyon le souvenir émouvant d'un homme simple, dévoué et bienfaisant.

(164) PORTAILLER (Antonin). Tableau général des victimes et martyrs de la Révolution en Lyonnais, Forez et Beaujolais.

(165) SAINTE-BEUVE. *Œuvres Littéraires*, II, 518.

PHÉLIPES (M. et Mme)

Logent à Vichy, chez Charles, en même temps que Marc-Antoine Petit. Peut-être s'agit-il de René-Claude Phelp, avoué près le Tribunal de première instance, qui habitait « au pied du Chemin-Neuf, n° 63 »; inscrit dès 1801 sur la liste des Notables du Département du Rhône formée d'après les dispositions de la loi du 13 Ventôse, an IX, concernant la formation et le renouvellement des listes d'éligibilité prévues par la Constitution.

POLEYMIEUX (M.)

Loge à Vichy, chez Charles, en même temps que Marc-Antoine Petit.

Claude Servan de Poleymieux. Inscrit sur la liste des Notables désignés en novembre 1789 pour remplir pendant un an les fonctions d'adjoint de l'Instruction criminelle de la Sénéchaussée, Trésorier de France, Recteur de la Charité, Visiteur et Régent des prisons pour la Confrérie des Pénitents de la Miséricorde (confrérie fondée en 1636 par César Laure, « Bourgeois de Lyon et Milanois d'origine », dont le but était de secourir les prisonniers). Administrateur du Bureau de Bienfaisance pour la section de l'Égalité (an X, 1801-1802). Membre du Conseil d'Administration des Hospices Civils de Lyon, de 1802 à 1808, chargé des fonctions d'inspecteur des bâtiments du claustral de l'Hôtel-Dieu, chargé du soin des bâtiments, maisons et héritages de l'hospice de cette ville, tant du côté de Saint-Nizier que du côté de Fourvière. Membre de l'Institut en résidence à Lyon (1803). Membre du Comité de vaccine (1804). Membre du collège électoral d'arrondissement communal de Lyon pour le 1^{er} arrondissement (1804), puis pour Limonest (1811). Membre du Conseil d'Administration et Régent des prisons. Membre de la Société des Amis du Commerce et des Arts dont Marc-Antoine Petit faisait également partie. Les noms des rues de Lyon ayant souvent changé pendant cette période mouvementée, ses adresses successives sont : place Louis-le-Grand (1792), place de la Charité, 105 (an X, 1801-1802), place Bonaparte, 19 (1803), rue du Pérat, 19 (1806).

II. - Les étrangers.

BALAINVILLIERS (M. et Mme de)

Séjournent à Vichy en même temps que Marc-Antoine Petit. Logent chez Georgeon.

Le baron de Ballainvilliers, né à Clermont en 1760. Mort en 1755. Avocat du Roi. Conseiller au Parlement de Paris. Intendant du Languedoc. Reste fidèle à la Royauté pendant la Révolution et l'Empire. A la Restauration, est nommé Chevalier du conseil de Monsieur, Grand Prévôt et Maître des Cérémonies de l'ordre du Saint-Esprit.

Ecrivain et poète : traducteur en vers des *Odes* et de l'*Art Poétique* d'Horace. Auteur de : *Montaigne aux Champs-Élysées* (dialogue en vers), *Les Soirées de campagne* (contes en vers), *Discours sur J.-J. de Thou, Conseiller d'Etat*, etc... Ses *Œuvres diverses*, précédées d'une *Notice sur l'Auteur* ont été publiées à Paris en 1837.

Madame de Ballainvilliers était la fille de Calonne. Lorsque son mari était Intendant du Languedoc, elle tenait à Montpellier un salon libéralement ouvert. Marc-Antoine Petit y fut peut-être reçu lorsqu'il vint soutenir sa thèse à Montpellier, en 1790. Mais un jeune médecin pouvait-il être admis chez une aussi grande dame ? Ce n'est pas impossible : Desgenettes qui venait de passer la sienne le 20 novembre 1789 fréquentait le salon de Madame de Ballainvilliers et l'appréciait beaucoup : « Madame l'Intendante, dame spirituelle, aimable et bonne... (166) ». Il est vrai qu'il ajoute un peu plus loin : « Les étudiants en médecine, à un très petit nombre d'exceptions près, vivaient à Montpellier entre eux et n'étaient admis dans aucune classe de la Société, depuis les plus élevées jusqu'à celles des simples artisans... (167) ».

(166) DULIEU (Dr Louis). Desgenettes à Montpellier. Histoire de la Médecine, mars 1909, p. 38.

(167) *Ibid.*, p. 43.

Mais si Marc-Antoine Petit n'avait pas encore sa thèse (il ne la passera que le 25 octobre 1790), il n'était pas un simple étudiant puisque depuis deux ans déjà il était chirurgien-major de l'Hotel-Dieu de Lyon (concours des 10-12 juin 1788). Il est donc possible qu'il ait connu M. et Mme de Ballainvilliers à Montpellier en 1790, avant de les retrouver à Vichy en 1803.

BARTHELEMY (M.)

Loge à Vichy, chez Charles, en même temps que Marc-Antoine Petit.

François Barthélemy. Né à Aubagne, en 1747, était le neveu de l'abbé Barthélemy, le célèbre auteur du *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*, qui le fit entrer dans les bureaux de Choiseul, dont il était le grand ami ; secrétaire d'ambassades à Stockholm, à Vienne et à Londres. Ambassadeur en Suisse, en 1791, ses opinions très royalistes devinrent brusquement très républicaines, quand il fut dangereux d'être fidèle au Roi et il conserva son poste sous la Convention, même après l'exécution de Louis XVI. Négociateur du traité de Bâle entre la France, la Prusse et l'Espagne (1795). Membre du Directoire (1797). Déporté à la Guyane après Fructidor, il s'évada au bout de cinq mois et passe en Angleterre (1798). Rayé de la liste des émigrés après le 18 Brumaire. Ses opinions, devenues brusquement très bonapartistes, le font nommer Sénateur par le Premier Consul. Bientôt élu Président du Sénat, il contribua puissamment à l'établissement du Consulat à vie, puis de l'Empire. Commandeur de la Légion d'honneur. Comte de l'Empire. En 1814, il contribua puissamment à la déchéance de l'Empereur, et, en tant que Président du Sénat, il adressa un discours de bienvenue à l'empereur Alexandre de Russie lors de l'entrée des Alliés à Paris. Ses opinions redevenues brusquement très royalistes le font nommer par Louis XVIII, Pair de France en 1814, Grand Officier de la Légion d'honneur en 1815, Ministre d'Etat après Waterloo et marquis en 1818. Mort en 1830. En somme un politicien de basse classe, qui ne fut estimable ni par ses talents, ni par son caractère et qui mérita une place d'honneur dans le *Dictionnaire des Girouettes*. Il a laissé des *Mémoires* (1768-1819) qui ont été édités par J. de Dampierre en 1914.

BIGOT-PREAMENEU

Etait à Vichy en même temps que Marc-Antoine Petit. Logeait dans un autre hôtel.

Félix-Julien-Jean Bigot de Préameneu. Né à Rennes en 1747. Avocat au Parlement de Bretagne. Il partagea pourtant avec presque toute la France le premier mouvement et les espérances de l'aurore de 1789 : mais ce fut sa limite extrême et sa modération d'esprit le retint. Membre de l'Assemblée Législative, il eut toujours une attitude courageuse en votant contre les mesures proposées envers les prêtres réfractaires et les émigrés, et en demandant que les motions présentées par des hommes en armes ne soient pas admises par l'Assemblée. Lors de la Convention, il se retire en Bretagne et risque sa vie le 10 août en défendant la famille royale. Arrêté par le Comité de Sûreté Générale, il fut pourtant acquitté et put retourner à Rennes. Président de section au Tribunal de la Seine (25 Germinal an V, 14 avril 1797). Membre de l'Institut. Désigné par le Premier Consul le 24 Thermidor an VIII (12 août 1800), avec Tronchet et Portalis, pour rédiger le projet de Code Civil. Conseiller d'Etat. Membre de l'Académie Française (1803).

Il était donc une haute personnalité lorsqu'il vint faire une cure à Vichy en 1803. Marc-Antoine Petit l'a particulièrement fréquenté : le 13 juillet ils ont dîné ensemble à Rochefort et ils ont mangé des truites excellentes. Il fit un voyage à Lyon en 1805 : l'*Almanach de Lyon pour 1806* le cite parmi les personnages de distinction qui sont passés dans notre ville l'année précédente : « Conseiller d'Etat, connu par son profond savoir de Législateur, et très versé dans la Bibliographie et la Littérature ». Ministre des Cultes (1808). Comte de l'Empire. Grand Croix de la Légion d'honneur. En 1814, il resta fidèle à Napoléon et se démit de toutes ses fonctions. Ministre d'Etat pendant les Cent Jours, il se retire définitivement de la vie publique après Waterloo.

Il fut un homme de grande valeur, dont le nom resté attaché à l'histoire du Code Civil, et un homme de parole qui se distingua par sa fidélité et son

loyalisme à une époque où ces vertus, pourtant élémentaires, étaient exceptionnelles.

DUPIN (Mme)

Était à Vichy en même temps que Marc-Antoine Petit. Logeait chez Georgeon.

Elle n'était pas la « petite-fille du maréchal de Saxe », mais sa fille. Aurore de Saxe (1750-1821), née des amours du maréchal et de Marie Rintreau, cantatrice connue au théâtre sous le nom de Mlle de Verrières. Se maria à quinze ans avec le comte de Horn, âgé de trente-huit ans, fils naturel de Louis XV. Au moment de son mariage, elle réussit à faire prononcer un jugement « qui la réhabilitait fille naturelle de Maurice, comte de Saxe, maréchal général des camps et des armées de France ». Elle devint veuve trois semaines après son mariage, son mari ayant été tué en duel pendant les fêtes données lors de sa nomination au poste de Lieutenant du roi, à Sélestat. En 1777, étant sans ressources, elle épousa Dupin de Francueil, l'amant bien connu de Madame d'Épinay : elle avait vingt-sept ans et lui soixante-deux. De ce mariage naquit un fils qui fut baptisé sous le nom de Maurice, en souvenir du maréchal de Saxe. Veuve pour la seconde fois en 1787, elle se consacra à l'éducation de son fils, Maurice Dupin, le futur père d'Aurore Dupin, plus connue sous le nom de George Sand. Après la Révolution, elle acheta la terre de Nohant que la romancière rendra célèbre (168).

LUCAS (Dr Joseph-Auguste)

Était médecin-inspecteur des eaux de Vichy lorsque Marc-Antoine Petit vint y prendre les eaux. Fit avec lui le voyage de Cusset et celui de Chateldon.

Né à Gannat le 29 septembre 1768. Commence ses études chez les Oratoriens d'Effiat et les termine au collège Ste-Barbe de Paris. Fait sa médecine à Montpellier et y passe sa thèse en 1791, sur le sujet suivant : *Tentamen medicum de quibusdam infantum mucosis affectionibus*. A Montpellier, il avait connu Marc-Antoine Petit qui était venu y soutenir la sienne l'année précédente et ils s'étaient beaucoup fréquentés : « Dès qu'un cabinet de lecture, qui devint bientôt un club à l'instar de ceux de Paris, fut ouvert à Montpellier dans un vaste et bel hôtel, les étudiants s'y portèrent en foule et plusieurs y jouèrent un rôle principal... Marc-Antoine Petit, de Lyon, en devint le président, et Lucas, de Vichy, le secrétaire... (169) ». Ce sont donc deux camarades d'études qui se retrouvèrent à Vichy en 1803. Sur la recommandation de Chaptal, ministre de l'Intérieur, qui avait été professeur à la Faculté de Médecine de Montpellier, Lucas fut nommé Médecin-Inspecteur des eaux de Vichy le 3 pluviôse an IX (23 janvier 1801) et il s'occupa de restaurer l'établissement thermal. Maire de Vichy (1822-1831). Louis XVIII le fit Chevalier de la Légion d'honneur, Chevalier de St-Michel et Baron. Membre de l'Académie de Médecine. Mort le 18 mai 1833 (170).

MACHECO (M. de)

Marc-Antoine Petit le rencontre à Roanne à l'hôtel Saint-Nicolas où il fit étape le 8 juin 1803, 19 prairial an XI, en allant à Vichy. Loge à Vichy chez Georgeon et il séjourne à Vichy le même temps que Marc-Antoine Petit. Arrivé avec lui, il repart le 11 juillet 1803 avec lui et Madame de Lasalle. Il déjeune à Effiat avec eux, chez M. de Sampigny. Le même soir, il reçoit Marc-Antoine Petit à dîner et à coucher chez lui, à Riom. « Sa femme est aimable. »

M. de Machéco de Prémieux, d'une famille originaire de Bretagne transplantée à Paris, en Bourgogne et en Auvergne par suite du mariage de M. Machéco de Prémieux. Président à mortier au Parlement de Dijon, avec Magdelaine-Nicole de Bouille du Chariol (171).

(168) George SAND, *Histoire de ma vie* Tome I et II p. 406. — PAILLERON, George Sand — KARENINE, George Sand.

(169) DULIEU, op. cit., p. 43.

(170) DECORET, Une page sur Vichy et sur ses environs, 1899.

Il s'agit ici du Comte Claude-Palamède-Louis de Machéco de Préméaux, Maréchal de Camp, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis. Il sera plus tard inspecteur des gardes nationales, puis député de la Haute-Loire, de 1815 à 1830. Il s'occupait d'agriculture. Mort dans son château d'Alleret, près de Brioude, le 3 décembre 1848. - D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois létes de verdrix de même, arrachées de gueule (171).

POIX-NOAILLES (Prince de)

Était à Vichy en même temps que Marc-Antoine Petit, Logeait chez Georgeon.

Philippe-Louis-Marc-Antoine de Noailles, prince de Poix (21 juillet 1752 - 17 février 1829). Epouse, en 1767, Louise-Marie de Beauveau. Gouverneur de Versailles. Colonel au régiment de Noailles - Dragons. Député de la noblesse aux Etats Généraux de 1789. Emigré. Rentre en France en 1800. L'*Almanach de Lyon pour 1808* cite M. Noailles de Poix parmi les étrangers de distinction qui sont venus à Lyon l'année précédente : « Ci-devant capitaine des gardes du feu Roi, et qui lui donna jusqu'au dernier instant les preuves les plus signalées de sa fidélité et de son attachement. Doux, modeste, plein de lumières, doué d'un excellent cœur, on préfère sa société à toute autre et on la regrette quand on n'en jouit plus ».

Son fils aîné, Arthur-Jean-Tristan-Charles-Languedoc, épousa Nathalie-Luce-Léontine-Joséphine de Laborde de Mereville, qui devint, par son mariage, vicomtesse de Noailles, puis duchesse de Mouchy. Nathalie de Noailles est bien connue : elle fut la tendre amie de Chateaubriand : c'est pour avoir la joie de la retrouver à Grenade et lui apporter de la gloire, qu'il fit son voyage en Terre-Sainte ; c'est elle qu'il a magnifiquement chantée sous le nom de Bianca dans *Les Aventures du dernier Abencérage* (172).

ROCHE-LAMBERT (M. de la)

Frère de Madame de Lasalle Marc-Antoine Petit le rencontre à Clermont lors de son voyage de retour à Lyon.

Joseph, comte de La Roche-Lambert-Montfort. Né le 31 octobre 1751. Lieutenant aux Gardes Françaises (1788). Emigré à l'armée de Condé en 1791. Avait épousé, le 14 juin 1788, Marie-Anne-Elisabeth-Joséphine de Bonvoisy de Pruslay, dame d'honneur de la princesse de Condé (173).

Il était le fils de Henri-Gilbert, marquis de la Roche-Lambert, seigneur de Fieu, de la Valette, de St-Jean-en-Vâl, de Montmort, de Beauzac, d'Usson et autres lieux en Auvergne, et de Louise-Marthe-Catherine d'Anterroche. De ce mariage (14 juillet 1749) naquirent six enfants dont : Joseph, ci-dessus ; Joseph-François-Simon-Louis, sous-lieutenant au régiment du Roi - Infanterie, Chevalier de Malte, mort en 1786 ; Jeanne-Claudine-Françoise-Louise qui devint Madame de Lasalle (voir ce nom).

Le château qui a donné son nom à cette maison d'ancienne chevalerie, est situé près de Saint-Paulin, sur un roc qui domine la Bourne, aux confins de l'Auvergne et du Velay.

D'argent au chevron d'azur, au chef de gueules.

SAMPIGNY (M. de)

Propriétaire du château d'Effiat en 1803. Le 11 juillet 1803, il reçoit à déjeuner Marc-Antoine Petit, Madame de Lasalle et M. de Machéco. Il a trois fils, dont l'un ressemble à Marc-Antoine Petit, « et une demoiselle qui est mariée ».

Il doit s'agir du comte Ignace-Hyacinthe de Sampigny, marquis d'Effiat, Capitaine au Régiment Royal-Marine, Lieutenant des maréchaux de France à Riom, de 1771 à 1790. Se marie d'abord avec Jacqueline Reillart de Saulnat ; devenu veuf il épouse ensuite Cora de Chapte.

(171) BOUILLET. Nobiliaire d'Auvergne (1851) Tome V.

(172) CHATEAUBRIAND. Mémoires d'Outre-Tombe Ed. BIRE, Tome II, Appendice, p. 602.

(173) BOUILLET. Nobiliaire d'Auvergne (1851) Tome V. — PAUL (Georges), Armes et blasons du Velay.

La famille Rêhès de Sampigny d'Issoncourt était d'origine lorraine (Sampigny-sur-Meuse), d'où elle se répandit en Auvergne et en Vivarais. En 1728, le comte Ignace-Pierre de Sampigny acquit, du duc d'Orléans, le marquisat d'Effiat et il lui en fit hommage en 1729. Portait de gueules au sautoir d'or (174).

III. - Les médecins.

Bien entendu, Marc-Antoine Petit a noté le nom de tous les confrères qu'il avait rencontrés pendant son voyage. Il y en a treize :

Les Docteurs :

Audibert, médecin-adjoint au Mont-Dore ; Babat, de Roanne, chirurgien ; Bassot, de Roanne, chirurgien ; Bonnet, chirurgien-major à l'hôpital de cette ville, « homme de mérite » ; Burnichon, médecin-adjoint à St-Alban ; Cartier, médecin-inspecteur à St-Alban ; Dulac, de Clermont ; Flory, chirurgien-prospecteur de l'Ecole de Médecine de Paris ; Lagout, d'Aigueperse ; Lucas, médecin-inspecteur des eaux de Vichy ; Pataud, de Thiers ; Peyronnet, médecin-chef au Mont-Dore ; Vorbes, de Roanne.

Il en est quelques-uns pour lesquels j'ai pu réunir quelques renseignements que l'on trouvera plus haut : Burnichon et Cartier dans la notice consacrée à St-Alban ; Peyronnet dans celle du Mont-Dore ; Lucas dans le chapitre précédent. Et les autres, pour nous, ne sont plus que des noms.

(174) BOULLET, Nobiliaire d'Auvergne, Tome V, p. 347. — LA ROQUE (Louis de), Armorial de la noblesse du Languedoc ; Généralité de Montpellier, Tome II, p. 121. — ENTREVAUX (Benoît d'), Armorial du Vivarais.

QUELQUES EVENEMENTS LYONNAIS

Marc-Antoine Petit a consacré les trois dernières pages de son manuscrit à quelques événements qui l'ont particulièrement intéressé et dont il a voulu conserver le souvenir. Les cinq premiers se sont passés en 1803, les deux derniers, en 1805. Entre ces deux groupes, une page est restée blanche et nous ne saurons jamais ce qu'il avait eu l'intention d'y noter.

Comme on l'a vu plus haut, les derniers jours de son voyage ne comportent aucune date et ses *Ephémérides* le sont en réalité très peu (175). La dernière date indiquée est celle du départ de Clermont pour le Mont-Dore : 24 Messidor (an XI), 13 juillet (1803). J'ai reconstitué ensuite ses étapes selon un emploi du temps vraisemblable, mais peut-être inexact. De même que pour l'histoire de l'Ancien et du Moyen empire égyptiens, les archéologues ont adopté, selon leurs tendances, les uns une chronologie longue et les autres une chronologie courte, on peut donner au voyage de retour de Marc-Antoine Petit un nombre de jours plus ou moins grand. Cela n'a d'ailleurs aucune importance : de toutes façons, il n'a pas pu assister au premier des événements qu'il a notés, l'incendie de l'Hôtel de Ville : il s'est produit le 14 juillet et, ce jour-là, Marc-Antoine était au Mont-Dore.

1) L'incendie de l'Hôtel-de-Ville. (176)

Il ne l'a donc pas vu, mais on comprend bien, qu'en bon Lyonnais, il ait noté ce grave événement qui touchait la ville en plein cœur. Sa brève relation, très exacte, a été rédigée d'après les récits des témoins oculaires (177).

La catastrophe aurait pu être irréparable, et elle ne fut évitée que de justesse. Après avoir lu le récit de Marc-Antoine Petit, il était intéressant de lire celui que donnent les journaux du temps :

« Le 25 de ce mois (Messidor), un événement funeste a eu lieu. Ce jour-là, anniversaire du 14 Juillet, une fête publique avait été célébrée... Des danses sur la place Bonaparte (*Beilecour*), des évolutions militaires dans la plaine des Brotteaux, des salves d'artillerie, des illuminations avaient rempli et terminé la journée. On avait admiré l'illumination de la façade de l'Hôtel de Ville. A dix heures du soir, cette brillante illumination devint fatale. Un incendie, allumé par les lampions, éclata menaçant et terrible. Le feu se déclara au-dessus de la grande salle, jusqu'au milieu de la façade. Malheureusement un vent du nord souffle avec force et augmente l'activité de la

(175) Cette extrême imprécision n'est pas spéciale à Marc-Antoine Petit : elle était une tendance habituelle à cette époque. Chateaubriand eut souvent aussi pour l'exactitude une indifférence souveraine. Et Lamartine donc ! Il avait pour les dates, comme pour l'argent, le mépris bachelin d'un grand seigneur. Il le poussait à un degré effarant, à un tel point que Marc BLOCH (*Apologie pour l'Histoire*, p. 47), pour caractériser cette tournure d'esprit, « cette psychose » dit-il même, avait proposé de l'appeler « la Maladie de Lamartine ». On en trouve les premiers symptômes chez Marc-Antoine Petit.

(176) DESJARDINS, *Naissance sur l'Hôtel de Ville de Lyon* (Revue du Lyonnais 1881, 3^e semestre, p. 171 et 173). — ID., *Monographie de l'Hôtel de Ville de Lyon, 1867*, in-f^o — ROCHEX (Paul), *L'Hôtel de Ville de Lyon*, 1911.

(177) Comme Marc-Antoine Petit l'a signalé, notre Hôtel de Ville avait déjà été ravagé par un incendie le 13 septembre 1674. La grande salle, le beffroi, les combles du côté sud jusqu'au grand escalier, ceux de l'aile nord jusqu'à la salle des Archives avaient été entièrement détruits. A cette époque les finances de la ville étaient dans un état lamentable et l'on fut obligé d'attendre un quart de siècle pour pouvoir commencer les réparations. Ce n'est qu'en 1700 que Jules HARDOUIN-MANSART fut appelé, et sa restauration fut une transformation complète : c'est lui qui donna à notre Hôtel de Ville l'aspect noble, solennel, très louis-quatorzien, mais un peu compassé et lourd que nous lui voyons aujourd'hui. Sa bâtisse est infiniment moins belle que le délicat témoin de cette gracieuse architecture qui était si charmante pendant la première moitié du XVII^e siècle.

A l'intérieur, la misère des temps contraignit à des réparations d'urgence : les murs détrevés furent camouflés par de grands panneaux de toile où l'on avait sommairement peint à la détrempe un résumé de l'ancienne décoration. Mais, comme le proviseur dure toujours très longtemps, ces chassais eurent une très longue existence, presque cent trente ans, et ce sont eux qui furent détruits par l'incendie de 1803. La véritable restauration de l'Hôtel de Ville ne fut commencée qu'en 1860 par DARDEL et terminée par DESJARDINS de 1883 à 1889.

flamme. L'alarme se répand, la charge bat, le beffroi sonne, le tocsin rassemble bientôt une population nombreuse et les secours d'usage. Dans le principe, au milieu de l'effroi général et des cris, ces secours paraissent lents à administrer ; mais d'abord ils se multiplient ils deviennent rapides et sont si bien dirigés, qu'après de grands efforts on parvient à maîtriser l'incendie. Le Corps des pompiers, la garnison, les Frères de l'Hôpital (178), tous les citoyens redoublent de zèle et de dévouement ; chacun croit défendre sa propriété particulière en défendant la propriété commune. Quel malheur, disait-on de toutes parts ! Les orages révolutionnaires ont renversé tous nos édifices, celui-là restait seul, et voilà le feu qui nous l'enlève ! Cette idée donne à tous les cœurs une nouvelle énergie ; et, soit par l'effet des secours, l'adresse des pompiers et le concours des moyens, soit par un bonheur que les circonstances rendent inconcevable, l'incendie s'éteint après trois heures d'activité... Dans ce nouveau malheur qui frappe notre ville, déjà intéressante à tant de titres, nous avons des actions de grâce à rendre à la Providence, de ce que le désastre n'a pas été plus grand (179).

« Les hommes n'ont pas été les seuls qui se soient distingués dans cette circonstance alarmante. Les femmes ont donné, dans les chaînes, un secours utile et continu ; quoique ce sexe ne soit pas naturellement habitué à éteindre les feux, son amour de l'humanité double ses forces dans le péril : les femmes savent trouver dans l'énergie de leur âme, des moyens que la nature semblait leur avoir refusés. On en a vu quelques-unes habillées en homme, profiter des avantages du vêtement pour donner des secours plus rapides et plus multipliés... (180) »

2) Assassinat de l'économe de la Charité.

C'est un événement qui dut faire sensation à l'époque. Marc-Antoine Petit était rentré à Lyon depuis une semaine et il est tout naturel qu'il l'ait consigné dans ses *Ephémérides* : la victime appartenait, comme lui, au milieu hospitalier et il connaissait personnellement M. Joyeux, l'économe de l'Hospice des Vieillards et Orphelins (c'était le nom officiel de la Charité à cette époque). Son récit est très exact, très objectif et très précis. Il m'a été très facile de le contrôler en lisant la presse lyonnaise de l'époque et en compulsant les Archives des Hospices.

Pour la presse, ce fut vite fait : il n'y avait alors qu'un journal, le *Bulletin de Lyon* (181) qui paraissait deux fois par semaine, sur quatre petites pages seulement ; il ne contenait que des nouvelles locales, d'ailleurs soigneusement contrôlées, des renseignements officiels et des informations littéraires. On n'y parlait pas de politique ; le Premier Consul n'aimait pas que le public se mêlât de ce qui ne le regardait pas ! Voici le récit du crime, tel que les Lyonnais purent le lire d'août à novembre 1803 (182).

18 Thermidor, an 11 (samedi 6 août 1803).

Le citoyen Joyeux, Directeur-Econome de l'Hospice des Vieillards et Orphelins, homme recommandable par ses vertus et par son zèle, et par sa probité dans l'emploi qu'il exerçait, a disparu depuis huit jours. Jusqu'ici les recherches les plus exactes n'ont pu procurer le moindre renseignement sur son sort. On sait seulement, qu'obligé, pour rétablir la discipline parmi les habitants de l'hospice, de mettre la plus grande rigidité dans l'exercice de ses fonctions, il avait encouru la haine de ces hommes sans frein et

(178) Pour leur donner « un témoignage particulier d'encouragement et leur exprimer la satisfaction de l'Administration sur l'intelligence et l'utilité de leur zèle dans cette circonstance malheureuse », le Conseil d'Administration de l'Hôtel-Dieu accorda « une somme de vingt-quatre francs à titre de récompense... aux citoyens Maason et Giraud, Frères deservants des Hospices, qui ont dirigé dans cet incendie le service des Pompiers et l'emploi des autres moyens destinés à l'éteindre... » *Registre des Délibérations de l'Hôtel-Dieu*, no 2, Séance du 22 Fructidor, an XI, p. 134. (8 septembre 1803).

(179) Le *Bulletin de Lyon*, no 85, 27 Messidor an XI, p. 392. (16 juillet 1803).

(180) Le *Bulletin de Lyon*, no 84, 1^{er} Thermidor an XI, p. 307. (30 juillet 1803).

(181) Le *Bulletin de Lyon*, édité par BALLANCHE aux Halles de la Grenette. Parait deux fois par semaine (mercredi et samedi), quatre pages, format petit in-4°.

(182) Je crois intéressant de reproduire exactement tout ce qui a été publié sur l'affaire Joyeux par le *Bulletin de Lyon* : l'ensemble constitue un document psychologique de premier ordre sur la mentalité du temps ; il permet d'apprécier la discrétion et la rareté des nouvelles, le charme dénué du style, la réserve et presque la pudeur des informations. Quelle différence heureuse avec notre époque !

sans mœurs, pour qui la licence est un besoin. Cette haine s'était manifestée par des lettres anonymes qui contenaient les plus horribles menaces. Il sortit mercredi 8 du courant, à cinq heures du soir, sans canne et sans chapeau; on ne l'a pas revu depuis. On espère que les recherches d'un Magistrat qui dirige la police, parviendront à le découvrir, et à mettre sous la main de la loi les auteurs criminels de son enlèvement ou de son assassinat.

29 *Thermidor*, an 11 (mercredi 17 Août 1803)

Un corps avait été enterré sur un gravier de la rive gauche du Rhône, vis-à-vis la commune de Ternay. On a cru, d'après quelques indices, que ce corps était celui du citoyen Joyeux, Directeur-Economique de l'Hospice des Vieillards. Le Cit. Coste, Commissaire de police, envoyé *ad-hoc* par le Commissaire général, a fait procéder, dimanche matin, à l'exhumation du cadavre. Le Cit. Fleury, Juge de Paix du canton de Ternay, a dressé un procès-verbal en présence de deux parents du Cit. Joyeux, et d'un employé de l'Hospice des Vieillards. Le cit. Bugnard (183), ancien chirurgien-major de l'Hospice, a constaté l'état du cadavre, sur lequel on a reconnu des marques de strangulation. Il paraît prouvé que ce corps est bien celui du cit. Joyeux; mais on ne sait encore rien sur les auteurs du crime. Il faut espérer qu'ils seront incessamment découverts.

6 *Fructidor*, an 11 (mercredi 24 Août 1803)

Lundi passé, à huit heures du matin, après une visite qui se continuait avec la plus grande activité dans les caves de l'hospice de la Charité, depuis vendredi dernier, on est parvenu à découvrir le corps de M. Joyeux. La police, qui ne s'était point laissé abuser par les différents bruits semés dans le public, non plus que sur les apparences qui avaient trompé plusieurs personnes, à l'occasion d'un cadavre trouvé près de Ternay, n'avait pas cessé de faire des recherches. On raconte que M. Joyeux avait été conduit, sous quelque prétexte, dans l'une des caves de l'Hospice, le 8 Thermidor passé; que là, il avait été d'abord frappé à la tête; qu'il avait ensuite reçu plusieurs autres coups; que ses assassins l'avaient attaché avec son mouchoir par la jambe droite, et l'avaient ainsi traîné dans une cave voisine où ils l'avaient enterré, avant même qu'il eut expiré, sous une maçonnerie destinée à recevoir des tonneaux. C'est là, en effet, qu'il a été trouvé. La procédure nous révélera toutes les circonstances de ce meurtre affreux. Deux individus, présumés auteurs du crime, ont été confrontés avec le cadavre; six autres personnes ont été arrêtées et mises sous la main de la justice.

9 *Fructidor*, an 11 (samedi 27 Août 1803)

Les poursuites contre l'auteur et les complices de l'assassinat du Directeur-Economique de la Charité, se continuent avec activité. Le Commissaire de Police Garnier, qui a déployé dans cette circonstance beaucoup d'intelligence et de zèle, a reçu de la part de ses supérieurs, des témoignages honorables de satisfaction, confirmés par tous les amis de l'ordre et de l'humanité. On a publié, à l'occasion de cet événement, des détails faux qu'il est convenable de relever. La fosse a été préparée quinze jours d'avance par Bise et Camet. L'assassinat a été commis par Bise seul, qui a traîné le cadavre dans la fosse, et l'a recouverte en partie. Il était deux à trois heures de l'après-midi. Le lendemain, à cinq heures, Camet, seul, a achevé de combler le trou et de niveler la terre. Après l'assassinat, Bise est monté dans sa chambre, a joué du violon, fait deux goûters, a soupé selon l'usage, et s'est promené jusqu'à neuf heures avec sa maîtresse, expulsée la veille. Le prévenu, qui avait fait appeler le Commissaire de Police Garnier, et qui avait été interrogé par lui, et ensuite par le Commissaire général, n'avait d'abord point fait de révélations importantes; il avait tout nié. Avant-hier seulement, Bise a dit que la police connaissait jusqu'aux plus petits détails de l'assassinat, et qu'il ne pouvait lui refuser sa confession de son crime. Il a tout narré et il a confirmé

(183) BUGNARD (Pierre-François). Né à Lyon le 31 août 1767. Garçon chirurgien de la Charité en 1788. Élève en chirurgie à l'Hôtel-Dieu en 1787, de la même promotion que Marc-Antoine Petit. Chirurgien-Major de la Charité en 1788. Il va suivre à Paris les cours de Desault. Thèse, Montpellier en 1790: « *Quodnam congruens hermetismus momentum* ». (Il conseille de ne pas trop attendre). Un des membres fondateurs de la Société des Amis-Médecins avec Marc-Antoine Petit, Parat, Martin aîné, Gilbert, etc... Membre de l'Académie de Lyon (section des Sciences) en 1809. Mort à Lyon le 25 mars 1843 (Cf. la Notice historique sur P.-F. Bugnard lue par Martin jeune à la séance publique de l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon le 22 mars 1844).

le contenu du rapport fait au Commissaire général de police par le Commissaire Garnier.

23 Fructidor, an 11 (samedi 10 septembre 1803)

Le Bulletin de Lyon publie un « Extrait des Registres des Délibérations et Arrêtés du Conseil Général d'Administration des Hospices Civils de Lyon, séance du 13 fructidor, an 11, de la République française » (31 août 1803). Je l'étudierai plus loin, en même temps que les autres documents provenant des Archives de l'Hôtel-Dieu.

1^{er} Frimaire, an 12 (mercredi 23 novembre 1803)

Bise et Camet, convaincus de l'assassinat du citoyen Joyeux, Econome de la Charité, ont été condamnés à mort, par jugement du Tribunal criminel du département, le 29 de ce mois (Brumaire; donc le 21 novembre 1803). Un autre prévenu a été acquitté.

4 Frimaire, an 12 (samedi 26 novembre 1803)

Bise et Camet, assasins de l'Econome de la Charité, ont subi leur jugement hier, sur la place des Minimes (184).

De son côté, l'Administration des Hospices n'était pas restée inactive (185). Bien entendu, elle n'avait pas été prévenue tout de suite de la disparition de l'économe; c'est le lendemain seulement, à 9 heures du soir, que quelques membres du conseil furent alertés. Afin de rattraper le temps perdu, elle tint, le 10 Thermidor (mercredi 29 juillet), deux séances extraordinaires: l'une pour décider d'avertir la police, l'autre pour nommer une Commission (naturellement!) qui suivrait l'affaire Joyeux. Puis elle prit les décisions nécessaires: elle nomma, le 15 Thermidor, une deuxième Commission (naturellement!) pour examiner « les mesures à prendre, les réformes à établir pour rappeler l'ordre et l'observance » dans l'Hospice des Vieillards et Orphelins. Il y eut beaucoup de séances, on fit beaucoup de paperasses et on écouta beaucoup de rapports.

Parmi les mesures utiles, dans la réunion du 29 Thermidor (lundi 17 août), on décida « qu'il sera accordé une récompense de douze cens francs à celui ou ceux qui donneront à l'Administration des indices certains sur les causes et la disparition du citoyen Joyeux. »

Lorsque l'on eut trouvé le cadavre, dans sa réunion du 6 Fructidor (lundi 24 août) « le Conseil... considérant que la découverte du crime a été le résultat de la sollicitude et de l'activité qu'a mis le Commissaire général de police à en connaître et à en dévoiler toutes les circonstances, du zèle et de l'intelligence de ses agens à exécuter ses ordres... que le succès de leurs travaux, de leurs recherches leur donne des droits à la reconnaissance publique et surtout à celle de l'Administration... arrête d'envoyer la récompense de douze cens francs » au Commissaire général de police avec « invitation de la leur faire distribuer conformément à ses propres dispositions ». Enfin « le Conseil exprime particulièrement ses regrets sur la fin tragique du Citoyen Joyeux, l'horreur que lui inspire l'attentat dont il a été victime, consacre la mémoire de ses vertus et la stricte obéissance à ses devoirs ».

Mais le Commissaire général de police Dubois (186) répondit le 8 Fructidor « en annonçant qu'il trouve la récompense la plus douce de ses soins dans les sentimens d'estime et de reconnaissance que l'Administration lui a témoignés; en observant que ses agens trouvent la leur dans l'accomplissement d'un devoir sacré; et en renvoyant les douze cens francs, déclare

(184) C'était alors le lieu habituel des exécutions capitales.

(185) Du 10 Thermidor an XI (mercredi 29 juillet 1803) au 18 Pluviose an XII (mercredi 18 janvier 1804), l'affaire Joyeux et ses conséquences administratives fut inscrite à l'ordre du jour de douze séances du Conseil d'Administration. On peut lire les comptes-rendus des mesures qui furent prises, aux pages 108, 109, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 123, 127, 135, 184, 187, 249, 272 du Répertoire des Délibérations du Conseil d'Administration des Hospices civils de Lyon. Registre n° 2 (du 7 Floréal an XI au 18 Pluviose an XII) (mercredi 27 avril 1803 - mercredi 8 février 1804). Cette lecture est très attachante.

(186) François-Louis-Esprit DUBOIS, Commissaire général de police à Lyon, ancien substitut du Commissaire du gouvernement près le tribunal de cassation, était un homme cultivé. Membre de l'Académie de Lyon, il en sera Président l'année suivante, et il lira le Compte-Rendu des travaux de la Compagnie pendant le premier semestre de l'an XII, dans la séance publique du 8 Germinal an XII (mardi 27 mars 1804). (Bulletin de Lyon du 10 Germinal an XII).

qu'il désire que cette somme... soit consacrée à fonder un lit dans l'Hospice des Vieillards et Orphelins, en l'honneur de la mémoire du vertueux et infortuné Joyeux ».

Le Conseil accepta naturellement cette offre généreuse (187) en l'enveloppant de remarques exprimées dans le style noble, emphatique et fleuri qui était cher aux âmes sensibles de l'époque. Il proclame notamment : « Que les Administrateurs partagent avec tous leurs concitoyens les regrets amers que fait naître la fin tragique d'un homme dont l'attachement inviolable au service des pauvres a excité la rage des scélérats qui ont voué haine et vengeance à tous les amis des loix et de l'ordre social... Que la libéralité du Commissaire général de police honore également celui qui l'a faite et la mémoire de celui qui en est l'objet... Que l'intérêt des hospices exige qu'on perpétue le souvenir de la douleur qu'éprouve l'Administration et celui des vertus du citoyen Joyeux... Qu'on doit annoncer à tous les individus qui composent l'établissement des hospices, que le zèle de ceux qui les dirigent sous les yeux des Administrateurs, leur acquiert des droits éternels à la Reconnaissance et à la Vénération publiques... Que les honneurs rendus à la mémoire de ces citoyens recommandables qui consacrent leurs soins à veiller sur ces aziles de l'humanité souffrante, sont une dette publique à acquitter, un encouragement pour leurs successeurs, une leçon salutaire pour leurs subordonnés... Un lit pour une personne malade et incurable sera fondé en l'honneur de la mémoire du citoyen Joyeux... Le mercredi 27 Fructidor (14 septembre), il sera célébré, dans la Chapelle de l'Hospice des Vieillards et Orphelins, à dix heures du matin, toujours en l'honneur de la mémoire du citoyen Joyeux, un service solennel auquel sera invitée la famille du citoyen (188). ».

Ensuite, on nomma un autre économe, on supprima « l'atelier de la serrurerie placé dans l'intérieur de l'hospice : il donne l'entrée à des étrangers qui, par leur séjour, leurs communications journalières, leurs relations continuelles avec les administrés et les employés internes, peuvent introduire des abus, former des liaisons, apporter du relâchement dans le service, de l'altération dans l'ordre et la discipline de l'hospice » ; et l'on installa dans l'hôpital une police privée « huit individus qui seront armés et aux ordres de l'Administration ».

Mais le scandale causé par ce crime pouvait faire le plus grand tort aux intérêts financiers de l'Hospice : le Conseil voulut donc apaiser l'opinion publique, et, en faisant encore de bien belles phrases, il annonça qu'il allait modifier les règlements d'admission des vieillards à l'hospice et surveiller leur moralité : « L'horrible assassinat du citoyen Joyeux, contrôleur économe de l'Hospice des Vieillards et Orphelins, prémédité et exécuté par des employés dans le sein même de l'hospice pour se venger de ce qu'il remplissait avec exactitude les devoirs de sa place, est un crime inouï, dont aucune maison de Charité n'a vu l'exemple. Crime d'autant plus affreux qu'il peut porter le plus grand préjudice à l'hospice, refroidir la charité publique envers les malheureux qu'il renferme et renverser ainsi sur l'infortuné innocent, l'effet de l'horreur dont il a pénétré toutes les âmes honnêtes. Il ne fut donc jamais d'événement qui dût, avec de plus justes motifs, exciter les sollicitudes de l'Administration... Les terns malheureux de désordre et d'anarchie qui se sont écoulés, ont dû nécessairement influer sur le régime d'un hospice qui donne asile à un grand nombre d'individus de toutes les classes... Il est du devoir de l'Administration et du plus pressant intérêt de l'hospice de détruire promptement ces éléments de désordre et de corruption qui sont devenus la cause du meurtre épouvantable du contrôleur économe... Pour parvenir à ce but, il n'est pas besoin de prendre aucune de ces mesures de sévérité qui semblent s'éloigner d'une Administration entièrement dévouée à des œuvres de bienfaisance et d'humanité... Maintenant que les coupables sont connus, il s'agit de rassurer tous les

(187) Séance du 13 Fructidor an XI (lundi 31 août 1803). C'est le procès-verbal de cette réunion qui a été publié intégralement dans le Bulletin de Lyon du 23 Fructidor an XI (samedi 10 septembre 1803).

(188) Marc-Antoine Petit se fit un devoir d'y assister ; il alla aussi à la messe que la famille fit célébrer à St-Jean le 15 Fructidor an XI (vendredi 2 septembre 1803) et cette cérémonie lui inspira des Stances qu'on lira plus loin.

citoyens de cette ville sur l'avenir, et de prendre des précautions telles que l'on n'ait point à craindre que jamais il puisse être commis un pareil attentat. »

Les Lyonnais, riches et charitables, sont donc ainsi engagés à continuer leurs dons généreux, et les âmes bien pesantes peuvent être certaines que leurs aumônes seront, comme par le passé, strictement utilisées : « Au moment où la vieillesse étoit admise dans l'hospice, l'Administration se faisoit un devoir de veiller sur l'emploi de son temps, sur ses mœurs, sa conduite et ses exercices de Religion et de l'environner de l'espoir et des consolations qui peuvent, au bord du tombeau, faire disparaître les regrets d'une vie expirante... Tous les autres individus, de quelque classe qu'ils fussent, faisant ou non le service de l'hospice, étoient assujettis à des règles dictées par les maximes les plus strictes de la probité et de la Religion, et l'un des premiers soins de l'Administration fut toujours de maintenir dans cette maison la charité, l'ordre, l'union et la tranquillité qui forment la base de ces établissements. »

Je passe sur toutes les mesures prises par la Commission nommée le 15 Thermidor pour « examiner l'Institution, le Régime et la Police de l'Hospice des Vieillards et Orphelins, connoître les abus que la succession des tems, les époques critiques et les secousses affligeantes de la Révolution ont pu et dû y introduire... afin de rétablir dans cet hospice un ordre tel qu'il puisse préserver des vices, des excès que produit l'immoralité, et qui ont opéré, sous les yeux de l'Administration, l'explosion dont elle gémit. »

Cette mort tragique d'un ami avait beaucoup touché Marc-Antoine Petit : après l'avoir notée dans ses *Ephémérides*, il y revint dans une lettre adressée « Aux Rédacteurs du *Bulletin de Lyon* », qui fut insérée dans le numéro du 20 Fructidor, an XI (mercredi 7 septembre 1803) :

Messieurs,

« L'Administration se propose, dit-on, de faire célébrer un service solennel à la mémoire de l'infortuné M. Joyeux. Une messe sera dite à perpétuité, le jour où il a péri victime de son zèle pour l'établissement auquel il étoit attaché ; et les cinquante lous que l'Administration avait promis à ceux qui découvriraient les auteurs du meurtre, seront destinés, ainsi que l'a voulu Monsieur le Commissaire général de police, à la fondation de deux places de vieillards ou orphelins, dont la nomination sera à la disposition de la famille de M. Joyeux. M. Dubois, dont le zèle et l'activité dans cette affaire sont au-dessus de tous les éloges, a trouvé ainsi le moyen de perpétuer un bienfait et d'offrir quelque consolation à une famille désolée, en la chargeant elle-même de l'exercice de sa bienfaisance.

Vendredi dernier, tous les membres de cette famille, et ses nombreux amis, se sont réunis à St-Jean, pour assister au service qu'elle y a fait célébrer. J'avais pris place parmi ces derniers ; et c'est dans l'émotion profonde qu'inspire une cérémonie funèbre, c'est au milieu du trouble que fait éprouver alors le besoin de sentir et de prier, que se sont échappées de mon âme les stances que j'ai l'honneur de vous adresser.

Agrez, Messieurs, tous les témoignages de l'estime.

STANCES

sur la mort de M. Joyeux, faites en assistant à son service funèbre,
le vendredi 15 Fructidor, an 11 (2 septembre 1803)

Le bras de l'assassin a frappé la victime,
Complice du forfait, la terre a bu son sang ;
Et, sans s'épouvanter de ce corps palpitant,
Dans son sein entr'ouvert elle a caché le crime.

Tu l'as voulu, grand Dieu ! de semblables forfaits
Vainement sont commis dans l'ombre ;
Ton œil s'ouvre dans la nuit sombre :
Le crime hésite encor ; ...et déjà tu le sais.

L'homme juste est tombé, sa tête s'est fléchie.

Sans qu'il ait pu, mon Dieu ! tourner les yeux vers toi ;
Sans que son cœur ait pu te parler de sa foi ;
Sans qu'il ait pu t'offrir sa vie.

Ah ! qu'il repose en paix dans ton immensité !
Et comme lui jamais, s'il faut que je périsse,
Comme lui que je sois offert à ta bonté
Avant de l'être à ta justice.

M.-A. P. »

Il évoqua cette mort une troisième fois dans une note trouvée parmi ses papiers après sa mort et qui a été publiée en 1823 dans la deuxième édition de la *Médecine du Cœur* :

« En 1804, la ville de Lyon fut épouvantée par un crime affreux : le directeur d'un hospice de charité fut assassiné dans son enceinte par deux hommes que l'humanité y avait recueillis ; pendant un mois les monstres qui devaient l'y plonger vivant, virent chaque jour leur victime, obéirent à ses ordres, furent témoins de ses pieuses sollicitudes pour les pauvres, sans que leurs cœurs endurcis pussent s'ouvrir à des remords, qu'ils ne trouvèrent pas même au pied des échafauds.

Eh bien, quelque affreux que ce crime puisse être, il se reproduit souvent à nos yeux sans exciter en nous qu'une faible indignation ; car, je le demande, le vil calomniateur qui prend la plume pour outrager l'homme de bien, qui cherche à porter jusqu'à lui la souillure de ses libelles, qui pendant longtemps prépare, sans remords, le poison qu'il lui destine, n'est-il pas à son tour un infâme assassin qui prépare aussi de joindre la fosse dans laquelle il veut le plonger vivant ? et si sa victime n'est point ensanglantée, le coupable en est-il moins digne de l'échafaud ? (189) »

Et ses *Stances* lui parurent si bien venues, qu'il les publia de nouveau, avec d'autres poésies fugitives, sept ans plus tard, un an avant sa mort, dans l'*Almanach des Muses de Lyon et du Département du Rhône pour 1810*. Ah ! il était bien homme de lettres, le Docteur Marc-Antoine Petit !

Elles furent même imprimées une troisième fois dans la deuxième édition de la *Médecine du Cœur* que je viens de citer, édition posthume procurée par Madame Marc-Antoine Petit en 1823. Elles étaient accompagnées de la note suivante qui apporte quelques précisions nouvelles sur l'assassinat : « M. Joyeux, directeur de la Charité, dont il est ici question, allant un jour dans la cave de la maison y faire une inspection, est saisi par deux Frères et enfants de cette hospice, qui y avaient été élevés ; terrassé par eux, entraîné dans la partie la plus reculée avec son propre mouchoir qu'ils lui avaient passé au col, il est assommé avec une *demoiselle* de paveur qui se trouva sous leurs mains ; là, une fosse de six pieds de profondeur, creusée d'avance, attendait la victime ; ils y placèrent le cadavre et crurent aussi y enterrer à jamais leur forfait. Ce ne fut qu'au bout de six semaines, après beaucoup

(189) L'amerlume qui se dégage du second paragraphe correspond sûrement à une partie pénible de la vie médicale de Marc-Antoine Petit, sur laquelle nous sommes renseignés par DIEZONNIÈRES (citées sur la vie de Marc-Antoine Petit, *Journal de Médecine, chirurgie, pharmacie...* de Paris T. XXXII, novembre 1811, p. 399) : « Dans l'hiver de 1799 à 1800, il éclata à Lyon une épidémie catarrhale qui débuta par des symptômes très graves. Un état soporeux frappait les malades dès le début, et un grand nombre fut emporté dans le cours du premier septennaire. Cette épidémie parut sévir avec plus de rigueur contre les citoyens les plus opulents, ou au moins on remarqua davantage les pertes qui eurent lieu dans cette classe. — Ne dissimulons point que Petit ne fut pas heureux dans cette circonstance ; d'énormes décaissements en profitèrent pour verser leur poison, et ne réussirent que trop à séduire le public, d'ailleurs si facile à tromper. Petit devora longtemps dans le silence, les coups redoublés portés à la sensibilité la plus vive, et il n'en laissa échapper l'explosion qu'après plusieurs années, dans des Epîtres adressées à Fovilla. On découvre dans plusieurs passages... les traces trop évidentes des affections qu'il avait concentrées dans son cœur ». Les deux premières Epîtres à Fovilla ont été lues en 1800 et 1801 aux séances publiques de l'Académie de Lyon. Elles sont donc à peu près contemporaines de l'épidémie (grippale ?) signalée par Diezonniettes. Mais, avec son ardente sensibilité, cette « sensibilité excessive qu'il considérait comme une des principales sources destructives de notre frêle existence », Marc-Antoine Petit conserva pendant de nombreuses années le souvenir amer de la blessure reçue, blessure d'amour-propre c'est certain, mais encore, mais surtout déception sentimentale.

le 23 Nivôse, an X (mercredi 13 janvier 1802), il lui offrit un tableau qu'il avait tissé lui-même en soie, et qui représentait les emblèmes allégoriques consacrés à Bonaparte : « Un simple artiste, lui dit-il, consacré aux manufactures d'une ville que vous honorez de votre bienveillance, a osé tenter d'exprimer avec la soie et par les moyens les plus simples du mécanisme, ce que l'Histoire et les Arts graveront dans le bronze : l'apothéose d'un nom déjà écrit dans le cœur de tous les Français : le nom de celui qui donne la paix à l'Europe entière... »

Nommé membre de l'Académie de Lyon dès sa reconstitution, en 1800, sous le nom d'Athénée, par le préfet Raymond de Verninac, en même temps que Marc-Antoine Petit ; il y prononça les éloges funèbres de Philippe de la Salle (1804), du sculpteur Clément Jayet (1804) et de son maître, Joseph Bourne (1812).

Mort à Lyon le 20 juillet 1818, à son domicile, 117, rue Royale. Son médaillon a été modelé par Chinard (191).

5) Jury de médecine à Lyon.

« Par arrêté du 25 Nivôse, an XII (16 janvier 1804), le Gouvernement m'a nommé, avec M. Gilibert (192), membre du jury médical dans le Département du Rhône. Voyez le *Moniteur* du 2 Pluviose, an XII (23 janvier 1804). »

J'ai du plaisir à recopier ces deux lignes que Marc-Antoine Petit eut tant de joie à écrire. Avec son amour de la gloire et son goût un peu puéril pour les titres et les honneurs, on eut été bien étonné qu'il n'enregistrât pas cette nomination : elle devait chatouiller de son cœur l'orgueilleuse faiblesse, comme dira Chateaubriand après Racine. Il a bien fait, puisque c'est cette petite note qui m'a permis d'identifier de façon formelle le ms. anonyme des *Ephémérides*.

Un projet de loi sur l'exercice de la Médecine avait été publié dans le *Moniteur* du 8 Ventôse de l'an XI de la République (27 février 1803), p. 643, et voté par le Corps Législatif dans la séance du 19 Ventôse de la même année (*Ibid.* p. 705). Il comportait, entre autres, les dispositions suivantes :

Titre III. Réception des officiers de santé.

XVI. — Pour la réception des officiers de santé, il sera formé dans le chef-lieu de chaque département un jury composé de deux docteurs domiciliés dans le département, nommés par le Premier Consul, et d'un Commissaire pris parmi les professeurs des six écoles de Médecine et désigné par le

(191) Indicateur de Lyon pour 1810. — J.-B. DUMAS, Notice lue à la Séance publique de l'Académie de Lyon du 7 septembre 1818. — Félix DESVERNAY, Le Vieux Lyon à l'Exposition de 1914, p. 179. — MAYNARD, Dictionnaire de Lyonnaiseries, III, 227. Les amateurs pourront lire dans l'Almanach de Lyon pour l'an XI (1803), p. X, le récit de la visite faite par Bonaparte à l'atelier de Picard et la curieuse description du « tableau en étoffe » que l'artiste lyonnais offrit au Premier Consul.

(192) Jean-Emmanuel GILBERT, Né à Lyon le 20 juin 1741. Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier (1764) avec une thèse intitulée : « Le pouvoir de la nature sur la guérison des maladies. », Ami de l'abbé Rozier et le Columelle Français », du botaniste CLARET DE LA TOURETTE, des médecins VITET, POUTEAU, PESTALOZZI, Médecin, chirurgien, pharmacien à Chazay-d'Azergues. Professeur de Botanique à Lyon en 1768. Sa collaboration avec l'intendant de Fieisselles pour créer un Jardin Botanique à Lyon au débouché du Pont Morand ne lui attire que des déboires. Médecin de Stanislas-Auguste, roi de Pologne, en 1775. Fonde des Jardins Botaniques à Grodno et à Vilna. Inspecteur général des hôpitaux de Lithuanie. « M. de Gilbert, disait le roi de Pologne, est poète sans rime, franc sans rousse, éloquent sans préparation et savant sans orgueil. » Revient à Lyon en 1783. Médecin de l'Hôtel-Dieu (1784-1789). Professeur d'Histoire Naturelle à l'Institut des Sciences et Arts utiles à la Société. (1792).

Élu maire de Lyon le 27 février 1793, par réaction contre le parti Jacobin, il l'est pendant cinq jours. Chasser le fait arrêter à son domicile, 28, rue de l'Arbre-Sec, et incarner dans la cave de l'Hôtel de Ville. Sa maison est pillée et ses herbiers sont saccagés. Condamné à mort, il tente de se suicider. Il est enfin relâché et il reprend ses occupations professionnelles et académiques. Directeur de l'École Centrale du Rhône. Il crée en 1798 un Jardin Botanique, à côté du couvent de la Déserte, sur l'emplacement de l'Amphithéâtre des Martyrs de 177 et de l'autel des Trois-Gaules ; la rue du Jardin-des-Plantes en conserve le souvenir. Meurt d'un lotus le 2 septembre 1814 dans son appartement de la rue Saint-Marcel (aujourd'hui rue du Sergent-Blandan).

Chinard fit son médaillon et Legendre-Héral son buste (Musée de la Faculté de Médecine). Cf. CH. PÉTOURAUD et J. ROUSSET, Les Médecins et les rues de Lyon. Revue Lyonnaise de Médecine, n° du Bimillénaire. — MARTIN-BASSE, Dans le passé de « La Carotte ». Le Tout-Lyon, 14 mai 1959.

Premier Consul: ce jury sera renommé tous les cinq ans; ses membres pourront être continués.

XVII. — Les jurys des départements ouvriront, une fois par an, les examens pour la réception des officiers de santé. Il y aura trois examens :

l'un sur l'anatomie ;

l'autre sur les éléments de la médecine ;

le troisième sur la chirurgie et les connaissances les plus usuelles, dans la pharmacie.

XIX. — Les frais des examens des officiers de santé ne pourront pas excéder 200 francs. La répartition de cette somme entre les membres du jury sera déterminée par le Gouvernement.

Titre V. De l'instruction et de la réception des sages-femmes.

C'est en vertu de cette loi que, dans le *Moniteur* du 2 Pluviose, an XII de la République (23 janvier 1804), p. 485, Marc-Antoine Petit eut la joie de lire le décret suivant :

Paris, le 25 Nivôse, an 12 (16 janvier 1804).

Bonaparte, Premier Consul de la République, vu la disposition des titres III et V de la loi du 19 Ventôse, an 11, celles des titres VI et VII de l'arrêté du 20 Prairial même année sur l'exercice de la médecine, et sur le rapport du ministre de l'Intérieur, arrête :

Article II. Sont nommés membres des jurys de Médecine dans les départements :

Rhône : Marc-Antoine PETIT
Jean-Manuel GILIBERT
Médecins à Lyon

Article V. Le ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au Bulletin des Lois.

Signé : BONAPARTE.
Par le Premier Consul,
Le Secrétaire d'Etat, signé : H.-B. MARET

Et je me l'imagine, notre Marc-Antoine Petit, dans son cabinet, 41, quai de Reiz, dont les fenêtres donnaient sur le Rhône, à l'angle du quai et de la rue Genêt (193), tout contre le Grand Collège, je me l'imagine, le 28 ou le 29 janvier 1804 (194), en train de copier soigneusement, avec un sourire de satisfaction sur sa bonne figure, le Décret Consulaire qu'il venait de lire dans le *Moniteur*, dans ce même exemplaire du *Moniteur* qui est conservé maintenant à la Bibliothèque de la ville, et où j'ai pu lire ce texte qui lui avait tant de plaisir, sur la page elle-même où ses yeux s'étaient posés.

★ ★

Après cette citation du *Moniteur*, une page est restée blanche. Marc-Antoine Petit l'avait sans doute réservée pour y inscrire quelques événements survenus en 1804 ou en 1805 ; mais il ne le fit pas, et il ne reprit ses *Ephé-*

(193) La maison de Marc-Antoine Petit n'existe plus. Voir plus haut, note 24.

(194) Le *Moniteur* où parut le décret des Jurys de Médecine, porte la date du 2 Pluviose an XII, c'est-à-dire du 23 janvier 1804. Les messageries mettaient alors cinq jours pour venir de Paris à Lyon. Marc-Antoine Petit n'a donc pas pu recevoir son exemplaire avant le 28 ou même plutôt le 29 janvier 1804.

méridés (bien discontinus) qu'en octobre 1805 pour noter la visite de deux confrères alors célèbres : le Pr. VIGAROUX et le Dr de POUQUEVILLÉ.

M. VIGAROUX (195)

Il s'agit de Joseph-Marie-Joachim VIGAROUX (Montpellier, 1759 - Paris, 1828). Docteur en médecine de Montpellier, le 16 mai 1780. Professeur-adjoint de clinique externe dans l'Ecole de Santé en l'an III. Professeur-adjoint d'accouchement et de gynécologie en l'an IV (196). Professeur-adjoint d'anatomie et de physiologie en 1800. Professeur d'hygiène en 1804 (chaire nouvellement créée dont il fut le premier titulaire). Publia, en 1801, un *Traité de Gynécologie* qui devint très vite célèbre (197).

Marc-Antoine Petit aurait pu rencontrer J.-M.-J. Vigaroux à Montpellier quand il vint y passer sa thèse en 1790. Pourtant il le décrit comme s'il ne l'avait encore jamais vu : « Il est petit, d'une figure très agréable, brun, mais assez coloré ». Naturellement il le connaissait de réputation, et dans sa *Deuxième Eptire à Fortis* (198), il le cite parmi les « noms fameux » de la Médecine de Montpellier :

« ...ce mont sacré si fécond en miracles,
Où comme d'un lieu saint publiant ses oracles,
Esculape prodigue aux humains malheureux
Ses secours, ses conseils et ses secrets fameux,
.....
Vigaroux succédant aux talents de son père... »

Le père, c'était Barthélemy Vigaroux (1725-1790), chirurgien. Professeur au Collège royal de Chirurgie, Chirurgien-Major de l'Hôpital Saint-Eloi et de l'Hôpital militaire St-Louis. Il fut, avec Lapeyronie, une des plus grandes figures chirurgicales montpelliéraines de l'Ancien Régime (199).

Et il y en avait bien d'autres encore : notamment François Vigaroux (1727-1790), frère de Barthélemy et oncle de Joseph-Marie-Joachim. Professeur à l'ancienne Université de Montpellier, il fut un des juges de la thèse latine de Marc-Antoine Petit, le 25 octobre 1790. Il eut deux fils, Pierre-Joseph-Marie et Joseph-Marie, qui furent également médecins, mais qui n'ont pas laissé de traces dans l'Histoire.

Lorsque J.-M.-J. Vigaroux vint à Lyon, le 22 octobre 1805, il était tout naturel qu'il rendît visite au plus célèbre des médecins lyonnais de l'époque. Marc-Antoine Petit, assurément très flatté de cette visite, se comporta en homme aimable, en bon confrère et en grand patron. Selon une coutume qui existe encore, il le présenta comme invité d'honneur à la Société de Médecine dont il était vice-président, il l'en fit recevoir Membre (comme on décerne aujourd'hui un diplôme de Docteur *honoris causa*), et ensuite, suivant une aimable tradition, la Société lui offrit un dîner à l'Hôtel des Célestins (200). Vigaroux était accompagné de son secrétaire, M. Copier d'Hauterville, « jeune médecin poète et très aimable ». Marc-Antoine Petit qui se flattait d'être, lui

(195) J'adresse mes plus sincères remerciements à notre savant confrère, le Dr Louis DULIEU, Secrétaire Général de la Société d'Histoire de la Médecine de Montpellier, qui, avec son amabilité coutumière et son érudition habituelle, m'a procuré une documentation solide sur la dynastie médicale des Vigaroux.

(196) J.-M.-J. Vigaroux est cité, parmi les professeurs de la Faculté de Montpellier, dans la thèse de notre compatriote VIRICEL, comme « Professeur d'accouchemens, maladies des femmes, éducation physique des enfans. » (J.-M. VIRICEL, De l'amaurosis ou goutte serena. Thèse de Montpellier, Fructidor an V.)

(197) Cours élémentaire de Maladies des Femmes ou Essai sur une nouvelle Méthode pour étudier et pour classer les maladies de ce sexe. Deux volumes, Paris, an X. (1801).

(198) Luc dans la séance publique de l'Académie de Lyon du 24 Messidor an IX (samedi 13 juillet 1801). Imprimée dans l'Essai sur la Médecine du cœur, p. 13.

(199) Dr Louis DULIEU, Notice Biographique sur Barthélemy Vigaroux. Le Scalpel, no 5, 6 février 1884.

(200) Dans les écrits contemporains, l'Hôtel des Célestins est souvent cité avec éloges pour l'excellence de sa table. J'ai vainement cherché à notre Bibliothèque des Vieux-Livres et aux Archives de l'Hôtel-Dieu les anciens Registres de la Société de Médecine. Ils n'ont malheureusement pas été conservés ; c'est bien dommage ; le procès-verbal de cette séance, les discours de M.-A. Petit et de J.-M.-J. Vigaroux, le récit du dîner à l'Hôtel des Célestins auraient été du plus savoureux intérêt.

aussi, un nourrisson des Muses, a dû le choyer tout particulièrement. Mais je ne sais rien sur lui et il n'a laissé aucun souvenir à Montpellier.

Deux contemporains, un grand médecin et un grand écrivain, nous ont laissé des anecdotes singulières sur Barthélemy et sur Joseph-Marie-Joachim Vigaroux. De tels récits sont rarissimes à cette époque, où, à l'inverse de ce qui se passe aujourd'hui, la vie privée était régulièrement respectée. Je les cite, non par amour d'histoires scabreuses, mais parce qu'en révélant leurs faiblesses, ils donnent un peu de vie humaine à ces lointaines figures de nos anciens confrères.

Le médecin, c'est DESGÉNÈTES. Comme je l'ai déjà signalé (301), il était venu à Montpellier en mai 1789 pour y passer sa thèse, et il n'en repartit qu'en janvier 1793. Dans ses *Souvenirs* (302), il parle assez longuement des deux Vigaroux : « M. Vigaroux (*Joseph-Marie-Joachim*), fils d'un grand chirurgien (*Barthélemy*) et neveu d'un célèbre professeur en médecine (*François*) et homme agréable, ne pouvait cacher aux autres, ni se dissimuler à lui-même les distractions que lui avaient causé sa fortune, ses voyages et son goût pour les plaisirs. Le père de M. Vigaroux (*donc Barthélemy*), un jour que je l'avais salué à sept heures du matin, assis qu'il était à sa porte, près de l'arc du Peyrou, fut frappé une demi-heure après d'une apoplexie foudroyante dont il était menacé par son âge avancé, sa constitution pléthorique, l'abus des liqueurs des Illes... Fils aussi respectueux que tendre, M. Vigaroux tomba malade et eut une de ces fièvres que l'on désignait alors sous le nom de malignes. »

L'écrivain, c'est CHATEAUBRIAND qui raconte une histoire étrange (303) : « J'ai connu un médecin provençal, le docteur Vigaroux ; arrivé à l'âge où chaque plaisir retranche un jour, il n'avait point, disait-il, de regret du temps ainsi perdu ; sans s'embarrasser s'il donnait le bonheur qu'il recevait, il allait à la mort dont il espérait faire sa dernière délice. Je fus témoin cependant de ses pauvres larmes lorsqu'il expira ; il ne put me dérober son affliction ; il était trop tard : ses cheveux blancs ne descendaient pas assez bas pour cacher et essuyer ses pleurs. Il n'y a de véritablement malheureux en quittant la terre que l'incrédule : pour l'homme sans foi, l'existence a cela d'affreux qu'elle fait sentir le néant... ; la vie de l'athée est un effrayant éclair qui ne sert qu'à découvrir un abîme. »

J'ai longtemps cherché, parmi les nombreux Vigaroux, celui qui eut cette mort douloureuse. Le récit de Chateaubriand étant celui d'un témoin oculaire, il aurait pu y assister lors d'un de ses voyages à Montpellier. Il y vint deux fois : d'abord en 1802, lorsqu'il se rendit en Avignon pour y poursuivre une contrefaçon du *Génie du Christianisme* ; son affaire terminée, il retourna à Paris par le Languedoc, la Gascogne et la Bretagne. Il y retourna en 1838 : il venait de publier les deux volumes du *Congrès de Vérone*, il avait soixante-dix ans, il était las, il souffrait d'un rhumatisme de la main droite ; les médecins lui conseillèrent d'aller faire une saison à Caunterets dont les eaux lui avaient été bienfaites en 1829. L'éternel voyageur partit allègrement ; tous les prétextes lui étaient bons pour reprendre la route : une prescription médicale, que d'ailleurs il ne suivra pas, était un motif qui en valait bien un autre ! Surtout il était attiré par la joie d'une promenade au pays de la lumière et du soleil, peut-être aussi par le désir d'une tournée triomphale. Il part de Paris le 10 juillet 1838, passe par Bourges, Clermont, Rodez, et arrive à Toulouse le 18 juillet ; alors il change d'avis : il n'est plus question de Caunterets, et au lieu de se diriger vers les Pyrénées, il met le cap sur le Languedoc et la Provence : il est à Montpellier le 22 juillet, couche à Lunel le 23, visite Aigues-Mortes, et il est à Nîmes le mercredi 25 juillet 1838.

Or, aucun Dr Vigaroux n'est mort en 1802, ni en 1838, les deux seules fois où Chateaubriand vint à Montpellier (304). C'est donc ailleurs qu'il fut

(301) Voir *Supra*, note 27.

(302) Dr Louis DULIEU, *Desgénètes à Montpellier, Histoire de la Médecine*, avril 1869, p. 12.

(303) *Mémoires d'Outre-Tombe* (Edition HIREL, Tome II, p. 262 — Edition de la Pléiade, Tome I, XIII, 6, p. 447).

(304) *Barthélemy* : 1790 ; *François* : 1791 ; *Pierre-Joseph* : 1824 ; *Joseph-Marie-Joachim* : 1828.

le témoin de cette fin pitoyable. Un candidat s'imposait alors : Joseph-Marie-Joachim qui mourut à Paris en 1828. Mais un léger doute subsistait encore : pourquoi était-il à Paris en 1828 ? Était-il mort subitement au cours d'un voyage ? Et Chateaubriand avait-il eu la possibilité de le rencontrer ?

A la première question, c'est encore le Dr Dulieu qui a répondu avec sa précision habituelle en me communiquant l'acte de décès qu'il a trouvé, chercheur heureux, aux Archives de la Seine : « Marie-Joseph-Joachim Vigaroux, né à Montpellier, ancien professeur honoraire de l'école de Montpellier, est mort à son domicile ordinaire à Paris, 75, rue Sainte-Anne, le 3 août 1828, âgé de 69 ans. » Il n'est donc pas mort inopinément au cours d'un voyage ; il résidait à Paris où il avait pris sa retraite.

A la deuxième question, on peut faire une réponse affirmative : Chateaubriand a parfaitement pu connaître J.-M.-J. Vigaroux ; j'ignore d'ailleurs à quelle date, dans quelles circonstances, dans quels salons ils se sont rencontrés. En tous cas, Chateaubriand se trouvait à Paris au moment de cette mort ; il a séjourné à Paris pendant la plus grande partie de l'année 1828, puisqu'il n'est parti pour son ambassade à Rome que le 14 septembre. Le livre des *Mémoires d'Outre-Tombe* qui contient ce dramatique récit a été écrit bien plus tard, en 1836-1837 seulement, et revu en 1846. Il est consacré en grande partie à l'Histoire du *Génie du Christianisme* et à l'examen des causes de son succès. Méditant à nouveau sur la religion chrétienne dont son ouvrage avait été une si poétique apologie, il est tout naturel qu'il y ait inséré le récit de la fin lamentable de J.-M.-J. Vigaroux comme une « histoire édifiante », opposant ainsi la mort désespérée du pécheur incroyant à la mort confiante du chrétien repentant qui s'abandonne à la miséricorde divine.

M. DE POUQUEVILLE

Le ms. des *Ephémérides* se termine par le récit de la visite du Dr de Pouqueville. Il était alors dans toute sa gloire et son existence mouvementée excitait la curiosité universelle. La notice que M.-A. Petit lui consacre est en tous points excellente et il n'y a presque rien à y ajouter.

François-Charles-Hugues-Laurent de Pouqueville (Le Merlerault, Orne, 4 novembre 1770 ; Paris, 20 décembre 1836). Médecin, élève de Dubois. Membre de la commission scientifique de l'expédition d'Égypte. Malade, il doit être rapatrié et il est alors capturé par les Barbaresques sur les côtes de Calabre (1798), et emmené comme esclave à Navarin d'abord, puis à Constantinople « dans les Sept-Tours », c'est-à-dire à Yédi-Koulé. Ses connaissances professionnelles lui permettent de se rendre utile et il est bien traité par les Turcs. Libéré en 1801 sur l'intervention du gouvernement français il fait alors une carrière diplomatique : Consul à Janina auprès d'Ali-Pacha (1805). Consul général à Patras (1812). Membre de l'Académie des Inscriptions (1827).

Le livre auquel il dut sa renommée (205) est encore agréable à lire. Il est cité honorablement par Chateaubriand : « Le meilleur guide pour la Morée serait certainement M. Pouqueville, s'il avoit pu voir tous les lieux qu'il a décrit. Malheureusement il étoit prisonnier à Tripolizza (206) ».

★ ★

Marc-Antoine Petit, occupé d'autres soins, ou séduit par un autre cahier, a laissé en blanc les vingt-sept dernières pages du petit carnet où il avait commencé d'écrire ses *Ephémérides*.

(205) Voyage en Morée, à Constantinople et en Albanie. Trois vol. Paris, 1808.

(206) Itinéraire de Paris à Jérusalem. Œuvres complètes. Ed. GOSSELIN, 1837, t. 8, p. 121

MARC-ANTOINE PETIT, HOMME DU XVIII^e SIECLE

Il l'est en plein ! et il en est bien représentatif, ce qui n'a rien de surprenant : 1766-1811, c'est le XVIII^e siècle ; car malgré l'apparente coupure de la Révolution et de l'Empire, du point de vue des Lettres, le seul qui compte, le XIX^e siècle ne commence qu'en 1820, avec la publication des *Méditations*. Marc-Antoine a pu lire les premières œuvres de Chateaubriand : *Atala*, *le Génie du Christianisme*, *René* ; j'ignore s'il l'a fait, mais j'imagine qu'il ne les a pas aimées (207). Tel que je le conçois, je pense qu'il n'a pas dû apprécier « la cime indéterminée des forêts », ni « les collines pluvieuses », et encore moins « les orages désirés ». Il est de la même famille intellectuelle que le Président de Brogues et que Stendhal, entre lesquels il se situe chronologiquement (208) ; sans avoir, bien entendu, ni le talent du premier, ni le génie du second, il a la même tournure d'esprit. Il n'est pas question de littérature dans ses *Ephémérides*, et c'est bien regrettable ; mais, si bref soit-il, ce carnet de voyage nous montre à quel point Marc-Antoine Petit tient au XVIII^e siècle par sa façon de comprendre la nature, par son amour de la société, par son aimable sensibilité.



Pendant son séjour à Vichy, il fut un bon touriste. Il fit « en corps » ou « en société » les excursions recommandées : Saint-Amand, Cusset, Charmeil, Chateldon. Ces promenades étaient d'ailleurs conseillées par les médecins : tous les livres de médecine thermique de l'époque insistent sur la nécessité de ces distractions qui rendaient plus efficace la vertu thérapeutique des eaux.

Une louable curiosité lui fit entreprendre au retour un voyage d'étude et d'agrément pour visiter quelques stations thermales d'Auvergne. Ce voyage fut extrêmement rapide : en dix jours, avec des voitures de poste ou en diligence, il est allé de Vichy à Lyon en passant par Riom, Clermont, le Mont-Dore, Clermont une seconde fois, Thiers, Roanne et Saint-Alban, en faisant au passage le Puy-de-Dôme et le Nancy, en dinant souvent en ville, et en rendant d'innombrables visites. Et comme il ne pouvait pas trop pousser ses chevaux sur les mauvaises routes des montagnes d'Auvergne, il est resté très peu de temps dans chaque endroit (209).

Il aimait la nature, les beaux paysages et les grands arbres. Il a remarqué avec joie « la belle allée de peupliers » que l'on admirait naguère à Vichy sur les bords du Sichon, « la jolie promenade bien plantée d'arbres » de Cusset, « l'allée de noyers » de Chateldon, les jardins de Charmeil et d'Effiat. Tout cela, ce sont des paysages civilisés et construits par l'homme.

A la nature sauvage, il préférait la campagne, et surtout la campagne cultivée. Il s'intéresse aux produits agricoles : à Vichy, il note le rouissage des chanvres et les moulins du Sichon ; la montagne de Saint-Amand « est riche, couverte de vignes et de bled » ; à Effiat « les fermes et les troupeaux

(207) Stendhal non plus, d'ailleurs, qui fut, lui aussi, un homme du XIII^e siècle et qui le resta jusqu'au 23 mars 1842, date de sa mort. Voyez comment il apprécie le style de Chateaubriand dans sa lettre à Balzac datée de Civita-Vecchia le 15 octobre 1840 [Correspondance... Ed. du Divan, tome X, p. 267]. Mérimée qui a beaucoup connu Stendhal, nous renseigne aussi sur une de ses méthodes d'hygiène littéraire : « Nos grands prosateurs du XVII^e et du XVIII^e siècle étaient de sa part l'objet d'une admiration sincère et bien sentie. Il les relisait sans cesse pour se préserver, disait-il, de la contagion du style à la mode de son temps. » (MÉRIMÉE, Préface à la Correspondance inédite, Ed. Calmann-Lévy).

(208) Président de BROUGES : 1709-1777 ;
Marc-Antoine PETIT : 1766-1811 ;
STENDHAL : 1783-1842.

(209) On voyageait très vite à cette époque : songez au temps incroyablement court que Chateaubriand a consacré à la visite de l'Attique : cinq jours à peine ! Le Président de Brogues en resta longtemps en Italie ; mais là il ne voyageait pas, il séjournait.

sont superbes » : entre Riom et Clermont « la route est belle, garnie de noyers, offre des champs de bled et d'orge superbes ». Il serait ridicule de dire qu'il s'intéressait à la géographie humaine : c'est un mot et une science du XX^e siècle ; mais il y a déjà un peu de ça ; c'est la même tournure d'esprit qu'avait Arthur Young quand il parcourait la France à la veille de la Révolution. Rien ne prouve qu'il ait lu son livre (publié en 1790), mais l'idée était dans l'air et elle avait été mise à la mode par les Encyclopédistes.

La vraie nature, libre et solitaire, que Rousseau avait introduite dans la littérature et qu'aimèrent les Romantiques, ne le touche pas beaucoup. Pourtant ce ne sont pas les paysages grandioses qui manquent en Auvergne ! Il les a vus, il n'a pas craint de se lever à deux heures du matin pour faire la fatigante excursion du Puy-de-Dôme et il a bien remarqué que « la vue y est magnifique » (210). Mais c'est tout ce que lui a inspiré cette prodigieuse assemblée de soixante volcans qui ont conservé leurs cratères intacts et une étonnante fraîcheur de relief ; on les croirait éteints d'hier et c'est un des paysages les plus émouvants que je connaisse, car ces volcans morts, c'est de la géologie vivante. Au Mont-Dore, il a fait l'ascension du Sancy et il en a rapporté des notes pittoresques, sans plus. C'est à croire qu'il n'a pas vu la vallée de Chaudefour ni les extraordinaires pitons déchiquetés qu'il encadrent. La vérité, c'est que ces courses étaient presque obligatoires pour un touriste consciencieux qui voulait exercer correctement son métier de voyageur. De même, lorsqu'il était à Naples, le Président de Brosses s'était cru obligé de monter au Vésuve ; mais il l'a fait en grognant, en sacrant, et en maudissant son sort.

Marc-Antoine a bien été obligé de noter quelques phénomènes géologiques ; le moyen de faire autrement en cette Auvergne saturée de volcans ? Il a vu qu'« à Riom les maisons sont batties en pierres de Volvic ». Mais comment ne pas remarquer cette andésite d'un gris foncé qui donne à la ville un cachet si particulier ? Ailleurs il a dit bien des sottises, même en tenant compte de la géologie assez sommaire de son époque (211) : au Mont-Dore, au pied du Sancy, il n'a pas craint d'affirmer qu'il y avait « peu de fragments volcaniques ». Ces gens du XVIII^e siècle étaient, en vérité, profondément superficiels.



L'Antiquité l'intéressait, il a décrit longuement les débris romains du Mont-Dore, et en cela encore, il était bien de son époque. On sait qu'au milieu du XVIII^e siècle, l'attention intellectuelle s'était orientée vers l'Antiquité ; ce fut une tendance générale pour toute l'Europe que cette évasion dans le passé : en France, avec des surintendants des Beaux-Arts comme M. de Marigny et le Marquis d'Angivilliers, avec des peintres comme Vien et David ; en Italie, avec les premières fouilles de Pompéi, d'Herculanum, le musée de Portici et les gravures de Piranèse ; en Allemagne avec les travaux de Winckelmann sur *l'Histoire de l'Art chez les peuples anciens*. Il était donc tout naturel que l'antiquité romaine l'intéressât. d'autant plus que nous savons par ailleurs qu'il était un bon latiniste.

Pour les églises de Clermont, il n'a écrit qu'une seule ligne, et elle nous déconcerte quand même un peu : « La cathédrale gothique de Clermont est belle et bien conservée ». Je sais bien que l'église sur laquelle il a été si

(210) Deux ans plus tard, en août 1805, Chateaubriand a fait un voyage en Auvergne et il est, lui aussi, monté au Puy-de-Dôme. J'ai le grand regret de dire que sa description est encore plus médiocre, banale et décevante que celle de Marc-Antoine Petit : « Je suis allé au Puy-de-Dôme, par pure affaire de conscience. Il m'est arrivé ce à quoi je m'étais attendu : la vue du haut de cette montagne est beaucoup moins belle que celle dont on jouit de Clermont. La perspective à vol d'oiseau est plate et vague, l'objet se répète dans la même proportion que l'espace s'étend... » (CHATEAUBRIAND, *Voyage en Auvergne*, Œuvres complètes, Édition Gosselin, 1827, T. 7, p. 473.)

(211) Chose qui nous paraît incroyable, la notion d'une Auvergne volcanique était alors toute récente et ne remontait qu'à un demi-siècle : c'est en 1781 seulement que Jean-Etienne QUETTARD, qui fut le précepteur de Lavoisier, découvrit que les montagnes de ce pays sont des volcans éteints.

désespérément bref n'était pas tout à fait celle que nous admirons aujourd'hui. Heureusement pour Marc-Antoine, Viollet-Leduc n'avait pas encore plaqué cette lourde façade du XVII^e siècle sur une magnifique nef du XIII^e, mais il n'avait pas non plus fait jaillir dans le ciel ces flèches admirables que l'on voit de si loin quand on arrive en Limagne par la route de Pont-du-Château, et qui composent, avec la ligne des Dômes, un ensemble si impressionnant. La cathédrale de Clermont a, pour nous, une beauté nouvelle qu'il n'a pas connue. Mais tout de même, il nous semble qu'il y avait pourtant un peu plus à dire sur cette belle église de Jean des Champs.

Pas un mot sur Notre-Dame du Port ; pourtant le Port est une des quatre plus belles églises romanes d'Auvergne et elle nous enchante par sa troublante séduction. Rien non plus sur l'église d'Orçival ; cependant il est passé deux fois à Rochefort-Montagne ; nous savons qu'en allant au Mont-Dore il y a dîné avec M. Bigot de Préameneu et que les truites étaient excellentes ; nous savons qu'en revenant il a couché au Cheval Blanc et que l'hôtel était confortable. Mais, ni à l'aller, ni au retour, il n'a eu l'idée de faire quatre kilomètres pour aller voir cette radieuse église d'Orçival qui est peut-être la plus émouvante de toutes. Pourtant le *Génie du Christianisme*, qui donne la beauté des églises comme une des meilleures preuves de la religion chrétienne, avait paru quinze mois auparavant ; mais j'ai déjà signalé que sa tournure d'esprit ne devait pas faire de lui un ardent lecteur des livres de Chateaubriand ! En tous cas, il serait injuste de lui reprocher son indifférence pour l'architecture romane : c'est un trait de caractère qu'il faut noter en passant, sans s'indigner. Et puis, ce n'est qu'en 1834 qu'Arctose de Caumont fondera la Société Française d'Archéologie qui répandra le goût des vieilles pierres dans le public cultivé (212).

Mais nous avons vu qu'il s'était intéressé beaucoup aux sources de Saint-Alyre, à « ces eaux qui, en tombant sur divers objets, les incrustent d'une couche de pierre ». Il y a des traits analogues chez le Président de Brosses. Et chez Lamartine donc ! Quand on visite le château de Saint-Point, on est un peu gêné devant la vitrine où il avait collectionné les « souvenirs » rapportés de ses différents voyages. Puérilité des grands hommes !

Une chose des plus curieuse encore : un beau château de la fin du XVI^e et du début du XVII^e siècle n'a pas retenu davantage son attention que les vieilles églises. Il est allé à Efflat et il ne dit rien de l'architecture de cette noble demeure ; son histoire l'a intéressé, car il était instruit et cultivé ; mais surtout il a été ravi de signaler que M. de Sampigny l'avait reçu à dîner et il a pris grand soin de noter le nom de tous les convives, car il adorait la vie mondaine.



Tous ces gens du XVIII^e siècle avaient pour les plaisirs de la vie de société un goût si prononcé qu'il en était presque exclusif. Avant de partir en voyage, ils se munissaient de lettres de recommandation ; ensuite, ils faisaient des visites et ils étaient heureux d'être invités. Pour eux, passer la soirée dans un salon, voir du monde, se livrer aux joies de la conversation, comptait beaucoup plus que les paysages, les œuvres d'art et les monuments (sauf les monuments romains, bien entendu, car le néo-classicisme avait mis à la mode le retour à l'antique).

Elles sont innombrables, les phrases de Stendhal qui révèlent cette préoccupation : en voyage, son gros souci était de savoir comment occuper

(212) Chez le Président de Brosses, ce n'est pas de l'indifférence, c'est du mépris pour les œuvres du moyen-âge ; en voici quelques exemples cueillis au hasard dans les *Lettres sur l'Italie* ; il s'agit de St-Marc de Venise : « Vous vous êtes figurés que c'était un lieu admirable ; en quel vous vous trompez bien fort ; c'est une église à la grecque, basse, impénétrable à la lumière, d'un goût misérable tant en dehors qu'en dedans... On ne peut rien voir de si pitoyable que ces mosaïques... etc... » Les fresques de Giotto à l'Arène de Padoue ; « Ce grand maître, si vanté dans toutes les histoires, ne pourrait être aujourd'hui reçu pour peindre un Jeu de Paume. » La peinture commence avec Léonard de Vinci et Michel-Ange ; « Tout le reste jusqu' alors était mesquin, raide et barbare. » Et l'on pourrait multiplier ces citations à l'infini.

ses veillées. Le Président de Brosses nous décrit aussi très longuement les soirées et les réceptions dans les salons romains. Nous, ça nous empoisonnerait : à l'étranger, nous préférons consacrer tout notre temps aux pay-sages, aux vieilles églises et aux musées. Eux, ils aimaient mieux faire des visites : loin de chez eux, ils voulaient étudier des mœurs différentes et « connaître l'homme », comme disait Stendhal. Et je ne peux pas dire qu'ils avaient entièrement tort, ni que nous avons tout à fait raison.

C'est pour cela que Marc-Antoine Petit a soigneusement recensé tous les « buveurs » de qualité qui étaient à Vichy, en même temps que lui, non seulement à son hôtel, mais encore dans tous les autres ; il a eu ainsi la satisfaction d'inscrire quarante-neuf noms dans son carnet. Partout ailleurs il a fait de même : à Effiat, à Riom, à Clermont, à Rochefort, au Mont-Dore, à Thiers, à Roanne, à Saint-Alban, il a toujours noté toutes les personnes qu'il avait rencontrées : au total cent vingt-deux noms : la plupart concernent les gens de distinction qu'il avait vus, les « personnes de la Société » comme on disait alors. Sensible comme il l'était aux titres et aux honneurs, il a éprouvé une satisfaction gentille en écrivant le nom de M. Barhélemy, ex-directeur, sénateur ; de Mme Dupin, petite-fille du Maréchal de Saxe ; de M. de Ballainvilliers, ex-intendant du Languedoc ; du contre-amiral Syvey ; de M. Bigot de Prémeneu, Conseiller d'Etat ; du prince de Poix-Noailles. Tous ces grands personnages étaient célèbres à cette époque, et il a été délicieusement flatté de les connaître.



Mais, par-dessus tout, Marc-Antoine Petit était un « homme sensible » à la manière du XVIII^e siècle ; ses contemporains nous parlent tous de son caractère tendre, aimable, affectueux et bon.

Il a pris soin de noter, en première page de son manuscrit, les bals du jeudi, les soirées de lecture, les promenades, les déjeuners, la fête donnée par la « maison Charles » à la « maison Georgeon ». Dans cette fête, il y eut « un combat à coup de seringues » suivi « de la décoration de l'ordre de la seringue à plusieurs chevaliers ». Cela me paraît un peu puéril pour un savant médecin, un chirurgien célèbre, un grand patron ; mais c'est moi qui ai tort, j'y consens, et je suis certain que cet homme aimable et bienveillant a pris un réel plaisir à ces divertissements joyeux. En parlant de Chateaubriand, Joubert, qui fut son meilleur ami, disait volontiers : « Chateaubriand est un bon garçon, mais quand il s'en aperçoit, il continue en faisant le bon garçon ». Rien n'était plus vrai pour le Vicomte, rien ne serait plus inexact pour le Docteur Petit que de lui appliquer cette formule : il était naturellement, profondément et sincèrement aimable.

Car l'adjectif aimable est celui qui vient spontanément à l'esprit quand on pense à Marc-Antoine Petit ; c'est d'ailleurs celui qu'il utilise toujours pour les gens qui lui plaisent : M. de Marnaille est un poète aimable ; Mme de Machéco est aimable ; M. de Cordon est un jeune homme aimable (bien qu'il ait « une maladie nerveuse épileptique ») ; M. Blous est un homme « excessivement honnête » et il faut donner à ce mot son sens du XVIII^e siècle : c'est un superlatif d'aimable ; entendons par là que M. Blous a été charmant pour Marc-Antoine : il l'a accompagné partout, il l'a comblé d'attentions et il lui a fait cadeau du beau livre de M. Le Grand d'Aussy sur l'Auvergne.

Dans ces *Ephémérides*, nous trouvons encore beaucoup de menus détails psychologiques qui nous rendent Marc-Antoine Petit plus vivant et qui, à travers le grand homme, nous font découvrir l'homme. Il n'est pas indifférent de savoir qu'il était gai, qu'il aimait la danse, les bons dîners et le bon vin, qu'il était ami de son confort, et qu'il prenait note des frais d'hôtel, habitude bien lyonnaise. On remarque parfois un peu de contentement de soi-même, mais qui donc en est totalement dépourvu ? Une petite pointe d'orgueil professionnel, mais tellement normale : il est très naturel qu'il ait été heureux de rencontrer M. Faugère « dont il avait guéri la femme par une consultation ». Un peu de vanité d'auteur, mais si excusable : il a noté que M. de Marnaille, M. Depruns, M. Coptier d'Hauteville étaient des poètes ;

et s'il a éprouvé le besoin de l'inscrire, c'est qu'il rimait, lui aussi, et qu'il a été enchanté de rencontrer des confrères.

Ce manuscrit nous montre encore un autre côté de son caractère, plus solide, plus sérieux, plus respectable : c'est son amour pour sa famille. A Vichy, il a noté avec un plaisir tendre et tout spontané que Mme de Villeneuve « ressemble à sa femme ». Il termine le récit de son voyage par cette phrase exquise qui l'achève sur une charmante vision d'intimité familiale : « Ma femme vint au devant de moi jusqu'à la Tour (de Salvagny) avec mes enfants ». Il l'avait donc prévenue de son arrivée, et Madame Petit avait couru à la rencontre du voyageur...

Décidément, Marc-Antoine Petit était un excellent mari et un bon père de famille.

★
★

Il avait, c'est certain, une belle âme, parfois un peu trop optimiste et candide, je n'ose pas dire naïve, très tendre, très bienveillante et très bonne. Il a certainement été très ému par l'incendie qui avait détruit les cent vingt maisons de Vernet et l'on peut être assuré qu'il a donné largement quand on fit une quête pour les malheureux sinistrés de ce village. Les actes de générosité abondent dans sa vie ; tous ses biographes en citent, qui nous le rendent infiniment sympathique.

A son propos, j'ai évoqué tout à l'heure le Président de Brogues et Stendhal ; mais c'était un rapprochement purement intellectuel, provoqué par une parenté d'esprit, de goûts littéraires et de préférences artistiques. Dans la réalité quotidienne, il leur était infiniment supérieur par la bonté et la valeur morale. Nous nous serions sans doute plus amusés en fréquentant Charles de Brogues ou Henri Beyle ; mais nous aurions été infiniment plus heureux en vivant avec Marc-Antoine Petit.

BIBLIOGRAPHIE

PROBLÈMES : *Le Médecin et la Mer*, n° 68, juin 1960. Revue de l'Association Générale des Etudiants en médecine de Paris, 26, rue du Faubourg-Saint-Jacques (XIV). — 5 NF.

Paru en juin, ce fascicule est d'actualité, si le beau temps permet l'exode des citadins vers les plages. Il s'ouvre sur un article historique de J. Ory évoquant les souvenirs de la marine à voiles, celle des long-courriers et de son « Médecin de papier ». Le D' Mézer expose la physiologie et la pathologie de la plongée sous-marine et les particularités de la plongée en Bretagne. M^{me} C. Courtois montre tout ce que l'on peut attendre de l'archéologie sous-marine pour mieux connaître le monde antique. Elle énumère les dernières précieuses découvertes et les déductions historiques qu'on peut en tirer. Le D' G. Doukan attire l'attention sur les dangers de toute sorte de la chasse sous-marine. Il énumère les causes de mort observées dans la pratique de ce sport, et rappelle les premiers soins à donner en cas d'accident. R. Vaultier revient à l'histoire avec les *Médecins et les bains de mer*, depuis le xiv^e siècle, inaugurant le traitement de la rage par la balnéothérapie marine, jusqu'au lancement des plages de la Manche au xix^e siècle. J. Goujon soulève le problème de l'Evacuation dans les mers des déchets radio-actifs. Il définit le déchet nucléaire et dresse le catalogue de ses sources de production, dont les moins dangereuses ne sont pas les navires à propulsion atomique. Il conclut, après avoir montré les dangers courus, qu'on ne parie pas pour la science contre l'homme. G. Ganuchaud, dans ses *Six mètres... Propos sur la voile*, dit les joies du sport nautique pratiqué sur un voilier de série internationale. Le D' Desse, dans *Nœuds de vache*, reconstitue la vie nocturne d'un port de pêche depuis minuit jusqu'au lever du jour. Des notes sur la ceinture qui vainc le mal de mer, sur le cimetière d'épaves antiques de Bodrum, sur d'étranges appareils de déplacement sur l'eau, complètent ces textes. Comme d'habitude, ce fascicule est abondamment illustré de photographies et de reproduction de documents anciens.

J. R.

PROBLÈMES : *Le Clochard*, n° 69, octobre 1960. Revue de l'Association Générale des Etudiants en médecine de Paris, 26, rue du Faubourg-St-Jacques (XIV). — 5 NF.

A notre époque, où une sensiblerie décadente fait qu'on ne porte d'intérêt qu'aux tarés, on pouvait tout craindre de voir aborder le sujet du clochard. Il a ses poncifs, ses tabous, ses chansons de gestes et ses voies hors desquelles il n'y a pas de salut pour un auteur non conformiste. Parmi tant d'écueils, il faut féliciter les auteurs de ce fascicule de n'avoir pas louvoyé. On peut le lire sans appréhension : ce n'est pas du Jean Rictus revu par l'abbé Pierre. Ses textes serrent la vérité au plus près qu'il est possible dans un sujet à tant de facettes, et leur lecture apprend quelque chose... ce qui est bien rare de nos jours.

Le « gros morceau » (p. 9-69) est de R. Giraud. Il s'intitule : *Ceux de la cloche, Ceux de la zone*. Il ne vaut, bien entendu, comme les autres textes d'ailleurs, que pour Paris. Mais, c'est une peinture très exacte et très vivante du monde des gueux. Il serait plus juste de parler d'une vaste fresque formée de compartiments constituant chacun un tableau (La défense et le biffin, le marché aux mégots, la manche, les mendiants riches, Nanterre, le vin, etc...). L'auteur n'a aucune antipathie pour le monde qu'il décrit, mais il le voit tel qu'il est, sans littérature. Il ne cache pas ses tares car il s'efforce d'expliquer le phénomène social constitué par le vagabondage. A l'encontre de beaucoup qui ont écrit ou qui écrivent encore sur cette société à part, il insiste sur les tares mentales, expliquant la permanence d'un monde qui ne se reproduit pas et dont il ne cherche nullement à minimiser l'intoxication alcoolique effarante. Ce texte, avec ses admirables photographies prises sur le vif et qui valent, à elles seules, l'achat du fascicule, constitue une mise au point parfaite du monde actuel des clochards parisiens. Disons, puisque nous avons le triste privilège de bien connaître son équivalent lyonnais, que les conclusions de R. Giraud sont entièrement valables pour lui à condition de remplacer les Halles centrales par le quai Saint-Antoine, le quartier Maubert par les rues de la Monnaie et du Petit-David.

M. Amory-Mountfort raconte le clochard aux Anglais après une introduction pleine d'esprit sur le clochard et les touristes. J. Bertroz fait la critique de la thèse soutenue, en 1955, par A. Vexliard, devant la Sorbonne, sur les clochards. Trois courts articles terminent ce remarquable numéro : une bande de vagabonds dans les carrières d'Amérique (1875), les clochards ont eu leur journal (1938), les clochards et le préfet Poubelle (1884). Ces cinq derniers articles sont également illustrés d'extraordinaires photographies.

J. R.



BÉCILAN

VITAMINE B₆ - PYRIDOXINE

- Comprimés dosés à 250 mg - Flacon de 20 - P. Cl. 14
- Ampoules dosées à 250 mg - Boîte de 10 - P. Cl. 12
- Ampoules dosées à 50 mg - Boîte de 5 - P. Cl. 3

Remboursables aux Assurés Sociaux

- * SURMENAGE CARDIAQUE CHEZ LES SPORTIFS
- * INSUFFISANCE CARDIAQUE
- * ATHÉROMATOSE
- * INTOXICATION ÉTHYLIQUE AIGUË OU CHRONIQUE
- * DELIRIUM TREMENS
- * TREMBLEMENTS
- * POLYNÉVRITES TOXIQUES
- * VOMISSEMENTS

POSOLOGIE : *Voie buccale ou voie parentérale : 250 mg à 1 g par jour.*

La vitamine B₆ ne présente aucune toxicité.

La prolongation des traitements n'entraîne aucun risque d'intolérance.

SOCIÉTÉ PARISIENNE
RHÔNE



D'EXPANSION CHIMIQUE
POULENC

Information Médicale : 28, Cours Albert-1^{er} - PARIS-8^e - BAL. 10-70 - B. P. 490-08

Le Gérant Docteur : J. ROUSSET
138.194 - Imp. Réunies de Lyon - 11-1960
EDITIONS DE LA GUILLOTIERE
33-35, rue Rochais, LYON

Dépôt légal :
Imprimeur n° 2430 - 4-1960
Editeur n° 158 - 4-1960